



Numéro 205 - avril 2009

Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2006-2007

Au sommaire de ce numéro

Page 3

- Méthodologie

Page 9

- Bilans des :

Page 11

- Céréales

Page 15

- Riz

Page 18

- Protéagineux et légumes secs

Page 21

- Pommes de terre

Page 25

- Fruits et légumes

Page 35

- Sucre

Page 39

- Matières grasses non laitières

Page 57

- Laits et produits laitiers

Page 62

- Viandes

Page 68

- Œufs

Page 71

- Aliments fourragers

Page 77

- Annexe

Cette publication est intégralement disponible à la rubrique « **Publications** » du site www.agreste.agriculture.gouv.fr.

Les bilans 2006-2007 et la méthodologie détaillés, les bilans des campagnes antérieures et les séries historiques sont disponibles dans l'espace « **Données en ligne** » du site **Agreste**.

Cette publication a été préparée par Catherine Beller, Roger Sancho, Hélène Vigouroux du bureau des synthèses statistiques conjoncturelles de la sous-direction des synthèses statistiques et des revenus.

Méthodologie

Bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2006-2007

Les bilans d'approvisionnement nationaux sont élaborés par les États membres de l'Union européenne sur la base de concepts communautaires proposés par Eurostat dans le cadre des groupes de travail ad hoc du Comité de statistique agricole. Chaque année, les bilans d'approvisionnement sont élaborés pour les principaux produits agricoles par le Service de la Statistique et de la Prospective du ministère de l'Agriculture et de la Pêche (SSP). La Direction Nationale des Statistiques du Commerce Extérieur de la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects (DGDDI) réalise de son côté le bilan du vin. Les bilans nationaux sont agrégés et consolidés par Eurostat pour produire les bilans communautaires.

Les productions agricoles peuvent varier sensiblement d'une campagne à la suivante, ce qui n'est pas le cas de la consommation des produits agricoles. Pour assurer une certaine stabilité des prix aux producteurs, des mesures d'ajustement sont prises pour équilibrer le marché. À Bruxelles, la Direction Générale de l'Agriculture et du Développement Rural peut utiliser les données les plus récentes des bilans pour préparer ses plans d'action à court terme ou pour réfléchir aux orientations à moyen terme de la politique agricole commune.

L'objectif est d'orienter la production communautaire en adéquation avec la consommation intérieure dans l'UE et promouvoir le secteur agricole européen sur le marché mondial.

Un autre intérêt des bilans est de déterminer, tant au niveau national que communautaire, la consommation annuelle apparente par habitant pour les principales denrées alimentaires et d'en suivre l'évolution. Dans un bilan, la consommation humaine est l'une des composantes de l'utilisation intérieure.

Méthodologie

Les bilans permettent également de calculer pour chaque produit la part des utilisations intérieures couverte par la production nationale. En effet, le taux d'approvisionnement ou rapport entre la production utilisable et le total des utilisations intérieures, témoigne de l'indépendance et de la sécurité d'approvisionnement d'un pays de l'UE pour les produits qu'il est capable de produire.

Inventaire des sources et des méthodes pour le calcul du bilan d'approvisionnement

Le bilan d'approvisionnement pour un produit est un tableau récapitulatif qui exprime l'équilibre entre les ressources et les emplois. Le tableau des ressources en produits indique l'origine des ressources disponibles pour chaque produit : stocks de début, production utilisable, importations. Ces ressources sont utilisées comme exportations, utilisations intérieures, stocks finals : elles apparaissent alors dans le tableau des emplois. Les emplois en utilisations intérieures sont eux-mêmes ventilés en différents postes suivant les bilans : semences ou œufs à couvrir, pertes, alimentation animale, usages industriels, transformation, consommation humaine. Établi en volume (milliers de tonnes ou d'hectolitres), le bilan est constitué pour une période de douze mois, l'année civile ou l'année de campagne.

Des sources multiples

Les enquêtes statistiques du SSP, les données des Douanes et celles des Offices nationaux interprofessionnels constituent les sources de base en matière de collecte des données des bilans alimentaires.

Ces seules données statistiques permettent généralement de bien identifier les postes du bilan en production (SSP), échanges extérieurs (Douanes) et principaux stocks (SSP, Offices).

Par contre, pour reconstituer les composantes de l'utilisation intérieure en semences, pertes, alimentation animale, usages industriels, transformation et consommation humaine, il convient de collecter des informations auprès des syndicats et fédérations professionnelles, instituts techniques ou économiques et des grandes entreprises agroalimentaires.

Les évaluations respectives des différents postes (stock de début, production, importations, exportations, utilisations intérieures et stock final) étant menées de façon autonome, il est néanmoins nécessaire de réduire les divergences. S'il subsiste un écart, l'équilibre est en général réalisé à partir d'un poste d'emploi de l'utilisation intérieure si l'on estime que les autres postes d'emplois sont correctement évalués.

Des degrés d'agrégation différents

Si la structure du bilan reste toujours la même, par contre le contenu des postes du bilan peut ne pas avoir la même portée. Outre le produit de base, il existe de nombreux produits qui sont constitués à partir de celui-ci. Pour avoir une connaissance aussi complète que possible du marché d'un produit de base, il convient de prendre en compte dans les postes du bilan non seulement les quantités du produit de base qui demeurent à l'état brut mais aussi celles qui sont transformées par l'industrie

pour être utilisées en France (achats des ménages et de l'industrie...), échangées avec l'étranger sous un aspect transformé ou bien encore stockées.

Les bilans sont élaborés pour les produits de base et, dans la plupart des cas, pour les produits transformés. Ils peuvent être présentés sous différentes formes : pour un seul produit (le produit de base, le produit transformé) sous la forme d'un bilan simple (appelé aussi bilan de marché), ou pour un produit et ses transformations sous la forme d'un bilan agrégé (appelé aussi bilan d'approvisionnement).

Élaboration de bilans simples (ou bilans de marché)

Les données relatives à la matière première à l'état brut et aux principaux produits transformés obtenus à partir de la matière première sont traitées dans des bilans séparés. Ces bilans sont relatifs chacun à un produit bien défini. Le lien entre le bilan du produit agricole à l'état brut et les bilans de produits transformés, dont les productions sont le résultat de la transformation du produit agricole brut, est le poste « transformation », poste d'emploi du bilan du produit agricole brut.

Le poste « transformation » sert à enregistrer les quantités de produit agricole brut utilisées par les industries de la première transformation pour assurer les productions des produits transformés, elles-mêmes portées au poste « production », poste de ressource des bilans de produits transformés.

Par cette approche, l'évaluation des emplois des produits transformés

est faite au niveau des bilans des produits transformés à partir de leur production, commerce extérieur et variation des stocks. Cette présentation est plus spécialement

retenue lorsque l'on s'intéresse aux marchés et à la consommation humaine sur le territoire français des produits de première transformation, comme c'est le cas pour les

huiles végétales (issues de graines oléagineuses) ou du sucre (issu de la betterave et de la canne à sucre).

Bilan du colza en équivalent grain

Campagne 2006-2007

unité : 1 000 tonnes

	Bilan graines	Bilan huile	Bilan tourteau
Production	4 144	925	1 247
Importations	107	216	532
Stocks de début	468	74	84
Total ressources = emplois	4 719	1 215	1 863
Exportations	1 834	358	130
Stocks finaux	377	58	78
Utilisation intérieure	2 508	799	1 655
- alimentation animale	336	70	1 655
- usages industriels		422	0
- dont EMHV		417	
- transformation	2 172	19	
- consommation humaine	0	288	0

Élaboration d'un bilan agrégé (ou bilan d'approvisionnement)

Le bilan agrégé du produit agricole est représentatif d'un ensemble de produits qui ont en commun d'être issus de la même matière première agricole, comme c'est le cas pour les céréales. Le poste de la consommation prend alors en compte l'utilisation des produits transformés dans les échanges extérieurs, et les stocks. On collecte donc les données de production, commerce extérieur et stocks relatifs au produit de base et aux produits transformés les plus importants (produits de première transformation, voire de seconde transformation), que l'on convertit en équivalent produit de base à l'aide des coefficients de conversion. Puis l'on ventile chaque production entre les postes d'emplois intérieurs. Pour finir, on

consolide le bilan du produit de base avec celui de chacun des produits transformés.

Les coefficients de conversion

Les données relatives à chaque produit, produit agricole brut et produits transformés, sont exprimées chacune dans leur poids de produit et doivent être converties dans une unité commune (l'équivalent produit) avant d'être agrégées. Pour convertir les quantités de chaque produit transformé, on leur attribue un coefficient technique de conversion. Ce sont ceux proposés par Eurostat qui sont le plus souvent employés. Le coefficient de conversion est égal au tonnage de produit brut nécessaire pour produire une tonne de produit transformé. Cette conversion néglige donc par construction les éventuels coproduits.

L'affectation des produits transformés aux postes d'emplois

Le produit agricole brut est utilisé par différentes filières qui produisent des produits transformés destinés à des usages distincts et dont la consommation n'est pas connue pour la plupart.

En général, il y a un produit principal par filière et quelques coproduits (destinés à l'alimentation animale). Leurs productions sont bien suivies, en particulier dans l'enquête Prodcum (enquête statistique communautaire portant sur la production industrielle commercialisée en volume par produit). Les mises en œuvre de la matière première agricole destinées à assurer ces productions sont également connues. Elles peuvent aussi être reconstituées à l'aide des coefficients de

Méthodologie

conversion (sauf pour la filière des aliments composés pour animaux).

On détermine ensuite, au niveau de chaque filière, la répartition des ventes sur le marché intérieur de la production du produit de première transformation, exprimée en poids de matière première. S'agissant des principaux produits de l'agroalimentaire, cette information est souvent connue des organismes professionnels. On obtient ainsi pour chacune des filières la clef de répartition de la matière première agricole utilisée en première

transformation entre les postes consommation humaine, utilisations industrielles, alimentation animale et éventuellement transformation.

Lorsqu'il y a plusieurs niveaux de transformation dans la filière, la clef de répartition des ventes de la filière doit tenir compte des effets propres à chaque niveau de transformation.

Une fois les ventes de chaque filière ventilées entre postes d'emploi intérieur selon leurs clefs de

répartition, il faut, pour terminer, intégrer l'effet des échanges extérieurs et de la variation des stocks des produits de première transformation (et éventuellement de deuxième transformation) sur les postes d'emploi intérieur. Cet effet est calculé en équivalent matière première à l'aide des coefficients de conversion de chaque produit transformé. Le solde de cet effet (stock de début + importations – exportations – stock final) vient ensuite corriger les utilisations intérieures précédemment calculées du bilan du produit agricole.

Bilan du blé tendre en équivalent grain

Campagne 2006-2007

unité : 1 000 tonnes

	Bilans Grains	Effets des principaux produits transformés sur l'utilisation intérieure des grains				Effet total	Bilan grains et effets des produits transformés
		Farine	Malt	Amidon	Glucose		
Production utilisable	33 264						33 264
Importations	136	192	1	124	245	562	698
Stocks de début	2 803	153	nd	5	43	201	3 004
Total ressources = emplois	36 203	345	1	129	288	762	36 965
Exportations	13 860	730	66	176	1 021	1 993	15 853
Stocks finaux	2 524	154	nd	7	41	202	2 726
Utilisation intérieure	19 819	- 540	- 69	- 54	- 774	- 1 437	18 382
- semences	667					0	667
- pertes	296					0	296
- alimentation animale	10 134	-11		- 3	- 15	- 30	10 105
- usages industriels	1 800		- 69	- 46	- 294	- 409	1 391
- transformation (Alcool)	376	0	0	0	0	0	376
- alcool pour carburants	140	0	0	0	0	0	140
- alcool hors carburants	236	0	0	0	0	0	236
- transformation (Huile)							
- consommation humaine (Brute)	6 921	- 529	0	- 5	- 464	- 998	5 923

→ dont mises en œuvre pour la meunerie, la malterie, et l'amidonnerie

Pour chaque produit transformé, le solde est réparti entre les postes d'emploi intérieur à l'aide de la clef de répartition des ventes du produit sur le marché intérieur.

Si la ventilation des produits transformés entre les postes d'emplois du bilan du produit agricole est parfois complexe à réaliser (cas des céréales), elle peut être plus simple dans

d'autres cas, soit parce que les produits transformés ont peu d'importance (protéagineux), soit parce qu'ils sont destinés à un usage unique (fruits et légumes : les produits

transformés sont destinés en totalité à la consommation humaine en France).

Traitement du coproduit

En sus du produit transformé principal, la transformation de la matière première agricole engendre un ou plusieurs autres produits dits « coproduits ». Le coproduit a généralement un intérêt économique moindre que le produit principal. De plus, il est, à de rares exceptions près (gluten), destiné à l'alimentation

animale et suivi à ce titre dans le cadre du bilan fourrager. Par ailleurs, contrairement au produit principal, le coproduit n'entre pas, dans la quasi-totalité des cas, dans la détermination de la consommation humaine qui constitue l'un des objectifs prioritaires des bilans d'approvisionnement. Par construction, les coproduits ne sont pas suivis dans les bilans agrégés. Mais lorsque le coproduit présente un intérêt, par exemple les tourteaux issus de la trituration des graines

oléagineuses, c'est la méthodologie des bilans simples séparés qui est retenue.

70 bilans alimentaires pour Eurostat

Réalisés par le SSP et la DGDDI pour le vin, 70 bilans alimentaires offrent, en quelques chiffres, une vue synthétique des grandes productions végétales et animales françaises et de leurs débouchés.

Produits végétaux	Produits végétaux	Produits animaux
Céréales : blé tendre blé dur seigle et méteil orge avoine et mélange d'été maïs grain autres céréales	Sucre et produits sucrés : betterave sucrière canne à sucre sucre miel	Viandes : bovins ovins, caprins équidés volailles abats autres total
Riz : riz paddy riz décortiqué riz usiné brisures de riz total	Vin : vins rouges et rosés vins blancs autres vins VQPRD vins de table total	Œufs : à couvrir autres total
Légumes secs : pois pois chiches fèves et féveroles	Graines et fruits oléagineux : colza tournesol soja autre	Lait et produits laitiers : lait et babeurre produits frais lait cru lait concentré beurre fromage fromage fondu poudre écrémée poudre non écrémée
Pommes de terre : hâtives autres fécule total	Graisses et huiles végétales : colza tournesol soja olives autres	Graisses et huiles d'animaux marins : mammifères marins poissons
Légumes : tomates fraîches tomates transformées choux-fleurs	Tourteaux : colza tournesol soja autres	Graisses et huiles d'animaux terrestres : bovins porcs autres
Fruits : pommes oranges pêches poires raisins frais	Graisses et huiles préparées : margarine autres graisses préparées	Aliments fourragers

Méthodologie

Champ géographique

Les chiffres de la population française qui sont utilisés dans les bilans pour déterminer la consommation annuelle par habitant sont issus des séries mensuelles de la démographie française établies par l'Insee sur le territoire statistique de la France (Métropole + Dom). Les dates retenues sont le 31 décembre pour les bilans par année de campagne, et le 30 juin pour les bilans par année civile.

Le calcul de la consommation par tête se fonde sur les données de

population résidente. Le territoire statistique de la France comprend la France métropolitaine, et, depuis le 1^{er} janvier 1997, les départements d'Outre-mer (DOM). Les importations et exportations dans les bilans ont été mesurées sur ce champ. Les échanges extérieurs des années antérieures à 1997 n'ont pas été rétropolés au nouveau champ (sauf pour les viandes et les œufs pour lesquels une rétopolation a été faite sur 1996), l'impact de la réforme étant relativement limité pour la plupart des produits agroalimentaires.

Les données relatives aux échanges extérieurs de la France avec ses partenaires de l'Union européenne (UE) sont établies en fonction du contour de l'Union lors de la période sur laquelle porte le bilan. En conséquence, pour les séries historiques, les données relatives aux échanges de la France avec l'UE portent sur un contour variable.

Tableaux

Bilans d'approvisionnement agroalimentaires

Résultats 2006-2007

Sommaire des tableaux

Page 11	● Bilans des céréales
Page 13	Schéma de représentation des bilans des céréales : exemple du blé tendre
Page 15	● Bilans du riz
Page 16	Schéma de représentation des bilans du riz
Page 18	● Bilans des légumes secs
Page 19	Schéma de représentation des bilans des légumes secs : exemple du pois sec
Page 21	● Bilans des pommes de terre
Page 21	Pommes de terre hâtives (ou primeurs)
Page 21	Autres pommes de terre
Page 21	Fécule de pomme de terre
Page 23	Schéma de représentation des bilans des pommes de terre
Page 25	● Bilans des fruits et légumes
Page 25	Choux-fleurs et brocolis
Page 25	Tomates
Page 26	Pommes de table
Page 26	Oranges
Page 27	Pêches
Page 27	Poires
Page 28	Raisins de table frais
Pages 29-30	Schémas de représentation des bilans fruits et légumes : exemple des choux-fleurs et de la tomate

Sommaire des tableaux des bilans d'approvisionnement agroalimentaires 2006-2007

Sommaire des tableaux (suite)

Page 35	● Bilans du groupe sucre
Page 35	Betterave et canne à du sucre
Page 35	Sucre
Page 36	Miel
Page 37	Schéma de représentation des bilans du groupe sucre
Page 39	● Bilans des matières grasses non laitières
Page 39	Graines et fruits oléagineux (non compris l'olive)
Page 41	Tourteaux (non compris le grignon d'olive)
Page 41	Olive (fruit, huile et grignon)
Page 41	Graisses et huiles végétales (non compris l'olive)
Page 42	Graisses et huiles d'animaux terrestres
Page 42	Graisses et huiles d'animaux marins
Page 43	Graisses et huiles préparées
Page 44	Schéma de représentation des bilans des matières grasses non laitières
Page 57	● Bilans des laits et produits laitiers
Page 57	Lait
Page 57	Produits laitiers
Pages 59-60	Schéma de représentation des bilans des laits, matières grasses du lait, et des produits laitiers : exemple de la crème et des fromages
Page 62	● Bilans des viandes
Page 65	Schéma de représentation des bilans des animaux vivants et des viandes
Page 68	● Bilans des œufs
Page 68	Œufs de consommation
Page 68	Œufs à couver
Page 69	Schéma de représentation des bilans des œufs
Page 71	● Bilans des aliments fourragers
Page 71	Les aliments concentrés
Page 71	Les fourrages

Méthodologie

Le SSP établit pour chaque céréale un bilan d'approvisionnement qui intègre le produit de base (les grains) ainsi que les principaux produits transformés dérivés du produit principal. L'avantage du bilan d'approvisionnement consiste à donner une vue d'ensemble de la consommation, de l'approvisionnement et du commerce extérieur d'un produit, à l'état brut (grain) comme à l'état transformé (farine, malt, semoule...).

Ces bilans diffèrent de ceux établis par l'ONIGC (Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures). En effet, dans le souci de se doter avant tout d'un instrument de gestion des marchés, l'ONIGC dresse des bilans de marché centrés sur la collecte et les utilisations de grains. Ces bilans ne tiennent pas compte de l'autoconsommation à la ferme ni des produits transformés exceptées les exportations des principaux d'entre eux (farine, malt, semoule, produits de l'amidonnerie).

Le bilan d'approvisionnement est obtenu à partir des informations du bilan de l'ONIGC (mises en œuvre de grains pour chaque activité de transformation) auxquelles on intègre les données relatives à l'autoconsommation et aux produits transformés. Les quantités de produits transformés sont alors exprimées en équivalent grain à l'aide de coefficients de conversion.

On ne dresse pas de bilan complet pour les produits transformés puisqu'il n'y a pas de données sur la production et sur les utilisations intérieures. En revanche, on mesure

l'incidence des produits transformés sur les utilisations intérieures de grains à l'aide du solde des échanges extérieurs et de leur variation de stock. Le solde « importations - exportations + stock initial - stock final » de chaque produit transformé vient influencer de façon positive ou négative sur les différents postes des utilisations intérieures de grains. Pour l'orge par exemple, on soustrait de la consommation intérieure les mises en œuvre de grains correspondant aux exportations nettes de malt, par contre on y ajoute les importations nettes de bière, l'ensemble étant exprimé en équivalent grain.

Résultats

Avec près de 62 millions de tonnes, la récolte de céréales de la campagne 2006-2007 est une récolte faible, en baisse de 3 % par rapport à la récolte déjà moyenne de 2005. Les rendements ont été entamés par des épisodes climatiques défavorables. La récolte de blé tendre est inférieure de 5 % à la récolte de 2005.

Avec 33 millions de tonnes, le blé tendre représente plus de la moitié de la récolte (56 %), devant le maïs (13 Mt), l'orge (10 Mt) et le blé dur (2 Mt).

Près de 15 % de la production nationale de céréales est autoconsommée à la ferme, essentiellement pour l'alimentation animale. Parmi les principales céréales, l'orge est celle qui fait l'objet de la plus forte autoconsommation (19 %) devant le maïs grain (14 %) et le blé tendre (11 %). Ce taux avoisine 63 % pour les céréales secondaires telles que le seigle, le triticale ou l'avoine.

Le recul de la production est d'autant plus problématique que le stock de début de campagne est déjà très bas (6,8 millions de tonnes, - 2 millions de tonnes par rapport à 2005). Les ressources diminuent de 5 % par rapport à la campagne précédente, elles avaient déjà diminué de 4 % en 2005.

En 2006-2007, les utilisations intérieures représentent un peu plus de 33 millions de tonnes. L'alimentation animale reste encore de loin le principal débouché dans les utilisations intérieures (66 %). Un peu moins de la moitié des céréales utilisées en alimentation animale sont autoconsommées à la ferme ou font l'objet d'achats de céréales par les éleveurs préparant eux-mêmes l'aliment.

La consommation humaine représente 22 % des utilisations intérieures pour l'ensemble des céréales, et 32 % pour le blé tendre.

Les utilisations industrielles s'élèvent à 2,4 millions de tonnes. Près d'un cinquième est consacré à la fabrication d'alcool (dont un tiers à la fabrication d'alcool pour le carburant).

En 2006-2007, après une campagne d'exportation difficile en 2005-2006, les exportations françaises de céréales diminuent à nouveau (-7 %), dans un contexte de moindres disponibilités.

Les stocks de fin de campagne se sont réduits pour l'ensemble des céréales (5,8 millions de tonnes contre 6,8 millions de tonnes en 2005-2006). Toutes les céréales sont touchées par cette réduction des stocks de fin de campagne.

Bilans des céréales

Avec un taux d'approvisionnement de 186 % en 2006-2007, le bilan céréalier français (toutes céréales confondues) demeure toujours largement excédentaire puisqu'un peu plus de la moitié de la production

(54 %) suffit à satisfaire nos besoins intérieurs. C'est en orge et en blé dur que les taux d'approvisionnement sont les plus élevés (respectivement 231 et 209 %). Le maïs connaît un taux plus faible que

l'année précédente. Le blé tendre affiche le taux d'approvisionnement le moins élevé pour cette campagne (181 %).

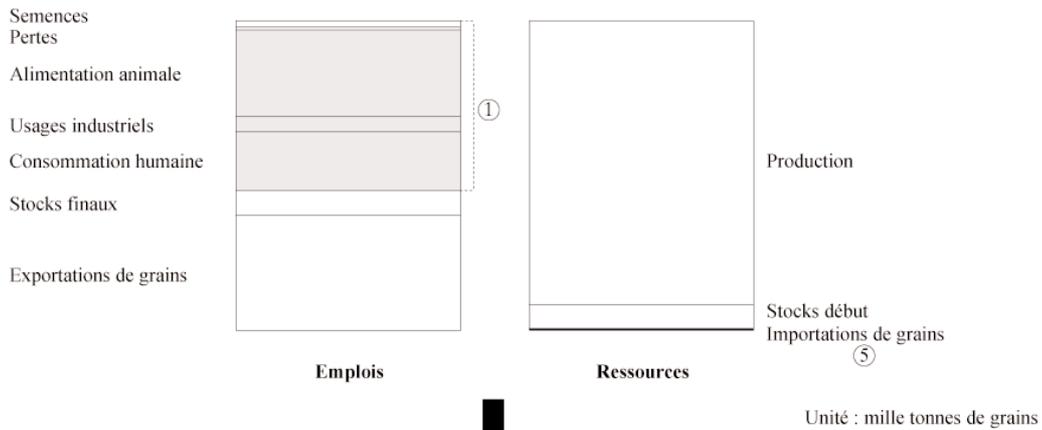
Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

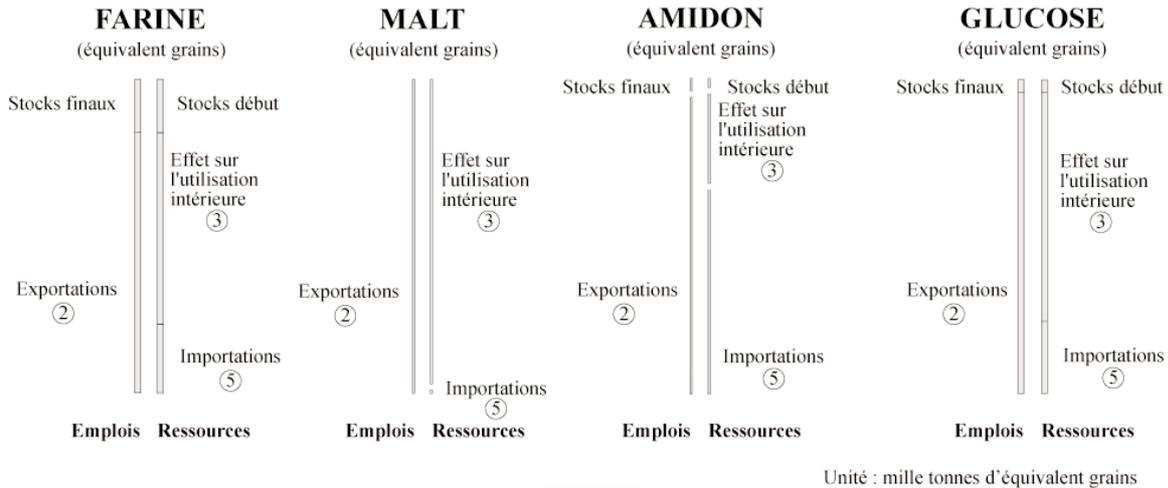
Bilan de marché

BLÉ TENDRE

Année campagne : 1/07/06 au 30/06/07
(Sous forme de grains)



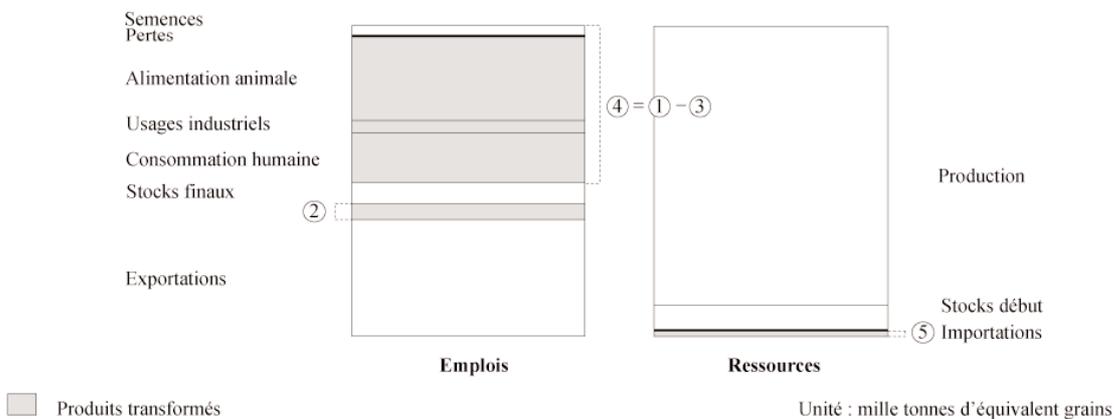
Effets des produits transformés



Bilan d'approvisionnement du blé tendre = bilan de marché + effets des produits transformés

BLÉ TENDRE

(Grains et produits transformés)



■ Produits transformés

Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

Bilans des céréales

Bilan des céréales en France

Campagne 2006-2007 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Total	Blé Tendre	Blé Dur	Maïs Grain	Orge et Escourgeon	Autres Céréales
	Code produit	1100	1111	1112	1124	1122	1100Z

Production

	Superficie (1 000 ha)	9 033	4 793	453	1 504	1 667	616
	Rendement (100 kg/ha)	68	69	46	86	62	48
	Production (1 000 t)	61 617	33 264	2 100	12 904	10 401	2 948

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes

12	Production utilisable	61 617	33 264	2 100	12 904	10 401	2 948
67	- collecte	52 349	29 648	2 100	11 066	8 437	1 098
94	- autoconsommation	9 268	3 616	0	1 838	1 964	1 850
20	Importations	2 131	698	462	792	144	36
25	- dont EUR 25	2 007	691	456	703	139	18
200	dont produits transformés	1 496	562	403	429	102	0
205	- dont EUR 25	1 476	557	398	424	98	0
100	Stocks de début	6 880	3 004	242	2 277	1 236	121
101	- dont de produits transformés	371	201	81	89	0	0
991	Total ressources = emplois	70 628	36 965	2 804	15 973	11 781	3 105
30	Exportations	31 619	15 853	1 597	7 418	6 439	312
35	- dont vers EUR 25	22 434	9 828	55	7 116	5 127	308
300	dont produits transformés	5 392	1 993	213	1 759	1 427	0
305	- dont vers EUR 25	3 999	1 427	67	1 568	937	0
40	Stocks finaux	5 849	2 726	204	1 998	838	83
400	- dont de produits transformés	370	202	85	83	0	0
50	Utilisation intérieure	33 160	18 387	1 003	6 556	4 504	2 710
51	- semences	1 117	667	71	93	224	63
511	- origine indigène	1 085	667	71	65	223	60
512	- dont achetées sur le marché	648	340	53	65	158	33
513	- origine importée	32	1	0	28	1	2
515	- dont importée de EUR	13	1	0	11	1	0
53	- pertes	523	296	21	111	84	11
55	- alimentation animale	21 853	10 105	- 14	5 180	4 001	2 581
56	- origine indigène	21 669	10 105	- 14	5 012	4 001	2 565
561	- dont achetées sur le marché	12 842	6 815	7	3 174	2 102	744
551	- origine importée	184	0	0	167	0	16
585	- dont importée de EUR	145	0	0	134	0	11
60	- usages industriels	2 366	1 391	0	802	173	0
62	- dont bière	1 523	0	0	nd	1 523	0
61	- transformation (alcool)	376	376	0	0	0	0
611	- alcool pour carburants	140	140	0	0	0	0
612	- alcool hors carburants	236	236	0	0	0	0
65	- transformation (huile)	119	0	0	119	0	0
70	- consommation humaine (brute)	7 177	5 923	925	252	21	56
701	- dont achetée sur le marché	7 177	5 923	925	252	21	56

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 1 031	- 278	- 38	- 279	- 398	- 38
80	Taux d'approvisionnement (en %)	186	181	209	197	231	109
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	113,2	93,4	14,6	4,0	0,3	0,9

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Méthodologie

Le riz est récolté avec son enveloppe (riz paddy ou vêtu) dont on le débarrasse très tôt, ne serait-ce que pour le transport maritime (riz cargo, décortiqué ou complet). Le tégument des grains est ensuite abrasé pour la consommation traditionnelle (riz usiné ou blanchi). Lors de cet usinage sont produites des quantités non négligeables de brisures (de l'ordre de 11 % de la quantité usinée produite).

Un bilan de marché est réalisé séparément pour chacun des trois stades (paddy, décortiqué, usiné) ainsi que pour le sous-produit brisures de riz. Chaque bilan est établi en milliers de tonnes de riz en l'état. Les quantités transformées se retrouvent dans le ou les bilans d'aval au poste production, après conversion par un taux d'extraction. Les produits dérivés (riz soufflé et riz précuit) sont inclus dans le bilan de riz usiné et sont convertis en équivalent riz usiné. Ceux des autres produits tels que farine, gruaux, semoules, pellets, flocons et amidons sont inclus dans le bilan des brisures et sont exprimés en équivalent brisures de riz usiné.

Ces bilans concernent le territoire national « métropole + Dom ». Ils

détaillent - sauf pour les brisures - les variétés de riz de type Japonica et Indica.

Un bilan global pour l'ensemble des stades de transformation est également réalisé : chaque bilan est converti en « équivalent riz usiné + brisures de riz ». Puis l'ensemble des bilans est agrégé sur cette base commune. Pour éviter des doubles comptes, les postes transformation sont supprimés, de même que les postes production autres que celui du riz paddy.

Les utilisations intérieures sont établies en considérant que dans l'équivalent « riz usiné + brisures de riz », les brisures vont exclusivement à l'alimentation animale et l'usiné à l'alimentation humaine.

Résultats

En 2006-2007, la production française de riz paddy s'élève à 71 000 tonnes (5 %). Elle provient pour 86 % de la métropole (essentiellement de la Camargue), le reste provenant de Guyane.

La production de riz est très insuffisante pour couvrir les besoins de la consommation française. Le taux d'auto-provisionnement est de 14 % et la production nationale

couvre à peine un kilo sur les 6,5 kg consommés par personne et par an. Cette consommation se fait quasi exclusivement sous forme de riz usiné, le riz complet représentant des quantités tout à fait négligeables.

La consommation humaine correspond aux 4/5 des utilisations intérieures, le reste étant utilisé pour l'alimentation animale sous forme de brisures de riz. La consommation humaine est passée de 400 000 à 500 000 tonnes en 12 ans.

L'utilisation pour l'alimentation animale a progressé beaucoup plus faiblement.

La production, stable de 1995 à 2001, ralentit depuis. Il s'ensuit une augmentation de nos importations.

Les importations de riz, majoritairement de type Indica, se répartissent aux différents stades de transformation, comme suit : 69 % en usiné, 30 % en décortiqué et 2 % de riz paddy.

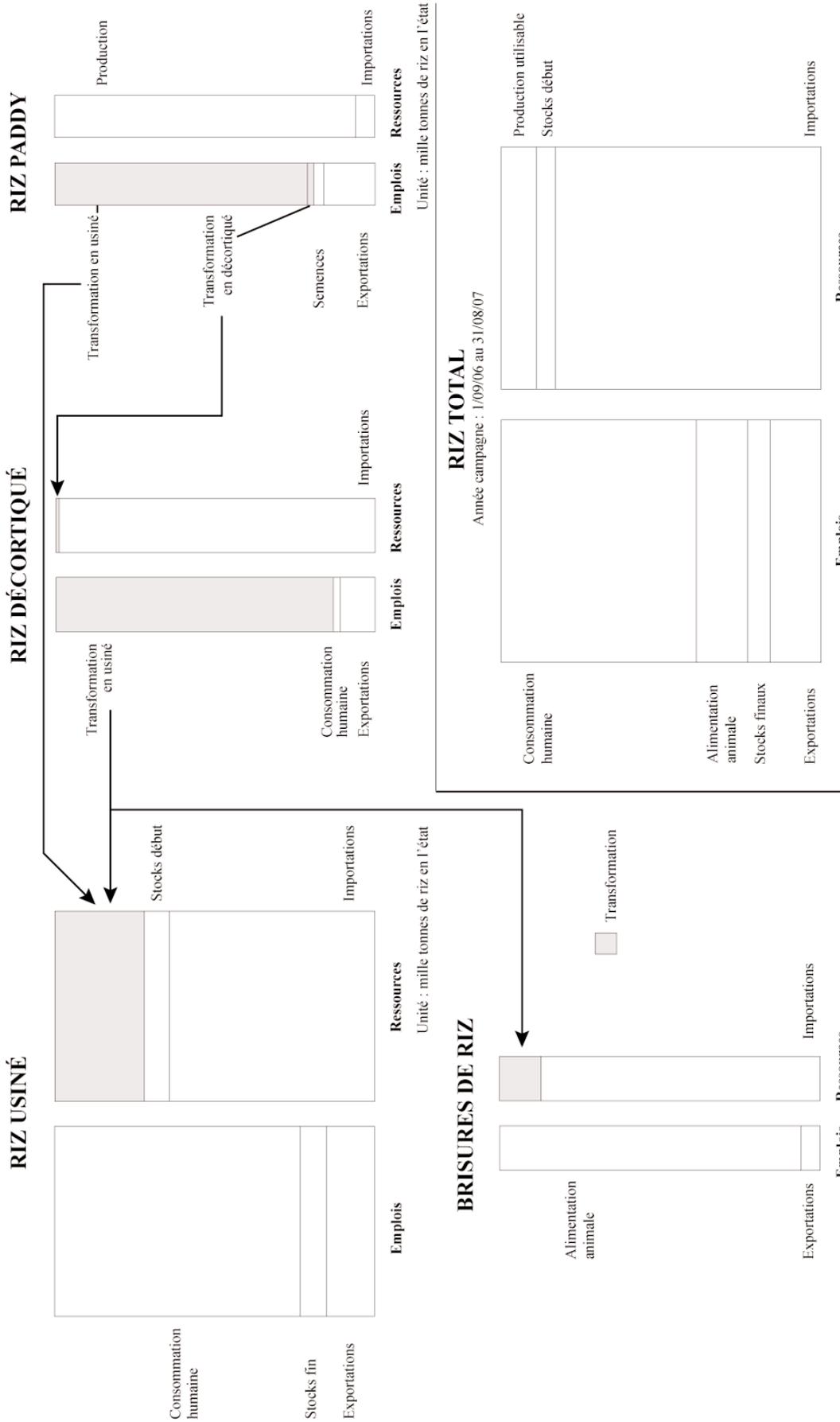
Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Bilans du riz

BILANS RIZ

Année campagne : 1/09/06 au 31/08/07
(aux différents stades de transformation)



Unité : mille tonnes de riz en l'état

Unité : mille tonnes d'équivalent usiné + brisures

Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

Bilan du riz en France en équivalent usiné + brisures de riz Campagne 2006-2007 (année campagne: 1^{er} juillet au 30 août)

Code	Code produit	Répartition en stades de transformation			Répartition en types de riz		Brisures	Total variétés
		Paddy	Décortiqué	Usiné	Japonica	Indica		
		B1241	B1242	B1243	B1341	B1342	B1244	B1245v

Conversion de paddy en usiné + brisures

Transformation en usiné	255,5
Taux de conversion en %	64,3
Usiné + brisures	164,3

Conversion de décortiqué en usiné + brisures

Conversion décortiqué en paddy en %	125,0
Conversion paddy en usiné + bris. en %	64,3
Conversion décort. en usiné + bris. en %	80,4

Bilan production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure

unité : milliers de tonnes équivalent riz usiné et brisures de riz

12	Production utilisable	71			47	24		71
20	Importations	5	118	339	115	347	106	568
25	- dont EUR 25	5	10	271	107	179	69	355
100	Stocks de début	0	0	41	26	15	0	41
991	Total ressources = emplois	76	118	380	188	386	106	680
30	Exportations	12	13	78	45	59	7	110
35	- dont vers EUR 25	12	13	72	41	57	7	104
40	Stocks finaux	0	0	41	25	16	0	41
50	Utilisation intérieure	64	105	261	118	311	99	529
51	- semences	2	0		1	1		2
53	- pertes	1	0	0	0	0	0	1
55	- alimentation animale	5	12	0	4	12	99	116
70	- consommation humaine (équivalent usiné)	56	93	261	113	298	0	410
70	- consommation humaine en l'état	-	1	409				

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	0	0	0	- 1	1	0	0
80	Taux d'approvisionnement (en %)	111			40	8		14
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	-	0,0	6,5	1,8	4,7	-	6,5

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilans des légumes secs

Méthodologie

La situation des légumes secs est analysée par produit à partir de quatre bilans distincts :

- un bilan pois, subdivisé entre pois protéagineux et de casserie d'une part et pois chiches d'autre part,
- un bilan fèves et féveroles,
- un bilan graines de lupin,
- un bilan autres légumes secs (lentilles, autres pois, haricots secs et vesces).

Un bilan « Total légumes secs » réalise ensuite une synthèse des quatre bilans de produits.

Les bilans des légumes secs ne considèrent que le grain (produit de base), sans aucun produit dérivé de transformation. Cette approche s'explique parce que les légumes secs et graines protéagineuses sont utilisés en quasi-totalité à l'état brut tant pour l'alimentation animale qu'humaine. Si les diversifications récentes du

pois (farines, amidons, fibres) venaient à prendre de l'ampleur, il deviendrait sans doute nécessaire d'ajouter les données sur les produits transformés dans ces bilans.

Résultats

Depuis la campagne 1993-1994, les superficies et les productions de pois protéagineux sont en constante régression, à l'exception des sursauts des campagnes de 1997 à 1999.

Malgré ces baisses, la production nationale de pois, destinée essentiellement à l'incorporation dans l'alimentation animale, reste excédentaire. Dans l'UE, les Pays-Bas et l'UEBL (Union économique belgo-luxembourgeoise) sont les principaux destinataires d'une partie de nos excédents.

Le principal débouché à l'exportation hors UE est celui des pays du

sous-continent indien. Ils sont destinés dans ce cas à la consommation humaine. Les autres graines protéagineuses telles que les fèves et féveroles ainsi que les graines de lupins sont plus particulièrement destinées à l'alimentation animale. Les principales importations de ces produits concernent les semences car les productions couvrent les besoins intérieurs.

Le faible niveau de production des autres légumes secs destinés à la consommation humaine (lentilles, haricots secs) amène à importer les quantités nécessaires aux utilisations intérieures. La consommation humaine annuelle de ces légumes secs atteint à peine un kilogramme par habitant.

En 2007, l'ensemble des productions de graines protéagineuses et de légumes secs a été divisé par trois par rapport à 1993.

Pour en savoir plus

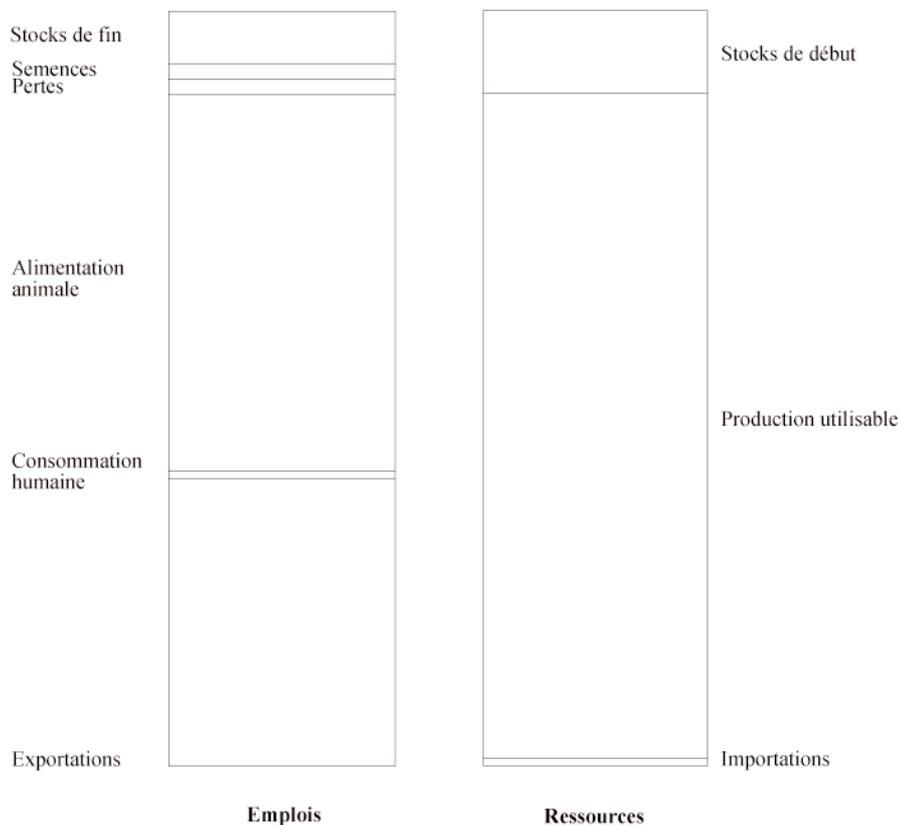
La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Bilan de marché

BILANS PROTÉAGINEUX ET LÉGUMES SECS

Année campagne : 1/07/06 au 30/06/07

(Exemple des pois secs)



Bilans des légumes secs

Bilan des graines protéagineuses en France

Campagne 2006-2007 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Total légumes secs	Pois			Fèves et féveroles	Lupins graines	Autres légumes
			Total	Protéagineux et secs	Chiches			
	Code produit	1300	1310	1310A	1310B	1330	1340	1300Z

Production

	Superficie (1 000 ha)	344	241	241		78	7	18
	Rendement (100 kg/ha)	40	42	42		37	22	21
	Production (1 000 t)	1 360	1 016	1 016		290	17	37

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes

12	Production utilisable	1 360	1 016	1 016	0	290	17	37
20	Importations	108	17	5	12	6	2	83
25	- dont EUR 25	16	3	3	1	5	2	6
100	Stocks de début	173	124	124	0	47	0	2
991	Total ressources = emplois	1 641	1 157	1 145	12	343	19	122
30	Exportations	655	444	443	1	191	0	20
35	- dont vers EUR 25	312	244	243	1	49	0	19
40	Stocks finaux	128	78	78	0	47	0	3
50	Utilisation intérieure	859	635	624	11	105	19	99
51	- semences	42	26	26	0	4	3	9
511	- origine indigène	32	23	23	0	4	1	4
513	- origine importée	10	3	3	0	0	2	5
514	- dont EUR 25	7	3	3	0	0	2	2
53	- pertes	20	20	20	0	0	0	0
55	- alimentation animale	678	575	575	0	88	15	0
56	- origine indigène	667	570	570	0	82	15	0
551	- origine importée	11	5	5	0	6	0	0
584	- dont EUR 25	8	3	3	0	5	0	0
70	- consommation humaine	118	14	3	11	13	1	90

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 45,4	- 46	- 46	0	0	0	0
80	Taux d'approvisionnement (en %)	158	160	163	0	276	89	32
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	1,86	0,22	0,05	0,17	0,21	0,02	1,42

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Méthodologie

Les pommes de terre font l'objet de trois bilans principaux :

- le bilan des pommes de terre hâtives,
- le bilan des autres pommes de terre qui regroupe les plants certifiés, les pommes de terre de conservation, les pommes de terre de féculerie,
- le bilan de la fécule de pomme de terre.

Le regroupement des deux premiers bilans donne le bilan global des pommes de terre.

Pommes de terre hâtives (ou primeurs)

Le bilan des pommes de terre hâtives porte sur les pommes de terre commercialisées avant le 1^{er} août. Ces pommes de terre sont essentiellement destinées à la consommation humaine en frais, car elles sont peu utilisées pour la fabrication des produits transformés. Les faibles quantités utilisées par l'industrie, dont on ignore la destination finale (exportation, consommation intérieure) sont portées, par souci de simplification, au poste consommation humaine de produits transformés.

Autres pommes de terre

Le bilan des autres pommes de terre est un bilan d'approvisionnement dont les postes intègrent à la fois le produit principal (la pomme de terre à l'état brut) et les produits transformés composés à partir du produit principal (chips, frites surgelées...). Les quantités de produits transformés sont affectées d'un coefficient qui permet de les convertir en équivalent pommes de terre.

Ce bilan a été décomposé en trois bilans correspondant chacun à un marché spécifique de la pomme de terre de conservation :

- plants certifiés
- pommes de terre de féculerie
- pommes de terre de conservation.

L'originalité du bilan d'approvisionnement des « Pommes de terre autres » tient au fait que la fécule de pomme de terre n'est pas traitée directement dans le bilan, au même titre que les autres produits transformés de la pomme de terre. Compte tenu de la spécificité de ce produit, dont le marché est très réglementé au niveau communautaire, Eurostat a créé un bilan spécifique à la fécule. Par voie de conséquence, le bilan pomme de terre autre est traité selon les règles du bilan global pour la pomme de terre de conservation et les plants et selon les règles appliquées aux bilans séparés pour la pomme de terre de féculerie (un bilan pour le produit agricole de base dont les mises en œuvre pour la production des produits transformés sont portées en emploi au poste transformation et un bilan de produit transformé).

Fécule de pomme de terre

Réalisé en poids de fécule, il s'agit du bilan simple d'un produit transformé. Les quantités portées au poste production du bilan sont équivalentes, après application du coefficient de transformation, aux quantités inscrites au poste transformation du bilan de marché de la pomme de terre de féculerie.

Résultats

En 2006-2007, la production totale de pommes de terre s'élève à 6,4 millions de tonnes, dont

179 000 tonnes de pommes de terre hâtives. Elle diminue ainsi de 4 % par rapport à la récolte de 2005-2006, et par rapport à la production moyenne des cinq dernières campagnes. Cette baisse de la production est due à une diminution du rendement de 1,6 t/ha (-4 %) par rapport à la récolte 2005-2006, où les conditions climatiques avaient été plus favorables. Les superficies, estimées à 158 000 hectares, restent quant à elles au même niveau que la campagne précédente.

Les échanges extérieurs sont réalisés à plus de 96 % avec l'Union Européenne. En 2006-2007, ils sont nettement excédentaires, avec un taux de couverture des importations par les exportations de 151 %, soit un excédent proche de 900 000 tonnes d'équivalent pommes de terre fraîches. Le taux de couverture gagne dix points par rapport à la campagne précédente.

En 2006-2007, plus de 40 % de la production a été exportée contre un tiers en 2005-2006. Les exportations sont essentiellement composées de pommes de terre de conservation à l'état brut (69 %), mais également de produits transformés (24 %). En 2006-2007, 1,8 million de tonnes de pommes de terre de conservation ont été vendues hors de nos frontières, contre 1,5 million en 2005-2006. La part des produits transformés dans les exportations perd un point en 2006-2007.

Les importations de pommes de terre, réalisées pour 70 % sous forme de produits transformés, augmentent en une campagne d'un

Bilans des pommes de terre

peu moins de 180 000 tonnes, soit 11 %.

Le taux d'approvisionnement gagne sept points par rapport à 2005-2006 où il avait déjà augmenté après une année de forte baisse. Il s'établit à 116 %. Constituée pour plus de la moitié de produits transformés, la consommation humaine

de pommes de terre représente 58 % des utilisations intérieures. La consommation par tête et par an augmente pour la troisième année consécutive : elle gagne 7 % et s'établit à 50,6 kg. Avec 123 000 tonnes, l'utilisation des pommes de terre pour l'alimentation animale représente 2 % des utilisations intérieures.

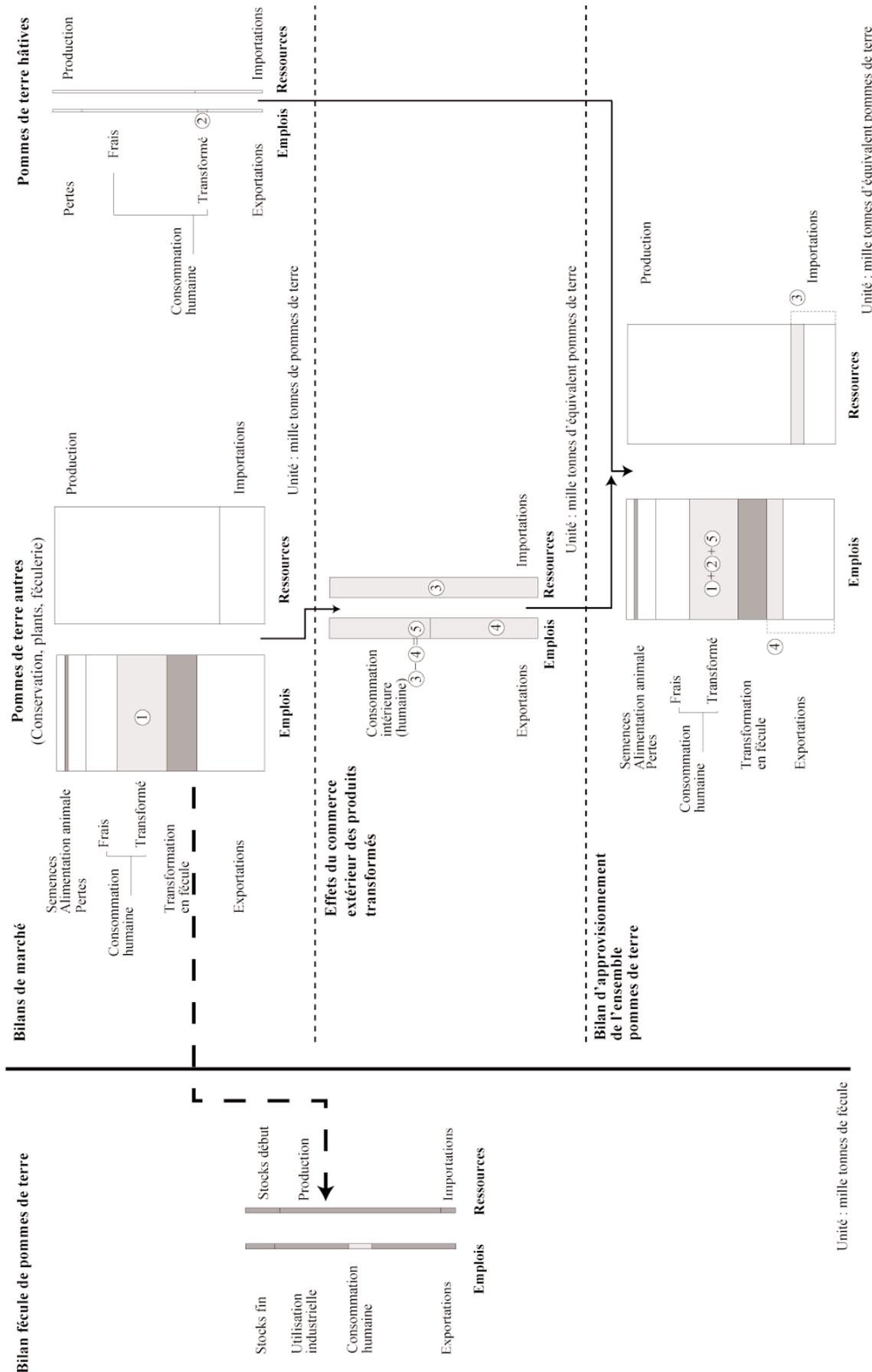
À 242 000 tonnes, la production de féculé diminue de 7 % et passe sous le niveau de la campagne 2003-2004, qui était déjà relativement bas. Cette industrie est toutefois largement exportatrice, avec un taux d'auto approvisionnement de 166 %.

Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

BILANS POMMES DE TERRE

Année campagne : 1/07/06 au 30/06/07



Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

■ Pommes de terre de féculerie
■ Produit transformé destiné à la consommation humaine

Bilans des pommes de terre

Bilan des pommes de terre et fécule de pommes de terre en France

Campagne 2006-2007 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Pommes de terre Total	Pommes de terre hâtives	Pommes de terre autres	Fécule de pommes de terre
	Code produit	1410	1411	1412	1490

Production

Superficie (1 000 ha)	ou ¹	158	8	150	1 131
Rendement (100 kg/ha)	ou ²	402	227	411	21,4
Production (1 000 t)	ou ³	6 363	179	6 184	242

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes

12	Production utilisable	6 363	179	6 184	242
20	Importations	1 737	83	1 654	23
25	- dont EUR 25	1 647	6	1 641	23
100	Stocks de début				52
991	Total ressources = emplois	8 100	262	7 838	317
30	Exportations	2 625	67	2 557	128
35	- dont vers EUR 25	2 532	66	2 466	103
40	Stocks finaux				43
50	Utilisation intérieure	5 475	194	5 281	146
51	- semences	309	0	309	0
511	- origine indigène	262	0	262	0
513	- origine importée	47	0	47	0
515	- dont importée de EUR 25	47	0	47	0
53	- pertes	707	36	671	0
55	- alimentation animale	123	0	123	0
551	- dont origine importée	0	0	0	0
585	- dont de EUR 25	0	0	0	0
60	- usages industriels	0			111
603	- dont amidon industriel	0			111
65	- transformation (fécule)	1 131	0	1 131	
70	- consommation humaine	3 205	159	3 046	35
73	- dont de produits transformés	1 884	14	1 870	35

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)				- 9
80	Taux d'approvisionnement (en %)	116	92	117	166
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	50,6	2,5	48,1	0,6

Pour le poste fécule de pommes de terre :

1. Produit de base transformé : 116 %
2. Taux d'extraction en %
3. Production utilisable de fécule.

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Méthodologie

Dans le secteur des fruits et légumes, des bilans sont réalisés sur les tomates, les choux-fleurs, les pommes de table, les pêches et nectarines, les poires, les oranges et les raisins de table. Ils portent sur douze mois d'une année-campagne.

Les tomates et les pêches font l'objet de deux bilans distincts :

- un bilan produit frais
- un bilan produits transformés.

Pour les autres produits, un seul bilan tenant compte des produits transformés est demandé par Eurostat. Mais en fait deux bilans sont réalisés par le SSP pour les fruits, l'un portant sur le produit frais, l'autre sur ses produits transformés. Ces deux bilans sont ensuite regroupés pour donner le bilan global du fruit. Pour les bilans choux-fleurs, un seul bilan (produit frais) est réalisé dans la mesure où le commerce extérieur des produits transformés, difficiles à identifier, ne peut être traité.

Tous les bilans sont exprimés en milliers de tonnes de produits frais, les produits transformés étant affectés de coefficients de conversion en équivalent produit frais, fixés le plus souvent par Eurostat.

Remarques :

- le contenu du poste transformation du bilan du produit frais est utilisé comme base de production du bilan des produits transformés, poste production utilisable (première transformation).
- dans un bilan, l'équilibre ressources-emplois doit être atteint. À cet effet, on solde le bilan sur la consommation humaine, poste du bilan pour lequel on ne dispose

généralement pas de données complètes. Seuls les achats des ménages en frais sont connus de façon partielle grâce au panel TNS WORLDPANEL.

Résultats

Choux-fleurs et brocolis

Pour la campagne 2006-2007 (1^{er} avril 2006 au 31 mars 2007), la production française de chou-fleur et brocoli est en hausse de 33 % par rapport à la campagne précédente marquée par les gelées. La production de chou-fleur représente 94 % de la production totale. L'offre française provient, pour l'essentiel, de la région Ouest (Bretagne et Basse-Normandie) qui fournit plus de 83 % de la production totale de chou-fleur. Les surfaces de la campagne 2006-2007 sont en très légère progression par rapport à la campagne précédente (+ 1 %). Pour la production destinée à la transformation, amenée à absorber les excédents temporaires, les volumes ont progressé très fortement : + 115 % par rapport à la campagne précédente. La production de brocoli, en forte hausse depuis le début des années 1990, a reculé pour la quatrième année consécutive, pour atteindre seulement 25 700 tonnes. Cette baisse est surtout sensible dans le bassin Nord.

Les exportations françaises de chou-fleur et brocoli (en frais), pour l'ensemble de la campagne 2006-2007, se sont élevées à 188 100 tonnes, en hausse de 24 % par rapport à la campagne précédente mettant ainsi fin à la baisse observée depuis ces trois dernières années. L'augmentation des exportations est essentiellement imputable à l'Allemagne qui représente

plus de la moitié des exportations de chou-fleur, mais également aux Pays-Bas devenus le deuxième plus important client de la France. La quasi-totalité des tonnages exportés ont alimenté les marchés des pays de l'Union Européenne. Les exportations vers les nouveaux membres de l'Union européenne se sont élevées à 11 810 tonnes, soit plus de 73 % d'augmentation par rapport à la campagne précédente. Nos importations de chou-fleur et brocoli ont porté sur 42 700 tonnes (+ 1,4 %). Elles concernent essentiellement le brocoli, pour lequel la production est concentrée en Espagne et en Italie suivie de près par les Pays-Bas. L'Espagne est, de loin, notre principal fournisseur, avec 33 000 tonnes (77 % du total de nos importations). Sur l'ensemble de la campagne 2006-2007, nos échanges sont restés largement excédentaires (+ 145 400 tonnes représentant plus de 72,6 millions d'euros).

Ainsi, la production de chou-fleur et brocoli est donc largement suffisante pour la consommation française. Le taux d'approvisionnement est de 149 %.

La consommation par habitant atteint 4,6 kg/personne/an dont 1,9 kg sous forme de choux-fleurs ou brocolis surgelés. Cette consommation apparente sous forme surgelée est toutefois très indicative : égale aux volumes transformés, elle ne tient compte ni des exportations, ni des mises en stocks.

Tomates

La production de tomates est très différenciée entre tomates fraîches, essentiellement produites sous serres

Bilans des fruits et légumes

et tomates pour la transformation, dont les variétés spécifiques sont produites en plein air. La production destinée à la transformation ne cesse de régresser. Le marché de la tomate transformée dépend largement de la réglementation communautaire dont les dispositions évoluent fréquemment, notamment au niveau des seuils de transformation bénéficiant d'aides allouées aux États membres. En 2006-2007, la production française de produits de première transformation de la tomate dépasse à peine les 100 milliers de tonnes d'équivalent tomate fraîche alors qu'elle avoisinait les 400 milliers de tonnes en 1999-2000.

La consommation de produits transformés à base de tomate a connu un fort développement. Les importations comblent l'écart. Les principaux produits importés sont les produits déshydratés, les concentrés et les sauces à base de tomate (ketchup...). Ces produits proviennent surtout d'Espagne et d'Italie. Le taux d'approvisionnement de la France en produits transformés de la tomate est traditionnellement peu élevé. Après s'être progressivement redressé pendant plusieurs années pour atteindre 43 % en 1999-2000, il se dégrade depuis et se situe à 10 % en 2006-2007. A contrario, la production de tomate fraîche se développe pour satisfaire une consommation également croissante, bien que plus modérée que celle des produits transformés.

Passant de 11,8 kg/habitant en 1994-1995 à 12,5 kg/habitant en 1999-2000, la consommation de tomates fraîches continue d'augmenter pour atteindre

14 kg/habitant en 2006-2007. Cette consommation repose pour près de la moitié sur l'importation, en provenance le plus souvent du Maroc et d'Espagne, deux pays qui ont développé leurs exportations vers la France depuis 1990 au détriment des Pays-Bas et de la Belgique.

Pommes de table

La France est un pays traditionnellement exportateur de pommes fraîches. Les exportations françaises de pommes fraîches fluctuent entre 600 et 900 milliers de tonnes suivant les campagnes.

Après avoir atteint un niveau record de 224 000 tonnes en 2004-2005, les importations de pommes fraîches diminuent pour la deuxième campagne consécutive. Elles s'inscrivent en baisse avec tous nos principaux fournisseurs hors Union européenne. L'essentiel des importations a lieu d'avril à juin, à contre-saison de la campagne française. Après avoir régulièrement baissé jusqu'en 1997/1998, la consommation humaine en frais s'est redressée depuis avec la multiplication des variétés. Toutefois, elle semble marquer le pas sur les deux dernières campagnes.

La consommation intérieure de pommes sous forme de produits transformés (jus, compotes, surgelés...) devient prépondérante. Régulièrement déficitaire, le solde des échanges de produits transformés à base de pomme se dégrade constamment depuis 2000-2001. La majeure partie des importations de pomme est réalisée sous forme de jus.

La consommation humaine de pommes reste stable par rapport à

2005-2006 : 24 kg par habitant (dont 12,4 kg sous forme de produits transformés).

Le taux d'approvisionnement de la France en pommes fraîches et transformées demeure positif (105 % en 2006-2007).

Oranges

La principale zone de production d'oranges en métropole, quelques vergers en Corse, assure une production annuelle proche du millier de tonnes. En raison d'une production commercialisable d'origine française (y compris DOM) variant entre 4 et 6 milliers de tonnes par campagne, les importations assurent la quasi-totalité de l'approvisionnement du marché français, tant en fruits frais qu'en produits transformés.

Le solde des échanges extérieurs est donc structurellement très déficitaire. Si le déficit en fruits frais reste relativement stable (environ 400 milliers de tonnes suivant les campagnes), celui en produits transformés se creuse pour atteindre 7 millions de tonnes d'équivalent fruits frais sur la période récente alors qu'il ne dépassait pas les 3 millions de tonnes d'équivalent fruits frais en 1994-1995. La majeure partie des importations d'orange est réalisée sous forme de jus et surtout de concentrés d'orange dont une petite quantité est réexportée.

Les importations d'oranges fraîches proviennent essentiellement d'Espagne qui nous fournit également la majeure partie des jus et concentrés, avec la Belgique et l'Allemagne.

L'orange fraîche est l'agrumes le plus consommé en France. La consommation apparente d'orange fraîche par habitant et par an oscille généralement entre 5 et 7 kg.

L'évolution de la consommation humaine de produits transformés intègre la variation des stocks. Cette dernière, n'étant pas connue, est prise en compte de fait dans la consommation humaine. La variation annuelle de la consommation humaine d'oranges transformées est souvent influencée par l'effet stock de jus et concentrés d'orange, celui-ci évoluant sensiblement d'une campagne à l'autre en raison des cours très fluctuants des jus et concentrés. Sur longue période, l'effet stocks perdant son influence, on constate que la consommation par habitant augmente fortement, passant de 45 kg en 1994-1995 à plus de 109 kg en moyenne sur les cinq dernières campagnes.

Pêches

En 2006, la production de pêches et nectarines est inférieure à celle de 2005 de 2 %, et au niveau moyen 2001-2005 de 4 %. La superficie en production a diminué de 15 % par rapport à la moyenne 2001-2005 et de 7 % par rapport à 2005 ; cette baisse est en partie expliquée par de nombreux arrachages liés à la sharka en Rhône-Alpes. Les rendements ont été bons dans l'ensemble en 2006, dépassant souvent ceux de 2005, grâce à de bonnes conditions de floraison et malgré des dégâts de grêle.

Les pêches et nectarines importées en 2006-2007 le sont à l'état frais dans 85 % des cas ; cette proportion se monte à 95 % pour les exportations.

Les importations de pêches fraîches enregistrées au cours de la campagne 2006-2007 sont supérieures au niveau moyen 2001-2002 à 2005-2006 de 40 %, et en hausse de plus de 20 % par rapport au niveau déjà élevé de 2005-2006. Les exportations ont connu une légère hausse par rapport à la campagne précédente, et une baisse de 6 % par rapport à la moyenne des cinq dernières campagnes. La balance commerciale est déficitaire pour la sixième campagne consécutive. Le déficit observé en 2006-2007 a encore augmenté de moitié par rapport au niveau « record » [depuis 1998-1999 au moins] enregistré en 2005-2006. Les échanges de pêches fraîches se déroulent essentiellement avec les pays de l'Union européenne. La part de l'UE (à 25 depuis 2004-2005) dans ces échanges est restée globalement stable. En 2006-2007, elle représente 97 % des importations françaises et 87 % des exportations françaises.

Pour les pêches transformées, la majorité des ressources totales est importée : 68 % des ressources de pêches transformées proviennent de l'UE en 2006-2007

En relation avec la réduction des mesures d'intervention publique, les quantités de pêches et nectarines fraîches retirées du marché sont, comme durant les trois campagnes précédentes, restées très inférieures aux niveaux connus avant. Proches de ceux de la campagne précédente, les retraits ne représentent plus que 2 % du poste « utilisation intérieure ». 2 % des pêches et nectarines destinées au marché intérieur (utilisation intérieure) sont finalement orientées

vers la transformation. S'ajoutent à ces quantités transformées, les importations de pêches et nectarines déjà transformées qui correspondent, cette année encore, à environ 6 % des utilisations intérieures de produits frais.

La consommation annuelle par habitant de pêches fraîches a de nouveau augmenté cette campagne. Entre le 1^{er} avril 2006 et le 31 mars 2007, un Français en a consommé en moyenne 6,2 kilogrammes.

La consommation de pêches transformées est faible et peu variable. Depuis neuf campagnes, elle est de l'ordre de 0,5 kg par habitant et par an.

Poires

En 2006, la récolte en poires est légèrement supérieure à la récolte précédente, peu élevée ; la production 2006 est inférieure de 2 % aux volumes moyens produits lors des cinq dernières campagnes, affaiblis par le niveau particulièrement bas de la récolte 2003 (gel, sécheresse et canicule). La surface du verger de poiriers a reculé de 7 % en un an et 12 % par rapport à la moyenne 2001-2005 ; ces arrachages n'ont épargné aucune région de production, et ont touché toutes les variétés hormis celles d'hiver.

En 2006-2007, le déficit chronique des échanges de poires est resté élevé, dépassant la moyenne des campagnes 2001-2002 à 2005-2006 de près d'un tiers. Il est toutefois moins important que le niveau « record » de la campagne précédente (importations moindres de 2 % et exportations meilleures

Bilans des fruits et légumes

de 18 %). Par rapport à la moyenne quinquennale, les quantités exportées ont progressé de 6 %, alors que les importations, plus de trois fois plus importantes que les exportations en volume, ont atteint un niveau supérieur de 22 % à la moyenne.

Les poires importées proviennent essentiellement de l'Union européenne (78 % en 2006-2007). Les poires importées proviennent principalement d'Italie, puis des Pays-Bas et de la Belgique. Hors UE, l'Argentine reste, en 2006-2007, le premier fournisseur en poires de la France (derrière l'Italie, toutes origines confondues). Les exportations françaises de poires sont destinées à l'UE à hauteur de 81 % du total exporté.

Durant la campagne 2006-2007, la population française a consommé en moyenne 5 kilogrammes de poires par an et par habitant.

Raisins de table frais

Après la récolte moyenne de 2005, la récolte de raisins pour la campagne 2006-2007 avec 54,4 milliers de tonnes est une récolte faible. Elle est inférieure à celle de 2004-2005, année de petite récolte (56,6). La vocation de la France à produire du raisin de table tend donc à diminuer. La production de raisins de table de la dernière décennie pouvait dépasser 70 milliers de tonnes.

Les importations de raisins frais de table ont une nouvelle fois légèrement augmenté par rapport à l'année précédente (147 milliers de tonnes contre 141 milliers de tonnes en 2005) et les importations en provenance de nos voisins européens sont stables. Les importations d'Italie, notre principal fournisseur, ont même légèrement reculé. La France exporte du raisin de table (17 milliers de tonnes) principalement en direction des pays de l'Union européenne (Allemagne, Royaume-Uni, Pays-Bas, Italie, Union

économique belgo-luxembourgeoise). Les exportations de raisins de table avaient fortement crû en 2004 (21 milliers de tonnes). Les importations de raisins secs étaient sur une tendance ascendante depuis 1995. Elles augmentent légèrement en 2006-2007 (109 milliers de tonnes en poids de fruits frais). Elles proviennent essentiellement de Turquie. Les raisins secs sont réexportés vers l'UE pour un montant de 11 milliers de tonnes (en poids de fruits frais).

En moyenne, la consommation annuelle par habitant en poids de raisin frais est de 4,2 kg dont 1,5 kg sous forme de raisins secs (soit une quantité d'un peu plus de 350 g en poids de raisins secs). Globalement, le taux d'auto-provisionnement s'élève à 19 %. La France demeure totalement dépendante de l'extérieur pour sa consommation de raisins secs. Sa production de raisins de table ne lui permet de couvrir qu'un peu moins du tiers de ses besoins en raisins frais de table (30 %).

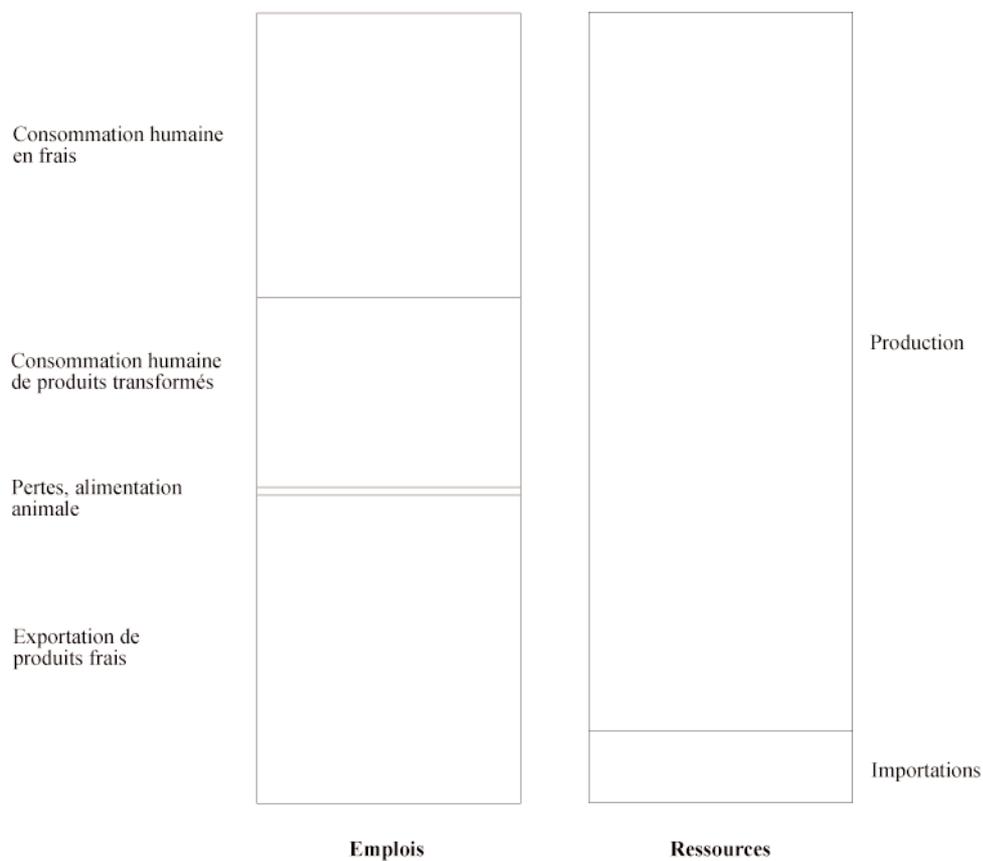
Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Bilan de marché

BILAN CHOUX-FLEURS ET BROCOLIS

Année campagne : 1/04/06 au 31/03/07



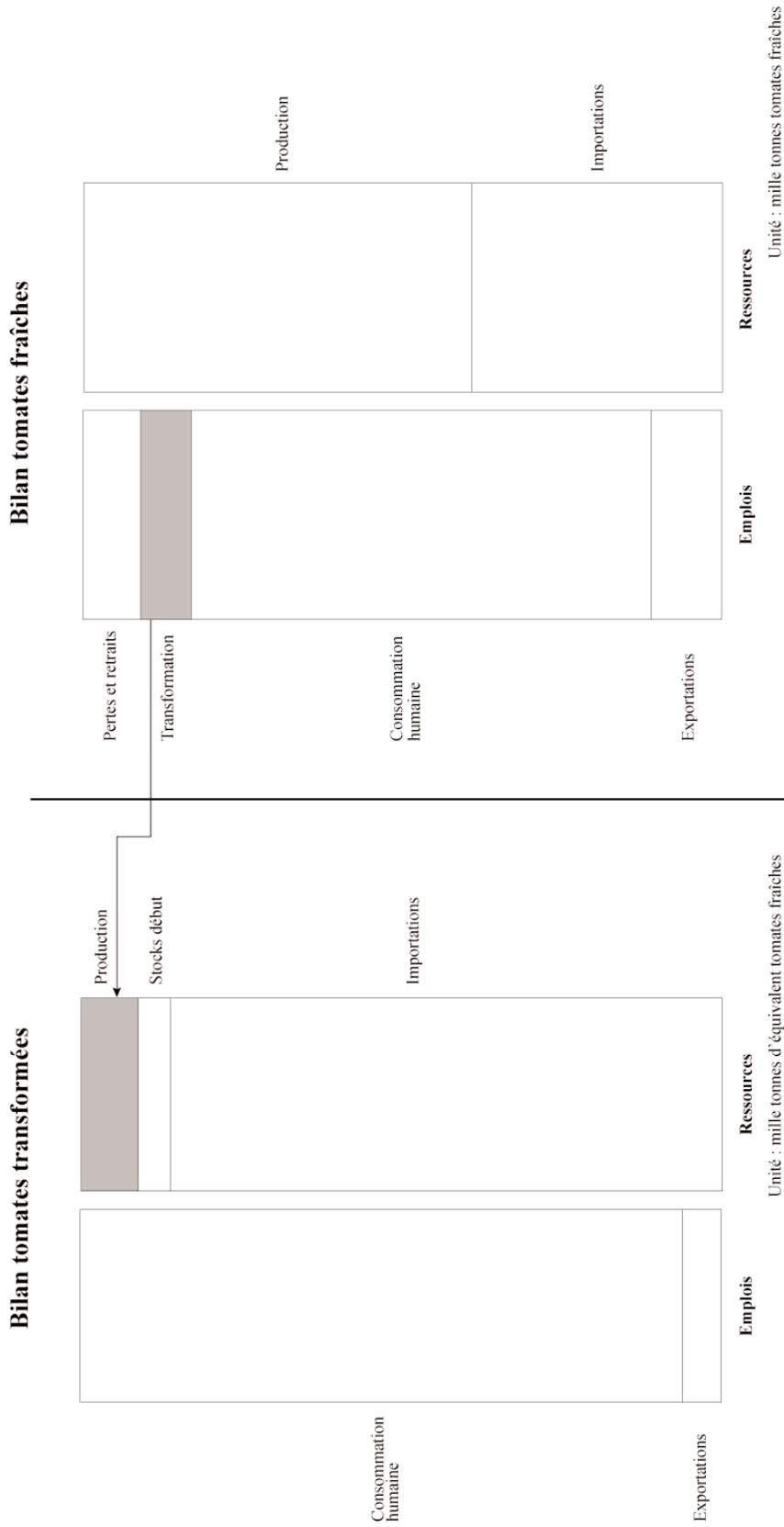
Unité : mille tonnes de choux-fleurs et de brocolis frais

Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

Bilans des fruits et légumes

BILAN TOMATES

Année campagne : 1/04/06 au 31/03/07



Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

■ Produits transformés

Bilan des légumes en France

Campagne choux-fleurs et brocolis, tomates
(année campagne : 1^{er} avril au 31 mars)

Code		Choux-fleurs brocolis	Total	Tomates	
				Fraîches	Transformées
	Code produit	1711	1712E	1712	1713

Production

unité : 1 000 tonnes d'équivalent produit frais

12A	Produits congelés				1
12B	Concentrés				86
12C	Tomates pelées				3
12D	Autres (tomates non pelées)				7
12E	Jus				8
	Total première transformation				105
12Z	Deuxième transformation				224

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure

12	Production utilisable (1 ^{re} transformation)				105
15	Ventes des producteurs professionnels	440	760	760	
20	Importations	43	1 463	489	974
25	- dont EUR 25	42	1 146	254	892
200	- dont de produits transformés		974		974
205	- dont de EUR 25		892		892
100	Stocks de début	0	48	-	48
991	Total ressources = emplois	483	2 376	1 249	1 127
30	Exportations	188	210	143	67
35	- dont vers EUR 25	187	187	130	57
300	- dont de produits transformés		67		67
305	- dont vers EUR 25			57	
40	Stocks finaux	0		-	0
50	Utilisation intérieure	295	2 166	1 106	1 060
53	- pertes et retraits	4	111	111	
55	- alimentation animale	1		-	
65	- transformation		105	105	
70	- consommation humaine	289	1 950	890	1 060
73	- dont à l'état transformé	118	1 060		1 060

Ratios

45	Variation de stocks (1 000 t)	0	-	-	- 48
80	Taux d'approvisionnement (en %)	149	35	69	10
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	4,6	30,8	14,0	16,7

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilans des fruits et légumes

Bilan des fruits en France

Campagne poires et pêches (y compris brugnons et nectarines)
(année campagne : 1^{er} avril au 31 mars)

Code	Code produit	Paires de table			Pêches (y compris brugnons et nectarines)		
		Total	Fraîches	Transformées	Total	Fraîches	Transformées
		1722	1722HT	1722T	1723E	1723	1724

Production

unité : 1 000 tonnes d'équivalent produit frais

12E	Jus	0,0
12F	Nectars	0,0
12G	Conserves au sirop	4,8
12H	Autres	4,9
	Total première transformation	9,7

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure

12	Production utilisable (1 ^{re} transformation)			42,6			9,7
15	Ventes des producteurs professionnels	225,9	225,9		387,0	387,0	
20	Importations	172,0	117,2	54,8	165,6	140,3	25,3
25	- dont EUR 25	134,4	82,1	52,3	159,2	135,4	23,8
200	dont de produits transformés	54,8		54,8	25,3		25,3
205	- dont EUR 25	52,3		52,3	23,8		23,8
100	Stocks de début	4,1	4,1	-	-	-	-
991	Total ressources = emplois	402,0	347,2	97,4	562,3	527,3	35,0
30	Exportations	50,7	45,1	5,6	75,7	71,6	4,1
35	- dont vers EUR 25	41,0	36,2	4,7	65,5	62,2	3,4
300	dont de produits transformés	5,6		5,6	4,1		4,1
305	- dont vers EUR 25	4,7		4,7	3,4		3,4
40	Stocks finaux	3,7	3,7	-	-	-	
50	Utilisation intérieure	347,7	298,4	91,8	486,6	455,7	30,9
53	- pertes et retraits	25,6	25,6	-	53,9	53,9	
55	- alimentation animale	0,0	0,0	-	0,6	0,6	
65	- transformation		42,6		9,7	9,7	
70	- consommation humaine	322,0	230,2	91,8	422,4	391,5	30,9
73	- dont à l'état transformé	91,8		91,8	30,9		30,9

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 0,4	- 0,4	-	-	-	-
80	Taux d'auto-approvisionnement (en %)	65	76	46	80	85	31
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	5,1	3,6	1,4	6,7	6,2	0,5

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilans des fruits et légumes

Bilan des fruits en France

Campagne pommes de table et oranges (année campagne : 1^{er} octobre au 30 septembre)

Code		Pommes de table			Oranges		
		Total	Fraîches	Transformées	Total	Fraîches	Transformées
	Code produit	1721	1721HT	1721T	1725	1725HT	1725T

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
 unité : 1 000 tonnes d'équivalent produit frais

12	Production disponible (transformation)			421			9
15	Ventes des producteurs professionnels	1 724	1 724		55		
20	Importations	616	158	458	8 292	432	7 860
25	- dont EUR 25	524	105	419	6 472	361	6 111
200	dont de produits transformés	458		458	7 860		7 860
205	- dont EUR 25	419		419	6 111		6 111
100	Stocks de début	329	329	-	-	-	-
991	Total ressources = emplois	2 669	2 211	879	8 297	437	7 869
30	Exportations	761	668	93	883	25	858
35	- dont vers EUR 25	632	548	84	797	20	777
300	dont de produits transformés	93		93	858		858
305	- dont vers EUR 25	84		84	777		777
40	Stocks finaux	261	261	-	-	-	-
50	Utilisation intérieure	1 647	1 282	786	7 414	412	7 011
53	- pertes et retraits	125	125	-	21	21	-
55	- alimentation animale	0	0	-	-	-	-
65	- transformation		421			9	
70	- consommation humaine	1 522	736	786	7 393	382	7 011
73	- dont à l'état transformé	786		786	7 011		7 011

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 68	- 68	-	-	-	-
80	Taux d'auto-provisionnement (en %)	105	134	54	0,1	1,2	0,1
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	24,0	11,6	12,4	116,6	6,0	110,6

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilan des fruits en France

Campagne raisins de table frais (année campagne : 1^{er} août au 30 juillet)

Code		Raisins de table		
		Total	Frais	Transformés
	Code produit	1726	1726HT	1726T

Production

unité : 1 000 tonnes d'équivalent produit frais

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure

12	Production disponible (transformation)			0,0
15	Ventes des producteurs professionnels	54,4	54,4	
20	Importations	255,7	146,5	109,2
25	- dont de EUR 25	134,6	120,2	14,6
200	dont de produits transformés	109,2		109,2
205	- dont de EUR 25	14,6		14,6
100	Stocks de début	0,0	0,0	0,0
991	Total ressources = emplois	310,1	200,9	109,2
30	Exportations	30,0	17,4	12,6
35	- dont vers EUR 25	25,4	14,5	10,9
300	dont de produits transformés	12,6		12,6
305	- dont de EUR 25	10,9		10,9
40	Stocks finaux	0,0	0,0	0,0
50	Utilisation intérieure	280,1	183,5	96,6
53	- pertes et retraits	14,1	14,1	0
55	- alimentation animale			
65	- transformation	0,0	0,0	
70	- consommation humaine	266,1	169,5	96,6
73	- dont à l'état transformé	96,6		96,6

Ratios

45	Variation de stocks (1 000 t)	0,0	0,0	0,0
80	Taux d'auto-provisionnement (en %)	19	30	0
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	4,2	2,7	1,5

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Méthodologie

La situation du groupe sucre est analysée à partir de quatre bilans :

- Trois bilans de marché :
 - le bilan de la betterave sucrière,
 - le bilan de la canne à sucre,
 - le bilan du miel,
- Un bilan d'approvisionnement :
 - le bilan du sucre (saccharose exclusivement, soit le sucre extrait de la canne et de la betterave et ses produits transformés).

Les bilans du groupe sucre sont réalisés sur le territoire de la métropole et des Dom.

Le bilan sucre est le bilan d'approvisionnement réalisé non pas au niveau de la matière première, ce qui est généralement le cas, mais d'un produit transformé. C'est dû à l'intérêt prépondérant que présente le sucre par rapport à sa matière première (betterave ou canne) en ce qui concerne l'approvisionnement, la consommation, le commerce extérieur tant à l'état brut (sucre) qu'à l'état transformé (produit sucré). Le bilan miel est réalisé en complément du bilan du sucre, suivant les recommandations d'Eurostat.

Le bilan de la mélasse, sous-produit de l'extraction du sucre de betterave et de canne, n'est plus établi depuis la campagne 2002-2003, suite à l'arrêt de l'enquête sur la production de mélasse de betterave par le Syndicat National des Fabricants de Sucre (SNFS).

Betterave et canne à sucre

Les bilans de la betterave et de la canne à sucre sont centrés sur la collecte de la matière première à l'état brut (canne à sucre ou betterave) et leur utilisation.

Les échanges extérieurs sont inexistant, ainsi que les stocks, quasi nuls en fin de campagne. Généralement travaillée à proximité des lieux de production immédiatement après la récolte, la matière première brute circule peu.

De ce fait, le poste production des deux bilans regroupe toute la ressource, destinée majoritairement à la transformation (fabrication du sucre). Les autres usages (distillation) se développent toutefois pour répondre aux besoins en agrocarburants. Ils correspondent aussi bien à l'utilisation de jus bruts que de sirops de sucre destinés à la fermentation et distillation.

Sucre

Ce bilan est réalisé en poids de sucre. La production est égale au sucre extrait des quantités de canne et de betteraves mises en œuvre dans le poste transformation des bilans betterave et canne. Il est ensuite tenu compte du commerce extérieur et des stocks du sucre en l'état ou contenu dans les produits sucrés. Dans ce dernier cas, des coefficients de conversion permettent de transcrire le poids des produits transformés en équivalent sucre. La résultante est l'utilisation intérieure, correspondant à la consommation humaine sous forme de sucre en l'état ou transformé, très majoritairement, le reste étant le sucre utilisé par la chimie-pharmacie.

Résultats

Betterave et canne à sucre

Recouvrant 379 000 hectares en 2006-2007, les surfaces en betteraves industrielles (pour le sucre ou l'alcool) sont quasi stables (-0,6 %) par rapport à la campagne

précédente. Les surfaces en canne à sucre sont restées stables à 41 000 hectares. La production augmente de 4 %, grâce à des rendements en hausse (77 t/ha contre 69 t/ha à la campagne 2005-2006).

Le rendement en sucre atteint 11,7 t/ha. Ce rendement est un des meilleurs de l'Union européenne avec celui de la Belgique, les Pays-Bas arrivant en troisième position avec 11 t/ha. Avec la réforme de l'OCM sucre entrée en vigueur en juillet 2006, la part destinée à la transformation en sucre se réduit, passant de 90 % sur la campagne 2005-2006 à 77 % pour cette campagne. Dans le même temps, la part de la distillation progresse fortement, en raison du développement des agrocarburants.

Sucre

Avec une production de 3,9 millions de tonnes (sucre y compris la part destinée à la chimie/pharmacie) sur la campagne 2006-2007, la production française de sucre est en baisse de 10 % comparée à celle de la campagne 2005-2006. (dont 0,29 million de tonnes de sucre de canne). Premier producteur de sucre européen (y compris le sirop de sucre pour alcool/éthanol) devant l'Allemagne sur la campagne 2006-2007, la France représente 27 % de la production de l'Union européenne à 25, la Pologne arrivant en troisième position avec 10 %.

Avec 2,6 millions de tonnes de sucre exportées en 2006-2007 (dont 0,7 million de tonnes sous forme de produits transformés), la France affiche une baisse de 30 % sur le niveau de la campagne précédente.

Bilans du groupe sucre

Les importations, constituées à 65 % de sucre sous forme de produits transformés, sont en hausse de 10 % par rapport à la campagne 2005-2006 et atteignent 1,1 million de tonnes.

L'excédent des échanges extérieurs, qui repose principalement sur nos échanges de sucre en l'état, se réduit de 45 % par rapport à 2005-2006 et se situe à 1,5 million de tonnes (2,7 millions en 2005-2006). La majeure partie de cet excédent, traditionnellement réalisée avec les pays tiers sous forme de sucre en l'état, est divisée par trois, en raison de l'arrêt des exportations hors quota. Les pays tiers ne représentent plus qu'un tiers des exportations de sucre en l'état contre plus des trois quarts auparavant. Les ventes vers les pays tiers sont fortement concentrées (Algérie, Suisse, Croatie, Syrie).

En revanche, les échanges de sucre sous forme de produits transformés restent déficitaires de 38 000 tonnes en 2006-2007 mais le déficit est presque divisé par deux par rapport à la campagne précédente (- 66 000 tonnes en 2005-2006).

La consommation alimentaire de sucre en France s'élève à 2 millions de tonnes en 2006-2007, en baisse de près de 3 % par rapport à la campagne précédente. Hors cette consommation, une petite quantité de sucre, estimée à 196 000 tonnes en 2006-2007, sert à des usages chimiques ou pharmaceutiques. Au total, l'utilisation de sucre en France, qui s'est élevée à 2 millions de tonnes en 2006-2007 augmente de 2,3 % par rapport à la campagne précédente. La consommation de sucre se fait principalement sous forme de produits transformés qui représente aujourd'hui plus des trois quarts du total consommé.

La consommation humaine par tête a peu varié depuis les années quatre-vingt. En 2006-2007, elle s'élève à 33 kg de sucre par tête. Après une hausse au cours des campagnes 2003-2004 et 2004-2005, elle diminue à nouveau depuis deux ans.

Miel

Malgré l'augmentation du nombre de ruches, qui passent de 940 000 à 971 000, la production de miel est en baisse de 6 %. Elle se situe à 15 000 tonnes en 2006-2007. Les exportations représentent un tiers de la production nationale. La consommation apparente de miel d'origine nationale serait de 10 000 tonnes. Stables par rapport à la campagne précédente à 22 000 tonnes, les importations de miel représentent environ 70 % de la consommation apparente.

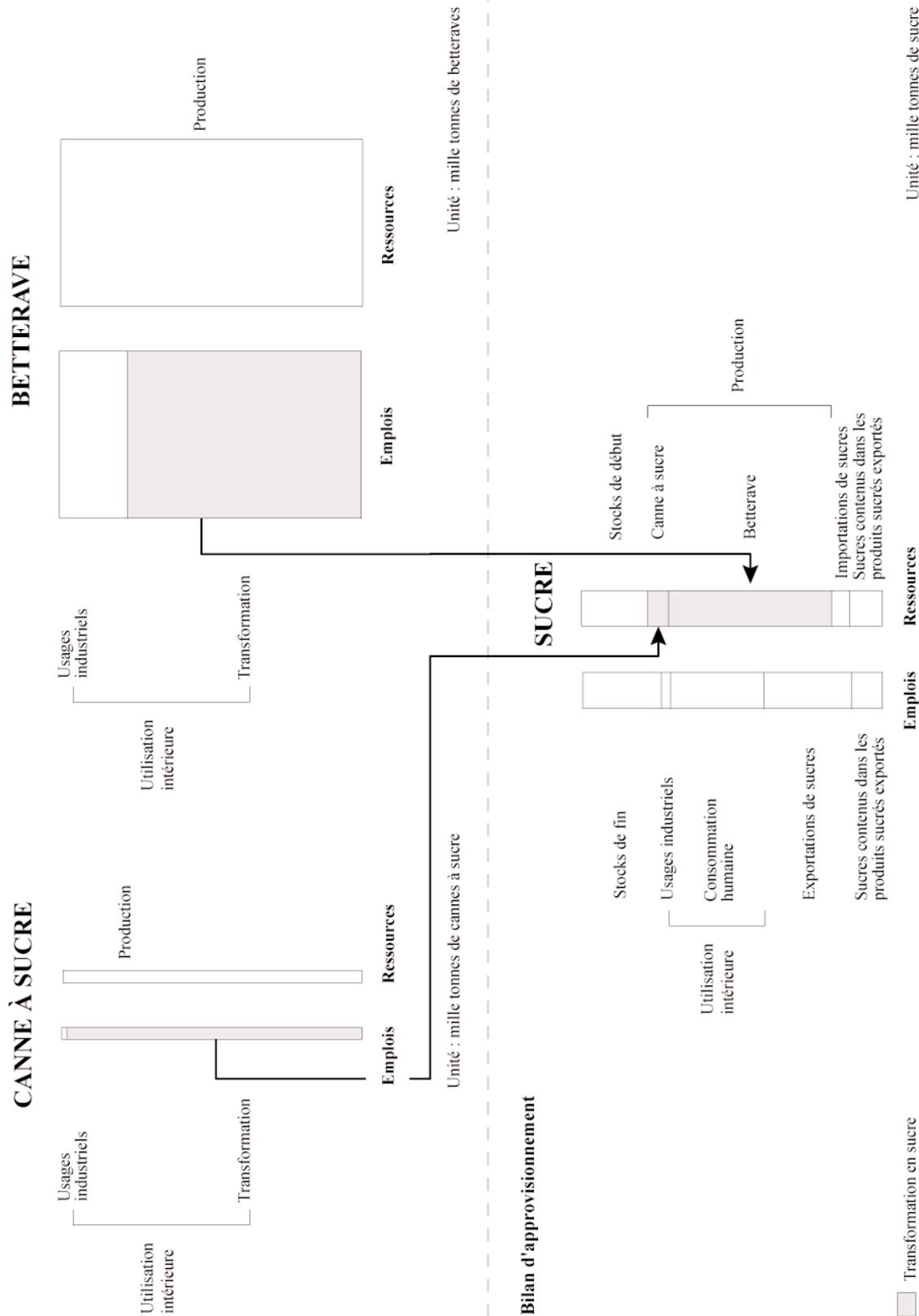
Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Bilans de marché

BILAN SUCRE

Année campagne : 1/07/06 au 30/06/07



Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

Bilans du groupe sucre

Bilan du sucre en France

Campagne 2006-2007 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Betteraves sucrières	Betteraves à sucre	Sucre (sucre blanc)	Miel
	Code produit	1511	151A	1520	4900

Production

unité : 1 000 t de produit
Nombre de ruches⁴

Superficie (1 000 ha) ^{1 4}	379	41	25 690	971 ⁴
Rendement (100 kg/ha) ²	788	64,0	15,4 %	
Production (1 000 t) ³	29 879	2 610	3 948	15

dont destiné aux sucreries :

Superficie (1 000 ha) ^{1 4}	292	37	23 125	
Rendement (100 kg/ha) ²	792	64,0	15,8 %	
Production (1 000 t) ³	23 125	2 393	3 661	

Bilan Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux

+ utilisation intérieure

unité : 1 000 tonnes

12	Production utilisable	29 879	2 610	3 948	15
95	- dont sucre de betterave			3 661	
20	Importations	1	0	1 085	22
25	- dont de EUR 25	1	0		13
201	- dont produits sucrés			703	
203	- dont de EUR 25				
100	Stocks de début	0	0	1 431	-
104	- dont sucre, sucrât, raffineries	0	0		-
105	- dont autres stocks (commerçants, importateurs)	0	0		-
991	Total ressources = emplois	29 880	2 610	6 464	37
30	Exportations	1	0	2 561	5
35	- dont vers EUR 25	1	0		4
301	- dont produits sucrés			665	
303	- dont vers EUR 25				
40	Stocks finaux	0	0	1 696	-
404	- dont sucre, sucrât, raffineries	0	0		-
405	- dont autres stocks (commerçants, importateurs)	0	0		-
50	Utilisation intérieure	29 879	2 610	2 207	32
53	- pertes	0	0	0	0
55	- alimentation animale	0	0	0	
551	- dont origine importée	0	0	0	
585	- dont de EUR 25	0	0	0	
60	- usages industriels	6 754	45	196	
61	- dont alcool et levures	2 596	45	196	
601	- alcool, éthanol	4 158	0		
65	- transformation (sucre)	23 125	2 565		
70	- consommation humaine		0	2 011	32
73	- dont de produits transformés			1 661	
241	flux d'échange Dom métropole	0	0	nd	0
341	flux d'échanges métropole Dom	0	0	nd	0

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	0	0	265	
80	Taux d'approvisionnement (en %)	100	100	179	49
90	Consommation humaine (kg/tête/an)			31,7	0,5

Il s'agit pour les mélasses, le sucre blanc : 1. Produits de base transformés (1 000 t) 2. Taux d'extraction 3. Production (sucre ou mélasses, 1 000 t) le miel : 4. Nombre de ruches

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Méthodologie

Les matières grasses non laitières proviennent soit de végétaux (graines et fruits oléagineux), soit d'animaux terrestres (bovins, porcins, volailles, ...), soit d'animaux marins (mammifères et poissons). Ces matières grasses peuvent être consommées en l'état ou sous forme de graisses préparées (margarine et dérivés).

Tenant compte de cette diversité, les bilans des graisses et huiles non laitières ont été constitués en fonction de l'origine de la matière grasse. Ce choix a conduit à traiter les graisses et huiles en quatre bilans distincts.

Ces bilans sont établis en année civile, à l'exception des bilans de l'ensemble végétal, réalisés par campagne (les bilans des huiles végétales étant de surcroît réalisés en année civile).

Graisses et huiles : quatre bilans

On distingue :

1. Le bilan relatif aux graisses et huiles d'origine végétale comprend les entités suivantes :
 - bilan des graines et fruits oléagineux,
 - bilan des graisses et huiles végétales,
 - bilan des tourteaux,
 - bilan des olives (fruit, huile et grignon),
2. Le bilan des graisses et huiles d'animaux terrestres, lui-même relié aux bilans viandes par une méthode de calcul de la production de graisses à partir des abattages et du commerce extérieur des animaux vivants,
3. Le bilan des graisses et huiles d'animaux marins qui pourrait

être relié aux statistiques de la pêche, ce qui n'est pas le cas actuellement,

4. Le bilan des graisses et huiles préparées (margarine et autres graisses préparées) qui dérive des bilans précédents dans la mesure où la production de ce bilan peut être réalisée à partir de matières grasses de diverses origines, même si en France, depuis quelques années, elle n'est plus réalisée qu'à partir principalement de graisses d'origine végétale.

Bilans des graines oléagineuses, des huiles végétales et des tourteaux

L'olive (fruit, huile, grignon) est traitée dans un bilan de campagne autonome. Pour les autres oléagineux, des bilans distincts sont réalisés pour :

- les graines et fruits oléagineux (matière première de l'huile),
- les huiles proprement dites,
- les tourteaux (sous-produit de l'extraction de l'huile).

Il est impossible de traiter au sein d'un seul bilan les trois produits, mais deux au plus. Il serait possible de traiter en un seul bilan les graines oléagineuses et l'huile, mais pas le coproduit de l'huile. En effet, l'emploi des coefficients de conversion en équivalent matière première conduirait à comptabiliser deux fois au niveau des emplois la ressource transformée en huile et tourteau. La trituration d'une tonne de graines oléagineuses permet d'obtenir environ 400 kg d'huile, soit un coefficient de 2,5 et 600 kg de tourteaux, soit un coefficient de 1,67. Par ailleurs, pour la gestion des marchés, les bilans des huiles et des tourteaux ont autant sinon

plus d'intérêt que celui du bilan des graines oléagineuses.

Ces bilans ne sont pas réalisés avec la même unité de poids mais sont exprimés chacun en poids de produit (tonnes). Une relation existe entre le poste transformation du bilan de la matière première et les postes de production des bilans de produits transformés (huiles et tourteaux). La quantité portée au poste transformation du bilan graines oléagineuses est la traduction précise (en équivalent grains) des quantités figurant aux postes productions des bilans huiles et tourteaux.

Bilans des graisses et huiles d'animaux terrestres

La situation des graisses et huiles d'animaux terrestres est analysée à partir de trois bilans :

- le bilan du suif (graisses d'abattage et de découpe de bovins, ovins et caprins),
- le bilan des graisses de porc, y compris le saindoux (graisses d'abattage et de découpe),
- le bilan des autres graisses (graisses de volailles et graisses provenant de la transformation des déchets et sous-produits de tous animaux, dites graisses animales à 15 %).

Un bilan total graisses réalise la synthèse des trois bilans précédents.

Tous ces bilans sont établis en millier de tonnes d'équivalent graisse fondue, après application d'un taux de conversion. Ces bilans traitent des graisses provenant des animaux de boucherie. La graisse est récupérée soit lors de l'abattage des animaux (graisse d'abattage), soit

Bilans des matières grasses non laitières

au stade de la boucherie pour la partie demeurée sur la carcasse (graisse de découpe). On récupère enfin des graisses par traitement des sous-produits et déchets animaux.

La production de graisse brute devrait être calculée, à partir des abattages réalisés en France. Un coefficient de conversion représentant les taux de graisses d'abattage et de découpe contenues dans la viande est appliqué aux abattages pour déterminer la production de graisse brute. Cette méthode n'est en fait appliquée que pour le calcul de la production de graisse porcine. Pour le suif et les autres graisses animales, ce sont les données de production établies par la profession qui sont retenues pour le bilan français.

Bilans des graisses et huiles d'animaux marins

La situation des graisses et huiles d'animaux marins est analysée à partir de deux bilans :

- un bilan pour les graisses de mammifères marins,
- un bilan pour les graisses de poissons.

Un bilan total graisses réalise la synthèse des deux bilans précédents.

Ces bilans sont établis en poids d'huile brute (1 000 tonnes). Un coefficient de 1,15 est appliqué pour convertir les huiles fluides, raffinées, en équivalent matière grasse brute. En raison de l'absence de données statistiques sur la production des graisses et huiles d'animaux marins en France, les bilans se fondent exclusivement sur les données douanières relatives aux échanges d'huiles de poissons et de mammifères marins.

Bilans des graisses et huiles préparées

Une des filières de transformation des huiles végétales est la production de margarine. Cette production est portée en ressources du bilan de la margarine, principal bilan constitutif du bilan total des graisses et huiles préparées. Le marché est analysé à partir de deux bilans :

- un bilan propre à la margarine, qui comprend la margarine proprement dite, définie par une teneur en matières grasses qui doit être comprise entre 80 % minimum et 90 % maximum du poids de produit, dont une teneur en matières grasses d'origine laitière de 3 % maximum de la matière grasse totale. Ce bilan inclut également les margarines allégées, de type 3/4 margarine (60 à 62 % de MG, dont 3 % maximum de MG laitière) ou de type minarines (39 à 41 % de MG, dont 3 % maximum de MG laitière),
- un bilan des autres graisses alimentaires préparées, qui regroupe les produits de type margarine ayant une teneur en matière grasse laitière de 3 à 10 % de la matière grasse totale, ainsi que les produits blancs (100 % de MG) et certaines pâtes à tartiner.

Les deux bilans sont d'abord réalisés en poids de produit. Une fois établis les bilans en poids de produit, ces poids sont transcrits en équivalent poids de matière grasse brute, afin d'obtenir les bilans de la matière grasse brute. Les deux bilans exprimés en poids de matière grasse brute sont ensuite regroupés pour former le bilan global de la matière grasse.

Le rapport entre le poids de produit et la quantité de matière grasse brute correspondante est fixé au stade de la production, à partir des statistiques professionnelles.

Résultats

Graines et fruits oléagineux (non compris l'olive)

Après avoir augmenté jusqu'en 1999/2000, la sole oléagineuse française a diminué jusqu'en 2002/2003. À nouveau en hausse, elle dépasse les 2 millions d'hectares grâce au colza dont la superficie s'est accrue en 2006-2007 alors que celle de tournesol se stabilise. Si le rendement du tournesol évolue peu (entre 21 q/ha et 25 q/ha), celui du colza varie selon les campagnes entre 26 q/ha et 37 q/ha. La production de graines oléagineuses a atteint des niveaux record en 1999-2000 (6,8 millions de tonnes). Depuis elle fluctue entre 4,9 et 6,4 millions de tonnes. La part du colza dans la production totale augmente alors que celle du tournesol diminue, passant respectivement de 45 à 70 % et de 50 à 25 % sur la période entre 1993-1994 et 2006-2007.

Équilibres au début des années quatre-vingt, les échanges extérieurs de graines oléagineuses sont devenus par la suite largement excédentaires grâce à la montée en puissance de la production de colza, principalement exportée vers l'Union européenne d'abord, puis vers les pays tiers plus récemment. En 1999-2000, l'excédent des échanges de graines oléagineuses a atteint le niveau record de 2,5 millions de tonnes. Puis, avec la baisse de la production de colza et l'interdiction d'utiliser des graisses et

des farines animales en alimentation animale, remplacées en partie par les graines, huiles et tourteaux oléagineux, l'excédent chute de 80 % en deux campagnes. Mais il s'améliore depuis.

La trituration représente plus de 80 % de l'utilisation intérieure de graines oléagineuses, le solde étant destiné pour l'essentiel à l'alimentation animale. La trituration, qui permet d'obtenir huiles et tourteaux, se maintient au-dessus des 3 millions de tonnes depuis 1996-1997.

L'alimentation animale, y compris l'autoconsommation à la ferme, est pour les graines oléagineuses un débouché important mais relativement fluctuant.

La consommation humaine de graines oléagineuses est faible. Elle est constituée essentiellement de graines d'arachide d'importation (cacahuètes).

Tourteaux (non compris le grignon d'olive)

La production française de tourteaux progresse, passant de 1,7 million de tonnes en 1994-1995 à 2,1 millions de tonnes en 2006-2007. La part du colza dans la production totale augmente, de 30 % en 1994-1995 à plus de 55 % en 2006-2007 au détriment du tournesol (25 % contre 40 % en 1994-1995) et du soja (12 % contre 27 % en 1994-1995).

La France demeure largement tournée vers l'extérieur pour son approvisionnement en tourteaux. Son taux d'approvisionnement, qui oscillait autour de 20 % selon la campagne jusqu'en 2003/2004, a

atteint son niveau le plus haut en 2005-2006 (27 %). Les importations de tourteaux sont comprises entre 4,5 et 5,7 millions de tonnes suivant les campagnes. Largement prépondérantes, celles de tourteaux de soja restent stables tandis que celles de tourteaux de colza ont doublé depuis 1994-1995. À l'inverse, celles de tourteaux de tournesol ont tendance à diminuer.

Même si elles ont progressé, les exportations de tourteaux demeurent très en retrait des importations.

Les tourteaux sont exclusivement destinés à l'alimentation animale, sauf ceux de ricin et de pépins de raisin qui n'ont aucune valeur nutritive et servent de ce fait à la fabrication d'engrais.

L'interdiction des farines animales fin 2000 s'est traduite par un transfert de la demande des producteurs d'aliments composés sur d'autres produits, dont les tourteaux. En conséquence, l'utilisation de tourteaux pour l'alimentation animale a atteint son niveau le plus haut en 2001-2002 et oscille depuis autour de 7 millions de tonnes. Les fabricants d'aliments composés et les éleveurs recourent toujours en priorité au tourteau de soja. Toutefois, l'utilisation du tourteau de colza se développe et atteint des records.

Olive (fruit, huile et grignon)

La production française d'olives est relativement limitée en France, environ 20 000 tonnes par campagne dont plus de 80 % destinée à la production d'huile. Les échanges extérieurs sont traditionnellement

déficitaires. Mais le déficit se creuse au cours des deux dernières campagnes.

L'utilisation intérieure de l'olive se partage entre la production d'huile et la consommation humaine d'olives. La transformation en huile reste stable, entre 15 000 et 20 000 tonnes. La consommation humaine apparente d'olives pour la bouche s'accroît sur la période récente (61 000 tonnes en 2006-2007). Il est possible qu'une partie de cet accroissement corresponde en fait à une augmentation des stocks.

La production française d'huile d'olive demeure très limitée, entre 3 000 à 5 000 tonnes par campagne.

La consommation humaine d'huile, assurée pour l'essentiel par l'importation, se développe régulièrement. De 50 000 tonnes au milieu de la précédente décennie, elle a augmenté constamment pour atteindre son niveau le plus haut en 2002-2003 avec 114 000 tonnes. Elle se stabilise en fin de période.

3 000 à 4 000 tonnes de grignons d'olive sont produits par campagne. Ceux-ci n'ayant aucune valeur nutritive, ils sont employés sous forme d'engrais.

Graisses et huiles végétales (non compris l'olive)

La production française d'huiles végétales augmente régulièrement. Elle a quasiment doublé depuis la campagne 1993-1994. Désormais, elle est assurée à concurrence de 60 % par l'huile de colza et de 30 % par l'huile de tournesol qui était prépondérante dans les années quatre-vingt-dix 1990, le reliquat

Bilans des matières grasses non laitières

étant constitué des huiles de soja et de maïs.

Les échanges extérieurs français en huile sont globalement déficitaires. Toutefois jusqu'en 2005/2006 ils affichaient un excédent pour l'ensemble des huiles fluides produites (colza, tournesol, soja, maïs), dont une part importante de la production était exportée. En forte augmentation, les importations d'huile de palme dominant, devant celles de tournesol.

L'utilisation intérieure des huiles atteint un niveau record en 2006-2007 (2,1 millions de tonnes). La réforme de la Pac a favorisé le développement de l'utilisation d'huiles par l'industrie (hors industrie agroalimentaire) avec l'essor rapide de la production d'esters méthyliques d'huiles végétales (EMHV) ou biocarburant pour la carburation, issus d'huile de colza surtout. Partant de zéro en 1993, plus d'un million de tonnes d'EMHV ont été incorporées au gazole en 2007. L'utilisation industrielle des autres huiles, soja et palme, est croissante. L'incorporation des huiles dans l'alimentation animale, assez restreinte à cause de prix peu compétitifs, a enregistré cependant une hausse importante depuis fin 2000. L'interdiction des farines et graisses animales de récupération dans les aliments composés a conduit les fabricants d'aliments pour animaux à se reporter sur des produits de substitution, dont les huiles avec comme principale bénéficiaire l'huile de palme.

Pour l'alimentation humaine, l'huile de tournesol est la plus utilisée. Toutes huiles confondues, la consommation humaine apparente

par habitant oscille entre 11,1 et 15,7 kg suivant les campagnes. Ces évolutions sont à considérer avec précaution dans la mesure où elles peuvent être influencées par la variation des stocks.

Graisses et huiles d'animaux terrestres

Après avoir progressé jusqu'en 1995 pour atteindre 947 000 tonnes, la production de graisses animales a commencé à reculer à partir de la première crise bovine de 1996 et le mouvement s'est amplifié avec la seconde crise de fin 2000. Ainsi la production est revenue à 816 000 tonnes en 2007. La production de suif, frappée de plein fouet par la seconde crise bovine passe de 223 000 tonnes en 1996 à 128 000 tonnes en 2007. La production de graisse de porc, qui évolue au rythme des abattages porcins, n'est pas touchée par le phénomène de défiance envers les graisses animales. Après avoir atteint son niveau record en 1999 (405 000 tonnes), elle oscille entre 385 000 et 400 000 tonnes depuis (388 000 tonnes en 2007). Issue de l'équarrissage et de la récupération de sous-produits animaux, la production des autres graisses que le suif et la graisse de porc a fortement progressé en 2001 en raison de la récupération des graisses de ruminants utilisées jusqu'alors à la production de suif. Depuis 2002, elle s'inscrit en baisse, passant de 396 000 tonnes en 2001 à 300 000 tonnes en 2007.

Les échanges extérieurs de graisses d'animaux terrestres sont régulièrement excédentaires. Stabilité des exportations et repli des importations ont permis à l'excédent de s'étoffer au fil des années pour

atteindre 140 000 tonnes en 2000. Le recul des exportations de suif et autres graisses en 2001 a temporairement inversé la tendance, l'excédent revenant à 105 000 tonnes. En 2002, le redressement général des exportations a permis de dégager un excédent proche de 200 000 tonnes. Grâce aux graisses de volailles et autres graisses dont les exportations ont fortement progressé entre 2002 et 2007 (+ 93 %). Malgré le recul des exportations qui a suivi la crise de 2001, l'excédent des échanges de graisses d'animaux terrestres est passé de 140 000 tonnes en 2000 atteint à 307 000 tonnes en 2007.

Avant 2001, les graisses animales étaient destinées à plus de 80 % à l'alimentation animale et à l'alimentation humaine, à part égale. Depuis 2002, l'alimentation animale représente moins de 10 % des utilisations de graisses animales dont plus de 20 % sont détruites (moins de 10 % avant 2001).

Oscillant autour de 6 kg par tête avant 2000, la consommation humaine de graisses animales (hors transformation en margarine, marginale) fluctue autour de 5 kg depuis. Il s'agit de graisse de porc quasi exclusivement.

Graisses et huiles d'animaux marins

La production française de graisses et huiles d'animaux marins est limitée, de l'ordre de quelques milliers de tonnes. Comprise entre 7 000 et 8 000 tonnes avant 2001, elle varie entre 3 000 et 5 000 tonnes depuis.

Les importations sont exclusivement constituées d'huiles de poisson

Bilans des matières grasses non laitières

raffinées. Après avoir culminé à 70 000 tonnes en 1995, elles ont tendance à diminuer depuis et restent inférieures à 50 000 tonnes. Un courant d'exportations existe, représentant entre la moitié et les deux tiers des importations. On peut supposer qu'il s'agit principalement de réexportations, la production française étant des plus limitées.

La consommation apparente française de graisses et huiles d'animaux marins est faible. À l'exception de 2006 où elle atteint 15 000 tonnes, elle oscille entre 20 000 et 40 000 tonnes (26 000 tonnes en 2007). Dans les faits, il est probable que l'évolution interannuelle de la consommation réelle soit moindre, la variation des stocks n'étant pas connue.

Avec 15 000 tonnes, la fabrication des margarines et pâtes à tartiner représentait près de la moitié des

utilisations de l'huile de poisson en 1995. Depuis, cette part s'est fortement réduite pour devenir marginale à partir de 1998. Les autres utilisations de l'huile de poisson ne peuvent être évaluées que très approximativement.

Graisses et huiles préparées

La production de margarine et autres graisses préparées tend à décliner, passant de 175 000 tonnes en 1993 à 85 000 tonnes en 2007.

Les échanges extérieurs de margarines et graisses préparées sont généralement largement déficitaires. Le déficit, qui se creusait d'années en années pour dépasser les 100 000 tonnes en 1997 s'est maintenu sous ce seuil jusqu'en 2000 en raison d'un recul de nos importations de margarine. Depuis 2001, il s'est accru fortement et dépasse les 170 000 tonnes en

2007 dont 100 000 tonnes au compte de la margarine. Le taux d'auto-provisionnement de la France se dégrade depuis 1999. Il passe de 66 % en 1998 à plus de 30 % en 2007.

Après avoir franchi le cap des 270 000 tonnes en 1996, la consommation humaine apparente de graisses et huiles préparées décline assez régulièrement depuis cette date, à l'exception des années 2001 et 2002. En 2007, elle se redresse pour atteindre 257 000 tonnes, au-dessus du niveau de 2002 (256 000 tonnes).

La consommation française par habitant de graisses et huiles préparées est restée au-dessus des 4 kg/an jusqu'en 1997. Depuis, elle évolue peu, oscillant autour de 3,9 kg/an. En 2007, elle s'élève à 4 kg par habitant.

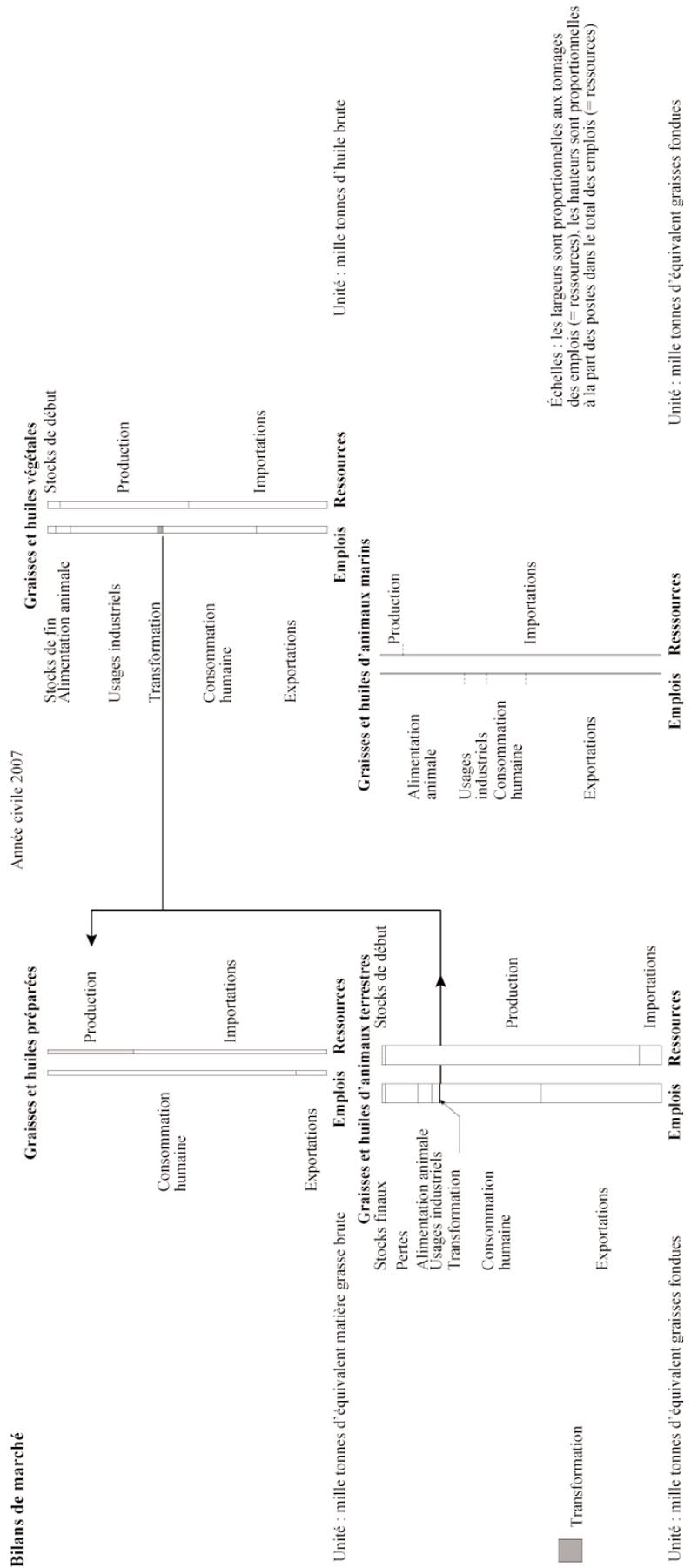
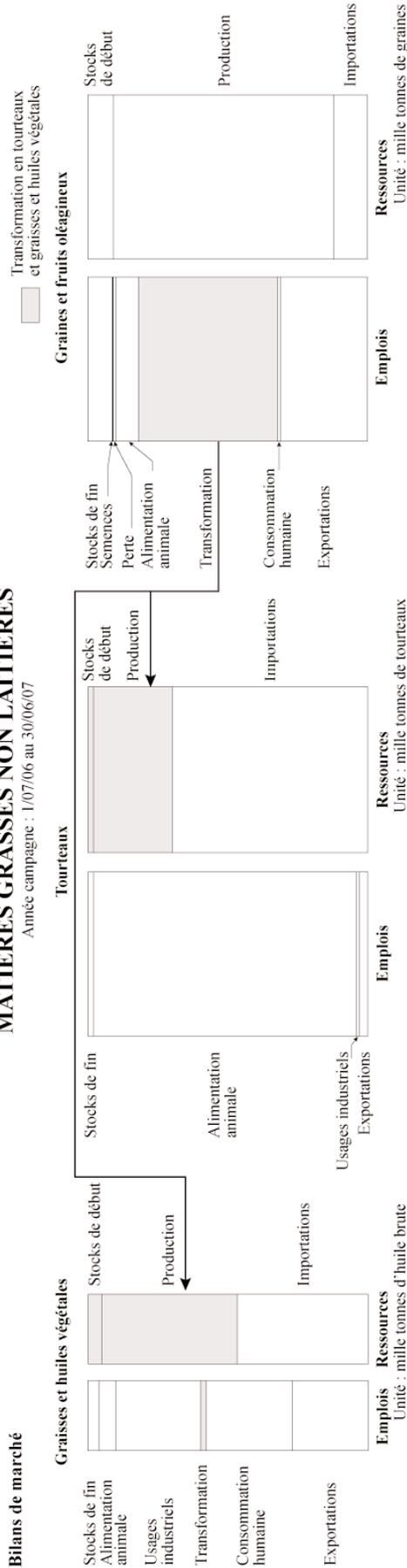
Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Bilans des matières grasses non laitières

MATIÈRES GRASSES NON LAITIÈRES

Année campagne : 1/07/06 au 30/06/07



Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graines et fruits oléagineux en France (non compris l'olive)

Campagne 2006-2007 (année campagne: 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Total ¹	Colza navette	Tournesol	Soja	Lin	Autres graines ou fruits
	Code produit	5100	5111	5112	5113	5115	5100Z

1. Jusqu'à la campagne 2000-2001, l'olive était prise en compte dans le bilan total au 30 juin.

À partir de la campagne 2001-2002, l'olive est traitée dans un bilan séparé (campagne de 11 janvier à 10 février).

Production

Superficie (1 000 ha)	2 118	1 406	645	45	20	2
Rendement (100 kg/ha)	27	29	22	27	22	10
Production (1 000 t)	5 752	4 144	1 440	123	43	2

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure

unité: 1 000 tonnes

12	Production utilisable	5 950	4 144	1 440	123	43	200
20	Importations	929	107	211	485	26	100
25	- dont EUR 25	209	86	17	51	20	35
100	Stocks de début	683	468	170	37	1	7
102	- origine indigène	583	466	109	0	1	7
103	- origine importée	100	2	61	37	0	0
991	Total ressources = emplois	7 562	4 719	1 821	645	70	307
30	Exportations	2 333	1 834	444	31	11	13
35	- dont EUR 25	2 282	1 801	437	25	10	9
40	Stocks finaux	676	377	238	52	4	5
402	- origine indigène	590	367	206	10	2	5
403	- origine importée	86	10	32	42	2	0
50	Utilisation intérieure	4 553	2 508	1 139	562	55	289
51	- semences	14	4	4	1	1	4
511	- origine indigène	5	0	2	1	0	2
513	- origine importée	9	4	2	0	1	2
53	- pertes	67	46	15	6	0	0
55	- alimentation animale	634	286	81	213	54	0
56	- origine indigène	258	142	75	10	31	0
551	- origine importée	376	144	6	203	23	0
65	- transformation	3 760	2 172	1 039	342	0	207
651	- origine indigène	1 792	1 088	480	26	0	198
652	- origine importée	1 968	1 084	559	316	0	9
655	- dont de EUR 25	939	860	43	33	0	3
657	- dont jachère industrielle	nd	nd	nd	0	nd	0
70	- consommation humaine	78	0	0	0	0	78
701	- origine indigène	0	0	0	0	0	0
702	- origine importée	78	0	0	0	0	78

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 7	- 91	68	15	3	- 2
80	Taux d'approvisionnement (en %)	131	165	126	22	78	69
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	1,2	0	0	0	0	1,2

Source: Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des tourteaux en France (non compris le grignon d'olive)

Campagne 2006-2007 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Total	Colza navette	Tournesol	Soja	Lin	Maïs	Autres tourteaux
	Code produit	5600	5611	5612	5613	5615	5617	5600Z

Production

110	Superficie (1 000 ha)	3 724	2 157	1 018	342	0	144	63,0
120	Rendement (100 kg/ha)	57	57	53	76		52	70
	Production (1 000 t)	2 137	1 220	537	260	0	76	44,0

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes de tourteaux

12	Production utilisable	2 137	1 220	537	260	0	76	44
13	- origine indigène	1 008	615	253	20	0	76	44
14	- origine importée	1 129	605	284	240	0	0	0
145	- dont de EUR 25	536	488	23	25	0	0	0
20	Importations	5 258	532	192	4 148	124	15	247
25	- dont EUR 25	1 382	525	79	583	121	15	59
100	Stocks de début	128	84	31	10	0	0	3
991	Total ressources = emplois	7 523	1 836	760	4 418	124	91	294
30	Exportations	236	130	16	76	1	7	6
35	- dont vers EUR 25	177	125	13	25	1	7	6
40	Stocks finaux	136	78	28	29	0	0	1
50	Utilisation intérieure	7 151	1 628	716	4 313	123	84	287
53	- pertes	0	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	7 091	1 628	716	4 313	123	84	227
551	- origine indigène	796	488	239	0	0	69	0
552	- origine importée	6 295	1 140	477	4 313	123	15	227
585	- dont de EUR 25	1 567	920	39	449	120	0	39
60	- usages industriels	60	0	0	0	0	0	60

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	8	- 6	- 3	19	0	0	- 2
80	Taux d'approvisionnement (en %)	14,1	37,8	35,3	0,5	0,0	90,4	15,3
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	63 392	62 886	62 886	62 886	62 886	62 886	62 886

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles végétales en France

Campagne 2006-2007 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Total ¹	Colza navette	Tournesol	Soja	Lin	Maïs	Autres tourteaux ou huiles
	Code produit	520C	5211	5212	5213	5215	5217	5200Z

1. Jusqu'à la campagne 2000-2001, l'huile d'olive était prise en compte dans le bilan total au 30 juin.

À partir de la campagne 2001-2002, elle est traitée dans un bilan séparé (campagne de novembre à octobre).

Production

110	Produits de base transformés	3 760	2 172	1 039	342	0	144	63
120	Taux d'extraction (%)	40	43	43	18		47	19
	Production (1 000 tonnes d'huile brute)	1 510	925	443	62	0	68	12

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure

unité : 1 000 tonnes d'huile brute

12	Production utilisable	1 510	925	443	62	0	68	12
13	- origine indigène	749	467	209	5	0	68	0
14	- origine importée	761	458	234	57	0	0	12 145
	- dont de EUR 25	397	368	23	6	0	0	0
20	Importations	1 488	216	364	233	7	16	652
25	- dont de EUR 25	710	208	68	66	5	15	348
206	- dont huile brute	601	22	307	73	2	10	187
208	- dont de EUR 25	96	17	17	25	2	9	26
100	Stocks de début	144	74	55	6	0	1	8
106	- dont huile brute	111	66	38	5	0	0	2
107	- dont de graines importées	5	1	0	3	0	0	1
991	Total ressources = emplois	3 142	1 215	862	301	7	85	672
30	Exportations	865	358	339	52	1	28	87
35	- dont vers EUR 25	813	354	313	44	1	26	75
306	- dont huile brute	468	265	129	39	1	22	1
308	- dont vers EUR 25	450	264	118	33	1	22	12
40	Stocks finaux	141	58	62	11	0	1	9
406	- dont huile brute	105	49	46	8	0	0	2
407	- dont de graines importées	63	23	31	7	0	0	2
50	Utilisation intérieure	2 136	799	461	238	6	56	576
53	- pertes	0	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	175	70	24	3	0	0	78
60	- usages industriels	935	422	74	160	6	1	272
604	- dont EMHV	716	417	55	110	0	0	134
65	- transformation	60	19	4	2	0	0	35
654	- dont margarine	52	17	3	2	0	0	30
70	- consommation humaine	966	288	359	73	0	55	191

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 3	- 16	7	5	0	0	1
80	Taux d'approvisionnement (en %)	35	58	45	2	0	121	2
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	15,2	4,5	5,7	1,2	0	0,9	3,0

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles végétales en France (suite)

Campagne 2006-2007 (année campagne: 1^{er} juillet au 30 juin)

Code		Total autres	Ricin	Arachide	Coprah	Palmiste	Palme	Coton	Autres
	Code produit	5200Z	521A	521B	521C	521D	521E	5216	521Z

Les huiles de pépin de raisin n'ont pu être traitées (poste « autres ») de 1998-1999 à 2002-2003.

Production

110	Produits de base transformés	63	0	0	2	0	0	1	60
120	Taux d'extraction (%)	19							20
	Production (1 000 t. d'huile brute)	12	0	0	0	0	0	0	12

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes d'huile brute

12	Production utilisable	12	0	0	0	0	0	0	12
13	- origine indigène	12	0	0	0	0	0	0	12
14	- origine importée	0	0	0	0	0	0	0	0
145	- dont de EUR 25	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Importations	652	61	53	48	19	375	2	94
25	- dont de EUR 25	348	6	18	20	11	207	1	85
206	- dont huile brute	187	0	40	30	9	101	0	7
208	- dont de EUR 25	26	0	5	0	4	12	0	5
100	Stocks de début	8	0	3	0	0	0	0	5
106	- dont huile brute	2	0	1	0	0	0	0	1
107	- dont de graines importées	1	0	1	0	0	0	0	0
991	Total ressources = emplois	672	61	56	48	19	375	2	111
30	Exportations	87	15	12	3	0	11	0	46
35	- dont vers EUR 25	75	15	11	3	0	11	0	35
306	- dont huile brute	12	0	4	1	0	6	0	1
308	- dont vers EUR 25	12	0	4	1	0	6	0	1
40	Stocks finaux	9	0	5	0	0	0	0	4
406	- dont huile brute	2	0	2	0	0	0	0	0
407	- dont de graines importées	2	0	2	0	0	0	0	0
50	Utilisation intérieure	576	46	39	45	19	364	2	61
53	- pertes	0	0	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	78	0	0	10	0	68	0	0
60	- usages industriels	272	46	0	23	12	191	0	0
604	- dont EMHV	134	0	0	0	0	134	0	0
65	- transformation	35	0	0	3	1	20	0	11
654	- dont margarine	30	0	0	3	1	17	0	9
70	- consommation humaine	191	0	39	9	6	85	2	50

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	1	0	2	0	0	0	0	- 1
80	Taux d'approvisionnement (en %)	2,1	0	0	0	0	0	0	19,7
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	3,0	0	0,6	0,1	0	1,3	0	0,8

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} janvier 2007 (en milliers) y compris Dom

63 392

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles végétales en France

Année 2006 (année civile, bilan rectifié)

Code		Total	Colza navette	Tournesol	Soja	Lin	Olives	Huile de maïs	Autres graisses ou huiles
	Code produit	520C	5211	5212	5213	5215	5230	5217	5200Z

Les huiles de pépin de raisin n'ont pu être traitées (poste « autres ») de 1998 à 2003.

Production

110	Produits de base transformés	3 689	2 276	940	254	0	16	145	58
120	Taux d'extraction (%)	41	43	44	19		25	48	17
	Production (1 000 t. d'huile brute)	1 529	988	409	49	0	4	69	10

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes d'huile brute

12	Production utilisable	1 529	988	409	49	0	4	69	10
13	- origine indigène	1 461	972	409	16	0	4	53	7
14	- origine importée	68	16	0	33	0	0	16	3
145	- dont de EUR 25	26	16	0	4	0	0	5	1
20	Importations	1 578	194	417	189	6	108	19	645
26	- dont de EUR 25	795	189	62	80	6	107	13	338
206	- dont huile brute	769	7	380	58	2	101	14	207
208	- dont de EUR 25	219	5	33	31	2	99	8	41
100	Stocks de début	174	69	76	6	0	6	1	16
106	- dont huile brute	105	53	45	4	0	0	0	3
107	- dont de graines importées	25	2	17	3	0	0	0	3
991	Total ressources = emplois	3 281	1 251	902	244	6	118	89	671
30	Exportations	944	453	337	41	2	5	32	74
36	- dont vers EUR 25	894	448	315	33	2	4	30	62
306	- dont huile brute	496	356	86	22	1	4	22	5
308	- dont vers EUR 25	480	354	79	16	1	3	225	
40	Stocks finaux	147	60	69	9	0	0	18	
406	- dont huile brute	112	50	51	7	0	0	0	4
407	- dont de graines importées	29	0	18	7	0	0	0	4
50	Utilisation intérieure	2 190	738	496	194	4	113	56	589
53	- pertes	0	0	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	173	59	31	3	0	0	0	80
60	- usages industriels	882	448	72	116	4	0	1	241
604	- dont EMHV	550	443	53	17	0	0	0	37
65	- transformation	60	17	4	3	0	0	0	36
654	- dont margarine	50	15	3	2	0	0	0	30
70	- consommation humaine	1 075	214	389	72	0	113	55	232

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 27	- 9	- 7	3	0	- 6	0	- 8
80	Taux d'approvisionnement (en %)	67	132	82	8	0	4	95	1
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	17,0	3,4	6,2	1,1	0	1,8	0,9	3,7

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2006 (en milliers) y compris Dom

63 070

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles végétales en France (suite)

Année 2006 (année civile, bilan rectifié)

Code		Total autres	Ricin	Arachide	Coprah	Palmiste	Palme	Coton	Autres
	Code produit	5200Z	521A	521B	521C	521D	521E	5216	521Z

Production

110	Produits de base transformés	58	0	0	0	0	0	0	58
120	Taux d'extraction (%)	17							17
	Production (1 000 t. d'huile brute)	10	0	0	0	0	0	0	10

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes d'huile brute

12	Production utilisable	10	0	0	0	0	0	0	10
13	- origine indigène	7	0	0	0	0	0	0	7
14	- origine importée	3	0	0	0	0	0	0	3
145	- dont de EUR 25	1	0	0	0	0	0	0	1
20	Importations	645	54	47	54	21	386	1	82
26	- dont de EUR 25	338	4	14	25	12	208	1	74
206	- dont huile brute	207	0	38	31	4	127	0	7
208	- dont de EUR 25	41	0	5	3	2	26	0	5
100	Stocks de début	16	0	6	0	0	1	0	9
106	- dont huile brute	3	0	3	0	0	0	0	0
107	- dont de graines importées	3	0	3	0	0	0	0	0
991	Total ressources = emplois	671	54	53	54	21	387	1	101
30	Exportations	74	10	12	3	0	3	0	46
36	- dont vers EUR 25	62	10	11	2	0	3	0	36
306	- dont huile brute	5	0	4	0	0	0	0	1
308	- dont vers EUR 25	5	0	4	0	0	0	0	1
40	Stocks finaux	8	0	5	0	0	0	0	3
406	- dont huile brute	4	0	4	0	0	0	0	0
407	- dont de graines importées	4	0	4	0	0	0	0	0
50	Utilisation intérieure	589	44	36	51	21	384	1	52
53	- pertes	0	0	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	80	0	1	11	0	67	0	1
60	- usages industriels	241	44	0	28	18	151	0	0
604	- dont EMHV	37	0	0	0	0	37	0	0
65	- transformation	36	0	0	4	3	20	0	9
654	- dont margarine	30	0	0	3	1	18	0	8
70	- consommation humaine	232	0	35	8	0	146	1	42

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 8	0	- 1	0	0	- 1	0	- 6
80	Taux d'approvisionnement (en %)	1	0	0	0	0	0	0	13
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	3,7	0	0,6	0,1	0	2,3	0	0,7

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2006 (en milliers) y compris Dom

63 070

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles végétales en France (suite)

Année 2007 (année civile)

Code		Total	Colza navette	Tournesol	Soja	Lin	Olives	Huile de maïs	Autres graisses ou huiles
	Code produit	520C	5211	5212	5213	5215	5230	5217	5200Z

Les huiles de pépin de raisin n'ont pu être traitées (poste « autres ») de 1998 à 2003.

Production

110	Produits de base transformés	3 838	2 292	995	339	0	18	144	50
120	Taux d'extraction (%)	40	42	44	18		17	47	22
	Production (1 000 t. d'huile brute)	1 543	962	438	61	0	3	68	11

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes d'huile brute

12	Production utilisable	1 543	962	438	61	0	3	68	11
13	- origine indigène	776	485	207	5	0	3	65	11
14	- origine importée	767	477	231	56	0	0	3	0
145	- dont de EUR 27	409	384	18	6	0	0	1	0
20	Importations	1 648	215	320	263	8	115	14	713
26	- dont de EUR 27	930	209	85	52	8	112	13	451
206	- dont huile brute	659	23	267	64	4	108	8	185
208	- dont de EUR 27	241	18	35	23	4	105	8	48
100	Stocks de début	147	60	69	9	0	0	1	8
106	- dont huile brute	112	50	51	7	0	0	0	4
107	- dont de graines importées	29	0	18	7	0	0	0	4
991	Total ressources = emplois	3 338	1 237	827	333	8	118	83	732
30	Exportations	842	342	341	34	1	6	27	91
36	- dont vers EUR 27	788	331	314	32	1	4	24	82
306	- dont huile brute	465	248	153	27	1	4	22	10
308	- dont vers EUR 27	219	18	139	27	1	3	21	10
40	Stocks finaux	93	37	37	9	0	0	1	9
406	- dont huile brute	49	21	20	8	0	0	0	0
407	- dont de graines importées	25	3	14	8	0	0	0	0
50	Utilisation intérieure	2 403	858	449	290	7	112	55	632
53	- pertes	0	0	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	178	68	26	3	0	0	0	81
60	- usages industriels	1 050	512	85	216	7	0	1	229
604	- dont EMHV	882	506	63	170	0	0	0	143
65	- transformation	62	21	4	1	0	0	0	36
654	- dont margarine	54	18	3	1	0	0	0	32
70	- consommation humaine	1 113	257	334	70	0	112	54	286

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	- 27	- 9	- 7	3	0	- 6	0	- 8
80	Taux d'approvisionnement (en %)	67	132	82	8	0	4	95	1
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	17,0	3,4	6,2	1,1	0	1,8	0,9	3,7

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles végétales en France (suite)

Année 2007 (année civile)

Code		Total autres	Ricin	Arachide	Coprah	Palmiste	Palme	Coton	Autres
	Code produit	5200Z	521A	521B	521C	521D	521E	5216	521Z

Production

110	Produits de base transformés	50	0	0	0	0	0	0	50
120	Taux d'extraction (%)	22							22
	Production (1 000 t. d'huile brute)	11	0	0	0	0	0	0	11

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité: 1 000 tonnes d'huile brute

12	Production utilisable	11	0	0	0	0	0	0	11
13	- origine indigène	11	0	0	0	0	0	0	11
14	- origine importée	0	0	0	0	0	0	0	0
145	- dont de EUR 27	0	0	0	0	0	0	0	0
20	Importations	713	64	50	49	22	361	2	165
26	- dont de EUR 27	451	7	18	24	17	228	0	157
206	- dont huile brute	185	0	39	28	10	100	0	8
208	- dont de EUR 27	48	0	6	4	6	25	0	7
100	Stocks de début	8	0	5	0	0	0	0	3
106	- dont huile brute	4	0	4	0	0	0	0	0
107	- dont de graines importées	4	0	4	0	0	0	0	0
991	Total ressources = emplois	732	64	55	49	22	361	2	179
30	Exportations	91	17	14	3	0	12	0	45
36	- dont vers EUR 27	82	17	13	3	0	12	0	37
306	- dont huile brute	10	0	3	0	0	6	0	1
308	- dont vers EUR 27	10	0	3	0	0	6	0	1
40	Stocks finaux	9	0	2	0	0	0	0	7
406	- dont huile brute	0	0	0	0	0	0	0	0
407	- dont de graines importées	0	0	0	0	0	0	0	0
50	Utilisation intérieure	632	47	39	46	22	349	2	127
53	- pertes	0	0	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	81	0	0	12	0	69	0	0
60	- usages industriels	229	47	0	18	10	154	0	0
604	- dont EMHV	143	0	0	0	0	143	0	0
65	- transformation	36	0	0	3	1	19	0	13
654	- dont margarine	32	0	0	3	1	17	0	11
70	- consommation humaine	286	0	39	13	11	107	2	114

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	1	0	- 3	0	0	0	0	4
80	Taux d'approvisionnement (en %)	2	0	0	0	0	0	0	9
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	4,5	0	0,6	0,2	0	1,7	0	1,8

Source: Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles d'animaux terrestres en France

Année 2007 (année civile)

Code		Total	Graisses de bovins, de moutons et de chèvres	Graisses de porc	Autres graisses et graisses de volailles
	Code produit	5300	530A	530B	530C

Production

110	Poids de carcasses		1 658	2 281	
120	Pourcentage du poids		10	21	
	Production (1 000 t. de graisse brute ¹)		171	479	

1. Production de graisses provenant exclusivement d'animaux à bas risque.

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité: 1 000 tonnes d'équivalent graisses fondues

12	Production utilisable (graisse fondue)	816	128	388	300
13	- origine indigène	814	127	387	300
14	- origine importée	2	1	1	0
145	- dont de EUR 27	2	1	1	0
20	Importations	75	6	51	18
25	- dont de EUR 27	73	5	51	17
100	Stocks de début	7	1	2	4
991	Total ressources = emplois	898	135	441	322
30	Exportations	382	104	87	191
35	- dont vers EUR 27	361	103	69	189
40	Stocks finaux	6	1	1	4
50	Utilisation intérieure	510	30	353	127
53	- pertes (y compris combustion)	110	0	0	110
55	- alimentation animale	47	9	30	8
60	- usages industriels	31	21	1	9
65	- transformation	0	0	0	0
654	- dont margarine	0	0	0	0
70	- consommation humaine	322	0	322	0

Ratios

45	Variation de stocks (1 000 t)		0	-1	0
80	Taux d'approvisionnement (en %)	160	427	110	236
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	5,1	0	5,1	0,0

Source: Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles d'animaux marins en France

Année 2007 (année civile)

Code		Total	Mammifères marins	Poissons
	Code produit	5400	540A	540B

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
 unité : 1 000 tonnes d'équivalent graisses fondues

12	Production utilisable	4	0	4
13	- origine indigène	4	0	4
14	- origine importée	0	0	0
145	- dont de EUR 27	0	0	0
20	Importations	46	0	46
25	- dont de EUR 27	15	0	15
100	Stocks de début	0	0	0
991	Total ressources = emplois	50	0	50
30	Exportations	24	0	24
35	- dont vers EUR 27	21	0	21
40	Stocks finaux	0	0	0
50	Utilisation intérieure	26	0	26
53	- pertes	0	0	0
55	- alimentation animale	15	0	15
60	- usages industriels	4	0	4
65	- transformation	0	0	0
654	- dont margarine	0	0	0
70	- consommation humaine	7	0	7

Ratios

45	Variation de stocks (1 000 t)	0	0	0
80	Taux d'approvisionnement (en %)	15		15
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	0		0

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Bilans des matières grasses non laitières

Bilan des graisses et huiles préparées en France

Année 2007 (année civile)

Code		Total matière grasse brute	Total poids de produit	Margarine		Autres graisses alimentaires préparées	
				Poids de produit	Matière grasse brute	Poids de produit	Matière grasse brute
Code produit		5500		553A	5531	554A	5541

Bilan

Production + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure
unité : 1 000 tonnes

12	Production utilisable	62	85	68	54	17	8
12A	- à partir d'huile végétale	62	85	68	54	17	8
12B	- à partir de graisses d'animaux terrestres	0	0	0	0	0	0
12C	- à partir de graisses d'animaux marins	0	0	0	0	0	0
20	Importations	135	203	123	98	80	38
25	- dont EUR 27	134	200	123	98	77	36
100	Stocks de début						
991	Total ressources = emplois	197	288	191	152	97	46
30	Exportations	22	31	22	17	9	4
35	- dont vers EUR 27	16	23	15	12	8	4
40	Stocks finaux						
50	Utilisation intérieure	176	257	169	134	88	41
53	- pertes	0	0	0	0	0	0
55	- alimentation animale	0	0	0	0	0	0
70	- consommation humaine (brute)	176	257	169	134	88	41

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)						
80	Taux d'approvisionnement (en %)	35	33	40	40	19	19
90	Consommation humaine (kg/tête/an)	2,76	4,0	2,66	2,11	1,38	0,65

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Méthodologie

Bilan lait

Le lait fait l'objet de trois bilans : lait entier, matières grasses du lait, lait écrémé.

L'intérêt principal du bilan annuel du lait entier est de rapprocher les ressources en lait des fabrications de produits laitiers issues de l'industrie. Les chiffres d'utilisation de lait sont reconstitués par application de coefficients techniques aux données de fabrications. Ces coefficients permettent d'évaluer les quantités de lait entier et/ou écrémé nécessaires à ces fabrications, ainsi que, le cas échéant, les quantités de lait écrémé généré comme sous-produit. Ils sont établis à partir d'observations dans les industries laitières et fromagères et de calculs théoriques. Il en ressort un bilan ressources-emplois du lait entier. Les emplois dans les filières de fabrication de la crème et du beurre génèrent des quantités importantes de lait écrémé. Un deuxième bilan dresse les emplois correspondants à cette ressource : fromages, yaourts, laits de consommation...

Dans l'ensemble de cette démarche, on cherche autant que possible à éviter les doubles comptes dus aux produits transformés réutilisés dans la fabrication d'autres produits laitiers. Par exemple, on déduit des quantités de lait écrémé séchées dans l'année 3 % du poids des produits frais fabriqués la même année (yaourts, fromages frais, desserts lactés frais) : en effet, la poudre écrémée incorporée dans ces produits est prise en compte dans les quantités de lait nécessaires à leur fabrication.

Pour s'affranchir de ces problèmes

de double compte, le bilan des matières grasses du lait est présenté en parallèle, à partir des quantités de matières grasses de la collecte et des fabrications finales, sans se soucier des produits intermédiaires (qui pourraient affecter les postes crème, beurre et poudres de lait essentiellement). Les teneurs en matière grasse des laits collectés sont données par l'enquête mensuelle laitière du SSP. La matière grasse contenue dans les productions laitières a été obtenue à partir de tables donnant la composition des aliments (tables Ciquat actualisées utilisées à partir de l'année 1998).

Pour aller au-delà des fabrications et estimer la consommation humaine sur le territoire français il est toutefois nécessaire de tenir compte du commerce extérieur des fabrications. Cela nécessite d'établir un bilan pour chaque grand type de produit.

Bilan produits laitiers

Les bilans des produits laitiers sont établis pour les fromages, beurres, laits liquides, crèmes, yaourts, poudres de lait écrémé, poudres de lait non écrémé, fromages fondus, laits concentrés. Les données incluent les productions à la ferme. Pour les groupes de produits 4410, 4411, 4460 et 4461 (produits frais et fromages), qui sont essentiellement des produits de grande consommation, n'ont été prises en compte que les données concernant les fabrications et les échanges en conditionné. Seule exception, le fromage (4460) réutilisé pour la fabrication de fromage fondu, observé par enquête, est précisé à la ligne « transformation ». Pour les groupes de produits 4412,

4420 (crème et laits concentrés), susceptibles d'être à la fois des consommations intermédiaires et des produits de grande consommation, l'ensemble des produits fabriqués (à l'exception de ceux destinés à la branche laitière) en vrac et conditionnés ont été comptabilisés dans la production utilisable. Pour les échanges, seule la crème conditionnée a été prise en compte. Pour les groupes de produits 4430, 4440 (poudres de lait), seuls les produits vrac ont été pris en compte, au niveau de la production et des échanges.

Les groupes de produits sont les suivants :

Produits frais sauf crème (4410)

- Laits liquides de consommation
- Laits auto-consommés à la ferme ou vendus directement par l'exploitant
- Laits acidifiés (total)
- Boissons lactées
- Desserts lactés frais (y compris desserts de conserve)

Lait et laits acidifiés (4411)

- Laits liquides de consommation
- Laits auto-consommés à la ferme ou vendus par l'exploitant
- Laits acidifiés sans additifs

Crème (4412)

- Crème conditionnée de toute teneur en matière grasse
- Crème vrac (destinée aux branches non laitières, exportations et importations exclues)

Lait concentré (4420)

- Lait concentré conditionné
- Lait concentré vrac (destiné aux branches non laitières ou à l'exportation)

Poudre non écrémée (4430)

- Lait entier en poudre et lait partiellement écrémé : total du lait séché dans l'année

Poudre écrémée (4440)

Bilans des laits et produits laitiers

- Lait écrémé en poudre : quantités séchées dans l'année moins 3 % du poids des produits frais fabriqués
- Babeurre en poudre (intégré entièrement à la poudre écrémée quelle que soit sa matière grasse)

Beurre (4450)

- Beurre total : beurre de crème + beurre anhydre de crème ou matière grasse laitière (MGLA) converti en équivalent beurre (x 1,22) + spécialités à tartiner en équivalent beurre

Fromages (4460)

- Fromages tous laits industriels, à l'exception des fondus
- Fromages fermiers fabriqués et vendus sur l'exploitation

Fromages fondus (4461)

- Fondus fabriqués à base de crème et issus de la fonte.

Résultats

La réalisation annuelle des bilans lait permet de mettre en évidence les grandes évolutions des choix de production effectués par les industriels laitiers.

Au cours de l'année 2007, la production de produits laitiers s'est fortement accrue, bénéficiant du dynamisme de la demande mondiale et de la flambée des cours mondiaux de produits laitiers. Elle

profite également d'une consommation intérieure ferme malgré la forte hausse des prix. Face à cette demande dynamique, les industriels, limités par une légère progression de la collecte laitière (+ 0,3 %), ont fortement accru les importations de lait et de crème vrac (+ 16 %). Toutes les principales fabrications de produits laitiers enregistrent de fortes croissances en 2007, à l'exception des poudres de lait.

Après un recul de près de 1 % en 2006, la production de produits laitiers frais (poste 4410) se reprend nettement en 2007 (+ 1,7 %), alimentée par la reprise des fabrications de laits liquides conditionnés (+ 1,7 %) et par le bond des laits aromatisés (+ 15 %), mais aussi par la poursuite de la croissance des laits fermentés (+ 1,4 %) et des desserts lactés frais (+ 2,9 %). La production de fromages (4460), produits à forte valeur ajoutée, progresse à nouveau à un rythme soutenu en 2007 (+ 2 %, après + 1,5 % en 2006). En revanche, les industriels, limités par une faible hausse de la collecte laitière, réduisent la production de produits laitiers industriels, malgré des cours attractifs. Les productions de poudre de lait non écrémé (4430) et écrémé

(4440) reculent respectivement de 8 % et de 7 % en 2007. En revanche, la production de beurre (4450) se reprend en 2007 (+ 1 %).

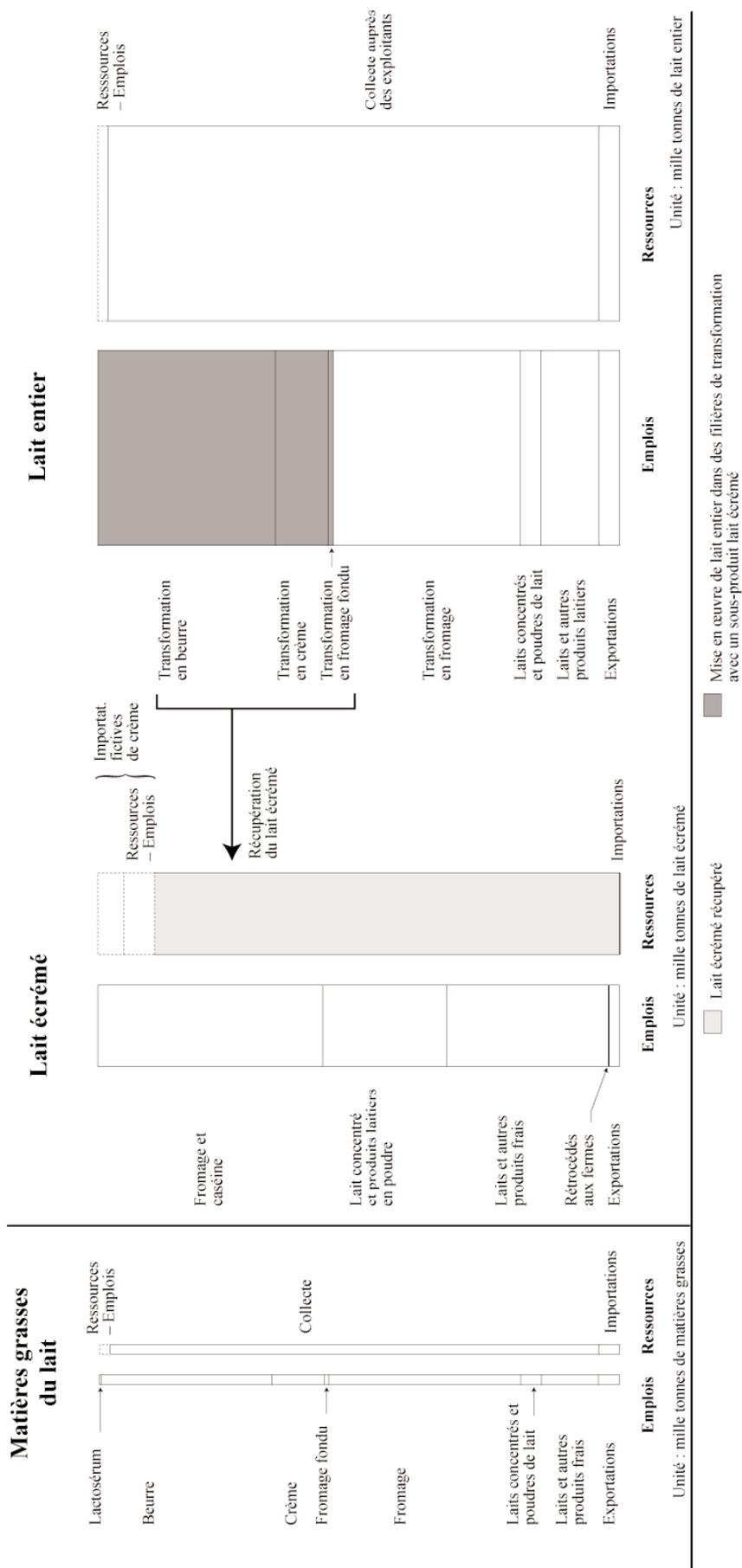
Les emplois de lait entier restent dominés par les fabrications fromagères qui progressent en 2007 (37 % des ressources totales en lait entier) et par la fabrication de beurre (34 %). Les fabrications de crème (hors vrac export) représentent 9,6 % des utilisations de lait entier, les laits liquides de consommation 6 %, les exportations de crème et laits liquides en vrac 4 %, les poudres de lait 3,5 % et les laits acidifiés 3 %. Les fabrications de beurre, de crème et de fromages fondus génèrent du lait écrémé, pour un tonnage équivalent à 42 % des ressources en lait entier. Plus de 30 % des ressources totales de lait écrémé sont consacrées à la fabrication de fromages, 24 % aux poudres de lait, 19 % aux laits de consommation et 11 % aux laits acidifiés. Les importations de la matière première lait (lait liquide et crème vrac), en équivalent lait entier, restent faibles mais se sont nettement accrues en 2007 (3,8 % des ressources en lait entier, contre 3 % en 2006).

Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

BILANS LAIT

Année civile 2007



Bilans des laits et produits laitiers

BILANS PRODUITS LAITIERS

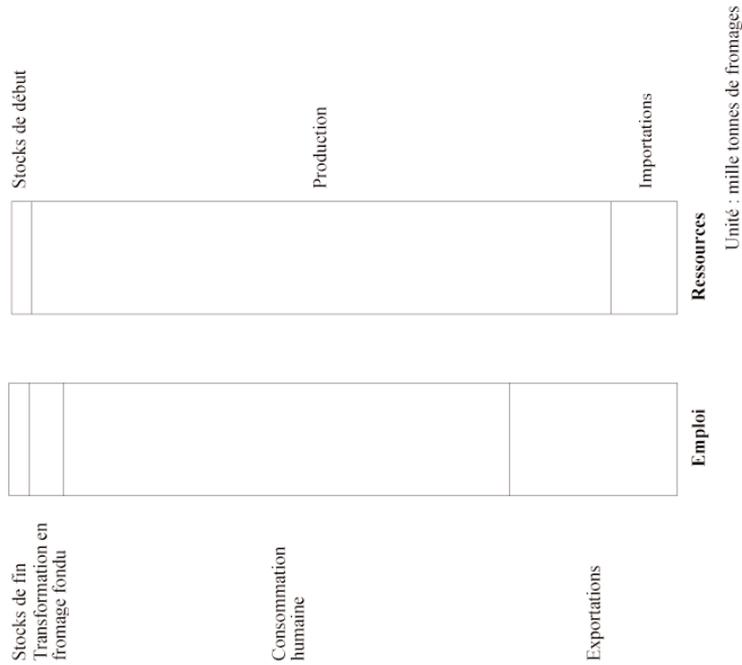
Année civile 2007

Exemple du bilan crème



Champ : « **laiterie France** » - Prise en compte du commerce extérieur de produits conditionnés uniquement et des productions en vrac et en conditionné
 * Les bilans des laits concentrés et poudres de lait sont du même type.

Exemple du bilan fromages



Champ : « **consommateur** » - Prise en compte du commerce extérieur et des productions de produits conditionnés*
 * Les bilans des produits frais et beurre sont du même type.

Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

Bilans des laits et produits laitiers

Bilan du lait en France

Année 2007 P

Code		Matières grasses du lait	Lait entier	Lait écrémé
	Code produit	FM	WM	SM

Bilan

Collecte + importations - différence (ressources - emplois) = exportations + utilisation intérieure

Récupération de lait écrémé

unités: 1 000 tonnes de matière grasse

1 000 t de lait

1 000 t de lait écrémé

MC009	Collecte auprès des exploitations	960 491	23 685	2 203
MC001	- dont lait de vache	925 689	22 970	8 033
MC008				340
MC019	Importations de lait et crème vrac (en équivalent lait entier)	37 609	925	42
MC024	- dont intra UE	37 609	898	42
MC609	Lait écrémé (calculé à partir des importations de crème)			- 654
MC000	Total ressources	998 100	24 610	9 965
MC600	Différence ressource - emplois	- 22 587	- 524	- 514
MC700	Total emplois	1 020 687	21 135	10 479
MC409	Exportations de lait et crème vrac	39 452	974	186
MC419	- dont intra UE	38 263	945	186
MC320	Lait écrémé rétrocédé aux fermes			50
MC800	Utilisation intérieure	981 234	24 161	10 243
MC100	- produits frais	214 392	5 139	3 280
MC110	- laits de consommation	63 751	1 524	1 944
MC140	- laits acidifiés	32 074	763	1 196
MC190	- autres produits frais et desserts de conserv.	15 188	437	140
MC130	- transformation en crème (hors vrac export)	103 379	2 415	
MC200	- produits fabriqués	766 842	19 022	6 963
MC210	- lait concentré	4 955	124	12
MC220	- produits laitiers en poudre	37 675	882	2 482
MC230	- transformation en beurre	334 721	8 439	
MC240	- transformation en fromage	378 318	9 358	3 191
MC260	- transformation en caséine			1 279
MC250	- transformation en fromage fondu de crème	7 962	220	
MC270	- lactosérum	3 211		

Source : Agreste, Bilans

1. Provenant des exportations de lait uniquement.

Postes de transformation générant du lait écrémé comme sous-produit.

Ces bilans s'appliquent à l'ensemble « laiteries françaises ». Les ressources du bilan lait proviennent de la collecte en ferme ou de l'importation, les emplois correspondent aux laits nécessaires à la fabrication des produits vendus aux consommateurs, livrés aux IAA hors laiteries ou exportés. Certaines transformations génèrent du lait écrémé comme sous-produit, qui fait l'objet d'un bilan autonome. Le bilan matière grasse s'affranchit de ce sous-bilan en comptabilisant toute la matière grasse des produits entrant ou sortant de l'ensemble « laiteries françaises ». Il prend également en compte le sous-produit de la transformation en fromages (lactosérum).

Bilans des viandes

Réalisés pour les principales espèces animales, ces bilans annuels d'approvisionnement sont traités en deux parties, les animaux vivants puis la viande. Ces bilans réunis dans un bilan complet donnent une vue d'ensemble de la production, de la consommation, et du commerce extérieur d'un produit, à l'état brut (animal vivant) comme à l'état transformé (viande et abats). Le bilan des bovins, des ovins/caprins, et des volailles sont eux-mêmes décomposés en plusieurs bilans correspondant aux principales espèces.

Méthodologie **Détermination de la production utilisable**

Pour les gros animaux de boucherie (bovins, porcins, ovins, caprins et équidés), l'enquête réalisée par le SSP auprès des abattoirs permet d'établir la production nette, correspondant à la notion d'abattages totaux. Les informations recueillies, têtes et poids, concernent les abattages contrôlés qui sont corrigés pour tenir compte de l'autoconsommation ou de ventes directes à l'aide de coefficients spécifiques à chaque catégorie d'animal. Pour les autres viandes (pigeons, cailles, lapins, lièvres, faisans et autres), les enquêtes réalisées par le SSP auprès des abatteurs permettent d'évaluer les abattages totaux. Pour les volailles, la production est estimée directement à partir des mises en place à 1 jour, dont les données proviennent de l'enquête réalisée par le SSP auprès des accoueurs. Les mises en places du mois n permettent d'estimer la production du mois $n+2$ ou $n+3$ ou $n+4$ selon les espèces, après prise en compte des pertes. Pour toutes

les espèces, les animaux abattus correspondent aux animaux nés et élevés pour la boucherie en France, mais également à ceux qui ont été importés vivants pour être tués.

À ce stade, on peut estimer la production nette en poids d'animaux sur pieds :

Production nette = abattages totaux redressés = abattages contrôlés x coefficient de correction.

Par ailleurs, la production indigène brute (Pib) est calculée pour reconstituer la production française d'animaux vivants par espèce. Elle se définit de la manière suivante :

Pib = abattages totaux redressés + exportations animaux vivants - importations animaux vivants.

Les données du commerce extérieur proviennent des Douanes. Depuis le 1^{er} janvier 2006, seules les données en têtes sont disponibles pour les animaux vivants ; les données en poids ont donc été estimées à partir du nombre de têtes et des poids moyens observés en 2005. Toutes les données exprimées en poids par espèce sont converties en poids « équivalent-carcasse » grâce à des coefficients techniques de rendement moyen. Par exemple, le coefficient appliqué aux gros bovins est de 50 % : on considère qu'un gros bovin vif donnera une carcasse d'un poids égal à la moitié de son poids vif.

Cas particuliers :

les abats : la production est calculée directement à partir des abattages de gros animaux à l'aide de coefficients spécifiques et les échanges extérieurs sont nuls.

À ce stade on a déterminé la production utilisable de viande et abats (en tonne d'équivalent carcasse).

Détermination de la consommation

Les données du commerce extérieur proviennent des Douanes. Les échanges extérieurs de viande portent essentiellement sur quatre grands postes :

- la viande fraîche réfrigérée ou congelée (carcasses, demi-carcasses et pièces désossées),
- la viande salée, séchée ou fumée (peu importante sauf pour le porc),
- les conserves,
- les graisses : vu l'importance du marché porcin, les échanges extérieurs porcins sont ventilés en viande et lard et suivis dans des postes spécifiques.

Les échanges de viande sont exprimés en « équivalent carcasse » à partir de coefficients de transformation adaptés à chaque produit recensé par la nomenclature douanière.

Les variations de stocks (commerce, entrepôts de transformation et abattoirs) ne sont disponibles que pour les volailles. En revanche, pour les gros bovins et les porcins, seuls les stocks constitués par l'intervention sur les marchés et gérés par l'Office de l'Élevage sont connus.

À ce stade, la production utilisable, le solde des échanges extérieurs, la variation des stocks étant connus, on peut estimer l'utilisation intérieure de la viande et des abats.

Cela correspond à la définition de la consommation indigène brute

(Cib) à l'exception des abats pour lesquels il est nécessaire de retrancher la partie estimée destinée à l'alimentation animale. La Cib, dénommée aussi consommation humaine brute par référence à sa dénomination anglaise utilisée par Eurostat (Human gross consumption), se calcule de la façon suivante :

$Cib = \text{abattages totaux} + \text{importations de viande} - \text{exportations de viande} - (\text{stock fin} - \text{stock début})$

La consommation humaine nette s'obtient à partir de la consommation indigène brute dont on retranche les graisses de découpe, attenantes à la carcasse et retirées avant la commercialisation par les bouchers. Ces quantités de graisse de découpe sont estimées en appliquant des coefficients spécifiques. À noter que pour les bovins, cette méthode de calcul a été adaptée entre 2001 et 2004, suivant les mesures techniques nationales prises par l'Office de l'Élevage pour éradiquer l'encéphalopathie spongiforme bovine.

Dans le bilan complet des animaux vivants et de la viande, le taux d'approvisionnement est calculé de deux façons : le taux d'approvisionnement total à partir de la production indigène brute d'animaux vivants, et le taux d'approvisionnement en viande à partir de la production utilisable en viande.

Définitions des postes des bilans des volailles par espèce

Poulets de chair : y compris les coquelets

Gallus : poulets de chair et poules de réforme

Canards : comprend les canards à rôti et à gaver.

Résultats

Bien qu'en léger repli par rapport au début des années 2000, l'offre de viande française reste supérieure à la demande intérieure. La production et la consommation suivent sensiblement la même évolution tendancielle à la baisse, ce qui permet à la France de maintenir sa position d'exportateur. En 2007, la production de viande atteint 7 millions de téc (tonnes d'équivalent carcasse) et s'accroît de 2 % en un an, alors qu'elle était en repli depuis quatre ans. Cette hausse s'explique essentiellement par la progression de la production des viandes blanches (+ 3 % par rapport à 2006) alors que celle des viandes rouges stagne. Le secteur porcin maintient sa position dominante avec 2 millions de tec et progresse de 1 % en un an. Celui de la volaille atteint 2 millions de téc et marque une reprise de 4,5 % après sa forte chute en 2006 sous l'effet de la crise de l'influenza aviaire. Cette reprise résulte de la hausse de la production de viande de poulet qui dépasse 13 % en un an ; par contre, celle de dindes poursuit son déclin structurel. Globalement, la production de volailles reste cependant inférieure à son niveau de 2005.

L'offre en viande bovine se stabilise à 1,8 million de téc après cinq années de baisse de production. En fait, le secteur des gros bovins progresse de 2 % en un an alors que la production de veaux poursuit sa diminution et chute encore de 7 % en 2007.

Le secteur de la viande ovine reste marqué par une baisse de la production qui s'accélère avec le déclin du cheptel ovin français de race bouchère.

En parallèle, la consommation humaine brute s'élève à 6 millions de téc. Elle augmente ainsi de 2 % surtout grâce à la reprise de la consommation de volailles. Ainsi, la consommation de viande par habitant atteint 96 kg/hab. et augmente de 1,5 % en un an alors qu'elle était en recul depuis 2002. La baisse de la consommation des viandes ovines et d'équidés ainsi que des abats se poursuit.

L'utilisation des viandes pour l'alimentation animale reste marginale (environ 6 %). Il s'agit, entre autres, d'abats utilisés pour l'alimentation des animaux domestiques.

Les échanges d'animaux vivants concernent principalement les exportations, les importations étant quasi inexistantes. Les bovins représentent 60 % de ces transferts d'animaux vivants. En 2007, la reprise des exportations de volailles et le développement des exportations de porcins dynamise le solde du commerce extérieur des animaux vivants. Par contre, le développement de la fièvre catarrhale ovine en France commence à perturber le commerce des brouillards vers l'Italie. Le solde du commerce extérieur des viandes poursuit son repli depuis 1998, malgré une légère reprise en 2002 et 2003. En 2007, les exportations de viandes progressent de 2 % alors que les importations augmentent de 7 % et accentuent le déficit.

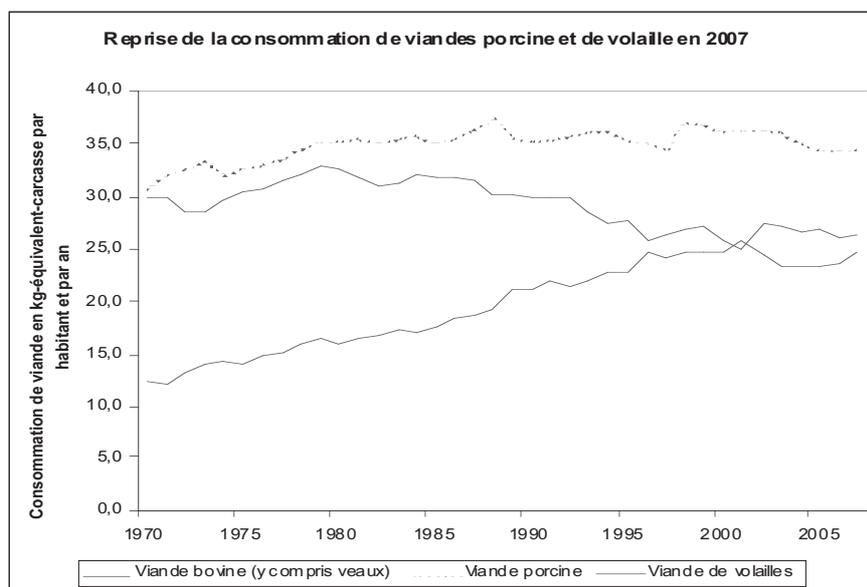
Les exportations de viandes de volailles en baisse régulière depuis 1998, chutent de 18 % en 2006 pour cause d'influenza aviaire. En 2007, malgré une hausse de 5 %, elles ne retrouvent pas tous les marchés perdus. Les exportations

Bilans des viandes

de viandes de porcs et de bovins restent stables.

En parallèle, les entrées de viandes de volailles et de porcs sont

en progression. En 2007, la hausse atteint 24 % pour les importations de viandes de volailles et 6 % pour celles de porcs. Celles de bovins restent stables.

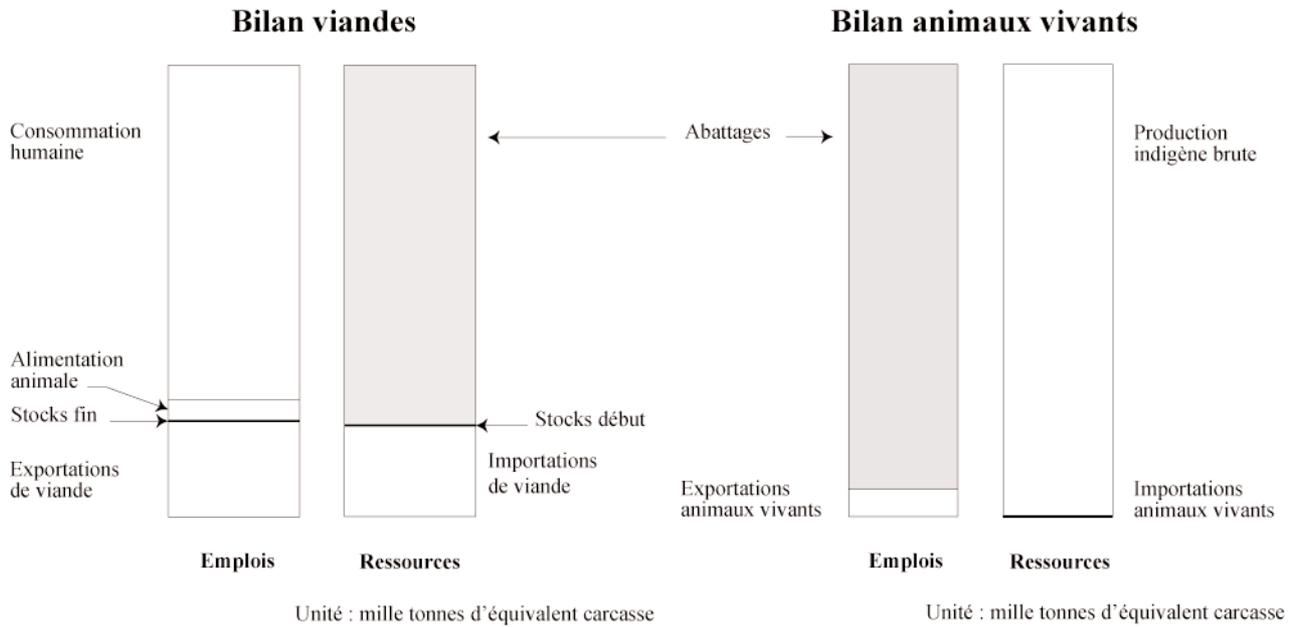


Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

BILANS DES VIANDES

Année civile 2007

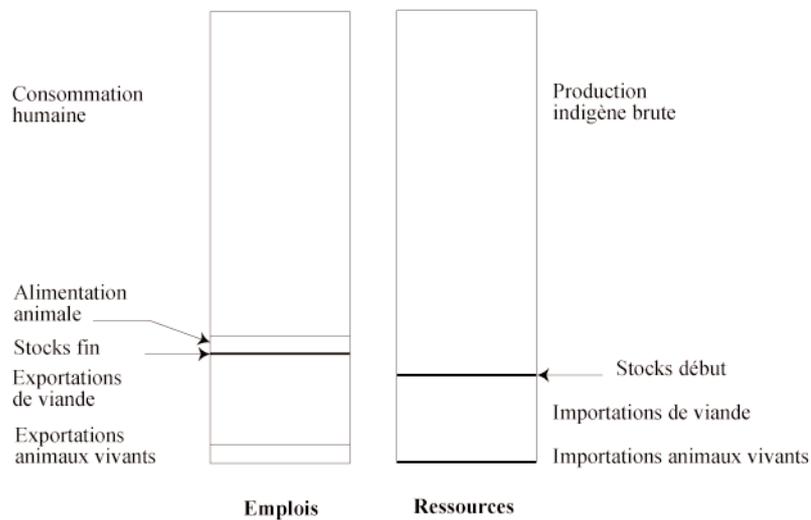


Unité : mille tonnes d'équivalent carcasse

Unité : mille tonnes d'équivalent carcasse

+

Bilan total viandes et animaux vivants



Unité : mille tonnes d'équivalent carcasse

Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

Bilans des viandes

Bilan des viandes bovines et porcines en France

Année 2007

Code		Total viandes	Total bovins	Gros bovins	Veaux	Total porcins	Porcins	Lard de dos
	Code produit	4100	4110	4111	4112	4120	4121	4122

121	Abattages (1 000 têtes)		5 084	3 477	1 606	25 730		
96	Poids moyen carcasse (kg)		301	377	137	89		
12	Abattages (1 000 tec)	6 518	1 532	1 312	219	2 281		

01	Production indigène brute	6 869	1 751	1 477	274	2 334		
06	Importations d'animaux vivants (1 000 tec calculés)	34	10	4	6	9		
08	- dont de EUR 25	32	10	4	6	9		
02	Exportations d'animaux vivants (1 000 tec calculés)	385	230	169	61	62		
08	- dont de EUR 25	380	228	167	61	60		
12	Production utilisable (= abattages) calculé	6 050	1 532	1 312	219	2 281		

12	Production utilisable (= abattages)	6 518	1 732	1 312	219	2 281		
20	Importations	1 659	392			563	524	39
26	- dont de EUR 25	1 505	375			556	516	39
100	Stocks de début	23	0	0		0		
991	Ressources = emplois	8 200	1 924			2 844		
30	Exportations	1 689	260			629	580	49
36	- dont de EUR 25	1 112	245			464	436	27
40	Stocks finaux	36	0	0		8		
50	Utilisation intérieure	6 475	1 664			2 207		
53	- pertes							
55	- alimentation animale	370						
70	- consommation humaine brute	6 105	1 664			2 207		
701	- dont graisses de découpe	522	84			433		
702	- dont consommation humaine nette	5 584	1 580			1 773		

45	Variation des stocks (1 000 t)	12	0			8		
80	Taux d'approvisionnement viandes (en %)	101	92			103		
801	Taux d'approvisionnement total (en %)	106	105			106		
90	Consommation humaine brute (en kg/tête/an)	96,0	26,2			34,7		

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Bilans des viandes

Bilan des viandes ovines, caprines, équines et autres en France

Année 2007

Code		Total viandes	Ovins, caprins	Ovins	Caprins	Équidés	Volailles	Autres	Abats
	Code produit	4100	4130	4131	4132	4140	4150	4160	4170

121	Abattages (1 000 têtes)		7 241	6 315	926	18	972		
96	Poids moyen carcasse (kg)		17,4	18,8	8,0	290	2		
12	Abattages (1 000 tec)	6 518	126	118,5	7,5	5,1	1 801	305	468

Chiffres en milliers de tonnes équivalent carcasse

01	Production indigène brute	6 869	128	120,8	7,5	8,9	1 863,4	315	468
06	Importations d'animaux vivants (1 000 tec calculés)	34	5	4,9	0,1	3,2	3,4	2	
08	- dont de EUR 25	32	4	3,8	0,1	2,6	3,3	2	
02	Exportations d'animaux vivants (1 000 tec calculés)	385	7	7,1	0,1	7,0	65,9	13	
08	- dont de EUR 25	380	7	6,9	0,1	6,5	65,9	13	
12	Production utilisable (= abattages) calculé	6 050	126	118,5	7,5	5,1	1 801,0	305	

Chiffres en milliers de tonnes équivalent carcasse

12	Production utilisable (= abattages)	6 518	126	118,5	7,5	5,1	1 801	305	468
20	Importations	1 659	135	133,5	1,1	26,0	348	65	131
26	- dont de EUR 25	1 505	95	94,5	0,4	5,7	306	54	114
100	Stocks de début	23	0	0,0	0,0	0,0	23	0	0
991	Ressources = emplois	8 200	261	252,0	8,6	31,1	2 172	369	598
30	Exportations	1 689	11	8,0	2,8	8,7	595	33	152
36	- dont de EUR 25	1 112	10	7,5	2,4	8,6	298	25	62
40	Stocks finaux	36	0	0,0	0,0	0,0	28	0	0
50	Utilisation intérieure	6 475	250	244,0	5,8	22,4	1 549	337	446
53	- pertes								
55	- alimentation animale	370							
70	- consommation humaine brute	6 105	250	244,0	5,8	22,4	1 549	337	76
701	- dont graisses de découpe	522	4	3,6	0,2	0,2	0		
702	- dont consom. humaine nette	5 584	246	240,4	5,6	22,2	1 549	337	76

45	Variation des stocks (1 000 t)	12	0	- 7	0	0	4	0	0
80	Taux d'approvision. viandes (en %)	101	50	49	128	23	116	90	105
801	Taux d'approvision. total (en %)	106	51	50	128	40	120	94	105
90	Consommation humaine brute (en kg/tête/an)	96,0	3,9	3,8	0,1	0,4	24,4	5,3	1,2

Source : Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Méthodologie Œufs de consommation

Pour calculer la production professionnelle d'œufs de consommation, on cherche d'abord à estimer le cheptel des poules pondeuses en production. Les éclosions de poulettes pour la ponte sont connues chaque mois grâce à l'enquête auprès des accoueurs. Ce chiffre est ensuite corrigé du solde du commerce extérieur des poussins d'un jour afin d'obtenir les mises en places réelles du mois. Les mises en places du mois n permettent d'estimer l'effectif de poules en début de ponte pour le mois $n + 6$, après avoir tenu compte des pertes. Sachant qu'une poule pond pendant environ un an, il est alors possible d'estimer chaque mois le cheptel de pondeuses en production. Le nombre moyen d'œufs pondus par poule étant par ailleurs connu, il suffit de multiplier ce chiffre par l'effectif de poules pour obtenir la production mensuelle, puis annuelle.

Œufs à couvrir

La production est calculée à partir du nombre d'œufs mis en incubation dans les couvoirs français (enquête auprès des accoueurs), corrigé du solde du commerce extérieur des œufs à couvrir.

Précision sur le commerce extérieur

Depuis le 1^{er} janvier 2006, une réglementation européenne rend facultative l'information sur les masses (en kilo) pour les produits dont la déclaration en nombre est obligatoire. Pour éviter l'exploitation de données incomplètes, les Douanes françaises suppriment les masses de leur base de données mise à la disposition des utilisateurs, pour les échanges intracommunautaires des produits concernés. Le secteur des œufs (nomenclature douanière SH2, code 04) est un des secteurs pour lesquels la nouvelle réglementation pose le plus de problème. En effet, les nombres d'œufs échangés issus des données douanières ne sont pas fiables pour les œufs de consommation et les masses sont indispensables. En leur absence, il est impossible d'avoir le commerce extérieur complet pour les œufs et ovoproduits alimentaires et de calculer la consommation.

Définitions

Production intensive : production professionnelle issue de poules de souches ponte

Production semi-intensive : production professionnelle issue de poules de souches mixtes, moins productives.

Production traditionnelle : production issue de la basse-cour.

Résultats

En 2007, la production d'œufs de consommation s'établit à 878 000 teoc (tonnes d'équivalent œuf coquille), en repli de 3 % par rapport à 2006. Dans le même temps, le prix des œufs s'envole jusqu'à 7,25 euros les cent (cotation Rungis calibre moyen), soit 31 % de hausse dans l'année.

Ce recul de la production en 2007 fait suite à la baisse observée l'année précédente, après trois années de quasi-stabilité. Le cours des œufs est globalement bien orienté depuis l'été 2005.

En 2005, dernière année de disponibilité des chiffres du commerce extérieur pour les œufs, celui-ci est déficitaire. Cette même année, la consommation s'est stabilisée à 15 kg par habitant.

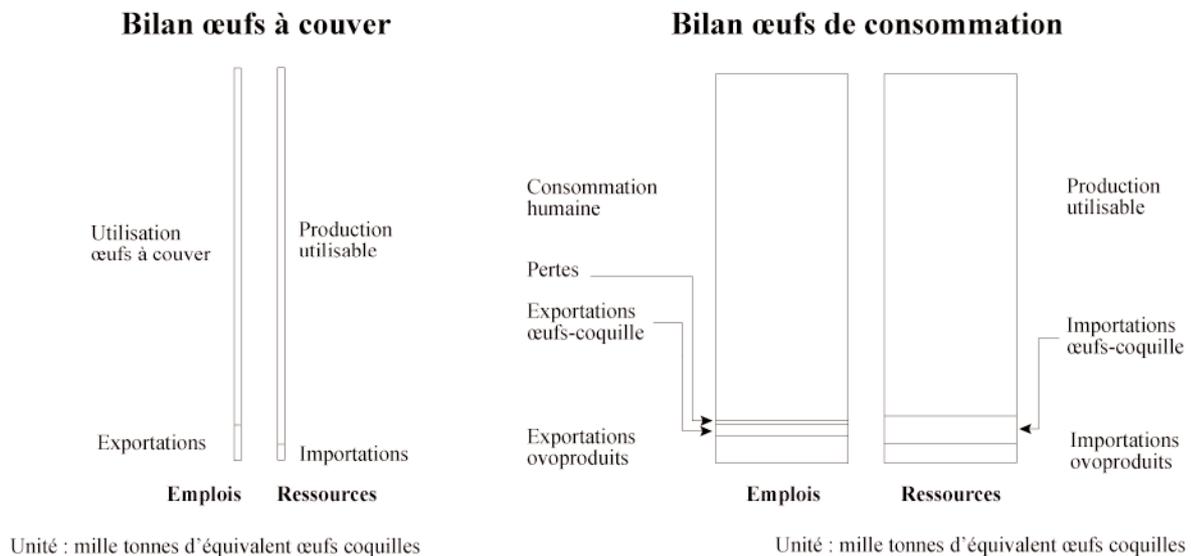
Après trois années de repli important, la production d'œufs à couvrir s'établit à 73 300 teoc en 2007, en progression de 10 % par rapport à 2006.

Pour en savoir plus

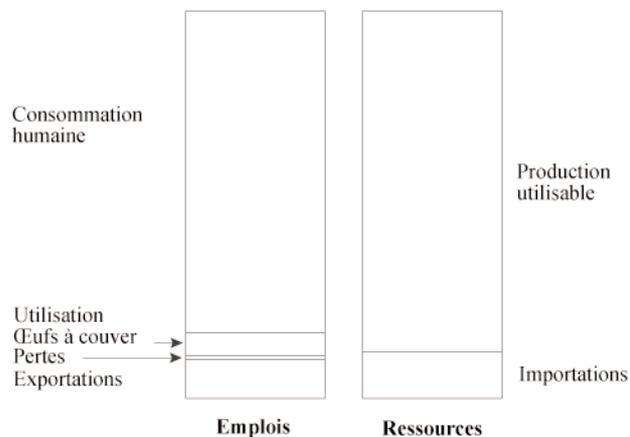
La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

BILAN DES ŒUFS

Année civile 2005



Bilan total Œufs de poules



Échelles : les largeurs sont proportionnelles aux tonnages des emplois (= ressources), les hauteurs sont proportionnelles à la part des postes dans le total des emplois (= ressources)

Bilans des œufs

Bilan des œufs en France

Année 2007

Code		Total œufs de poule
	Code produit	4700

Œufs à couvrir	Œufs de consommation	dont œufs en coquille	dont ovoproduits
4710	4720	4721	4722

Production

unité: 1 000 tonnes équivalent œufs coquilles

	Production intensive	821,8
	Production semi-intensive	28,8
	Production traditionnelle	27,7
	Total	951,7

	821,8
	28,8
	27,7
	73,3
	878,4

Production

Production utilisable + importations + stocks début = exportations + stocks finaux + utilisation intérieure

12	Production utilisable	951,7
20	Importations	nd
26	- dont de EUR 25	nd
100	Stocks de début	-
991	Ressources = emplois	nd
30	Exportations	nd
36	- dont vers EUR 25	nd
40	Stocks finaux	-
50	Utilisation intérieure	nd
53	- pertes	
59	- œufs à couvrir	
70	- consommation humaine	nd

73,3		878,4	
1,7	nd		
1,4	nd		
-	-	-	-
75,0	nd		
7,7	nd		
6,1	nd		
-	-		
67,3	nd		
67,3			
0,0	nd		

Ratios

45	Variation des stocks (1 000 t)	-
80	Taux d'approvisionnement (en %)	nd
90	Consommation humaine brute (en kg/tête/an)	nd

-	-
108,9	nd
0,0	nd

Source: Agreste - Bilans

Population au 1^{er} juillet 2007 (en milliers) y compris Dom

63 573

Méthodologie

Seule la partie ressources du bilan fourrager est actuellement disponible. Ce bilan rassemble tous les produits disponibles pour l'alimentation des animaux de rente. Ces produits sont soit des aliments concentrés, soit des fourrages. Les aliments concentrés sont des produits apportant sous un faible volume beaucoup d'éléments nutritifs, en matières sèches, énergie et azote. Les matières premières servant à l'élaboration des aliments composés produits par les entreprises de l'alimentation animale font partie de ce bilan. Le bilan fourrager est établi en milliers de tonnes de matière sèche.

La principale source du bilan fourrager se trouve dans les bilans d'approvisionnement des aliments concentrés, tels que les céréales, les protéagineux, les tourteaux... Les utilisations destinées à la consommation animale sont prises en ressources du bilan fourrager. Pour les produits pour lesquels on ne dispose pas de bilan d'approvisionnement, un bilan simplifié est reconstitué à partir de données de production, et des données du commerce extérieur. La deuxième source importante utilisée est l'enquête spécifique relative à l'alimentation animale, réalisée par le SSP tous les trois ans auprès des fabricants d'aliments composés pour animaux. Elle recense les quantités

de matières premières intégrées aux fabrications au cours d'une année. Une enquête ponctuelle a aussi été réalisée en 1997, pour évaluer les aliments concentrés utilisés dans les élevages, en distinguant les aliments composés achetés de ceux qui sont produits à la ferme. Les résultats de ces deux enquêtes sont confrontés aux données issues des bilans d'approvisionnement.

Les fourrages, issus des prairies permanentes ou temporaires, constituent l'essentiel de l'alimentation des herbivores. On ne dispose pas de bilan de produit. Les données portées en ressources sont des disponibilités, car ne sont connues ni la production d'herbe effectivement prélevée par fauchage ou broutage, ni la consommation effective des animaux. Ces disponibilités en fourrages reposent sur la statistique agricole annuelle (SAA) et des évaluations de rendement s'appuyant sur un modèle climatique (Isop) qui permet d'évaluer l'écart à une année moyenne.

Résultats

Les résultats les plus récents portent sur la campagne 2005-2006

Les aliments concentrés

Les quantités d'aliments concentrés évoluent peu d'une campagne à l'autre, les stocks et les variations du commerce extérieur

pouvant permettre d'adapter les disponibilités aux besoins. Les céréales, largement majoritaires dans cet ensemble (60 %), restent globalement proches du niveau de la campagne précédente, avec plus de blé et moins de maïs. Les tourteaux représentent 19 % des aliments concentrés. L'importance du tourteau de soja a atteint son maximum au cours de la campagne 2001-2002. Depuis, la part du tourteau de colza tend à augmenter (23 % de l'ensemble des tourteaux en 2005-2006). Ce coproduit bénéficie de l'essor de la production et de la trituration de ces graines en France.

Les fourrages

Les rendements des productions fourragères sont soumis à des variations assez importantes liées aux aléas climatiques. De plus, comme pour ces produits on enregistre une production disponible, plus cette production est abondante, moins la part réellement consommée par les animaux est importante. La production fourragère de la campagne 2005-2006 est faible. Elle a été affectée par un été 2005 chaud et sec, et un printemps 2006 qui n'a permis que des rendements moyens. Elle se situe ainsi à un bas niveau comparable à celui de la campagne 2003-2004 qui avait été marquée par un déficit hydrique important.

Pour en savoir plus

La méthodologie détaillée est consultable dans la page « Données en ligne » du site Internet à l'adresse suivante : <http://www.agreste.agriculture.gouv.fr/>

Bilans des aliments fourragers

Bilan des aliments fourragers en France

Campagne 2005-2006 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

	Origine Intérieure	Importations			Disponibilité totale pour l'alimentation animale	Taux de matière sèche	Disponibilité totale pour l'alimentation animale	
		EUR 15	Pays tiers	Total				
1 000 tonnes de poids brut					%	1 000 t. de matière sèche		
	Total : aliments pour animaux	111 541	2 043	4 658	6 701	118 242	108 815	
100 000	Aliments pour animaux concentrés	32 994	2 043	4 658	6 701	39 695	32 499	
110 000	Aliments d'origine végétale	31 539	1 986	4 625	6 611	38 150	31 915	
111 000	Céréales	22 273	111	0	111	22 384	19 310	
111 100	Blé	11 311	0	0	0	11 311	0,862	9 750
111 200	Seigle	96	0	0	0	96	0,865	83
111 300	Orge	3 547	0	0	0	3 547	0,865	3 068
111 400	Avoine (méteil et M.C.E)	686	0	0	0	686	0,86	590
111 500	Maïs Grain	4 794	109	0	109	4 903	0,86	4 217
111 600	Sorgho	135	1	0	1	136	0,86	117
111 700	Autres (sauf riz) : triticales	1 704	1	0	1	1 705	0,871	1 485
112 000	Riz (en brisures)	11	100	0	100	111	0,876	97
113 000	Légumineuses sèches	952	9	1	10	962		825
113 100	Pois	831	3	1	4	835	0,857	716
113 300	Fèves	106	6	0	6	112	0,865	97
113 500	Autres : lupins	15	0	0	0	15	0,867	13
114 000	Pommes de terre	293	0	0	0	293	0,2	59
115 000	Sucre	0	0	0	0	0	0,99	0
116 000	Graisses et huiles végétales	40	78	79	157	197	0,99	195
117 000	Fourrages verts transformés	887	22	0	22	909		827
117 100	Luzerne (pellets)	887	22	0	22	909	0,91	827
117 400	Autres	0	0	0	0	0	0,91	0
118 000	Manioc	0	2	0	2	2	0,86	2
119 000	Autres produits d'origine végétale	429	47	168	215	644		575
119 400	Caroubes	0	0	0	0	0	0,86	0
119 600	Coque de Cacao	0	0	0	0	0	0,9	0
119 800	Autres : diverses coques et gousses	47	0	0	0	47	0,9	42
119 900	Graines oléagineuses	382	47	168	215	597		533
119 910	Colza	361	3	0	3	364	0,899	327
119 920	Tournesol	5	0	0	0	5	0,933	5
119 930	Soja	14	23	164	187	201	0,88	177
119 970	Autres	2	21	4	25	27	0,88	24
120 000	Sous-produits de transformation	6 654	1 617	4 377	5 994	12 648		10 025
121 000	Sous-produits de minoterie	2 060	46	7	53	2 113		1 847
121 100	Blé	1 603	26	7	33	1 636	0,87	1 423
121 300	Maïs	114	1	0	1	115	0,883	102
121 400	Riz	38	1	0	1	39	0,886	35
121 600	Autres (orge)	305	18	0	18	323	0,89	287
122 000	Sous-produits de brasserie	279	93	0	93	372		129
122 100	Drèches fraîches	221	75	0	75	296	0,205	61
122 200	Drèches séchées	0	0	0	0	0	0,881	0
122 500	Germes de malt	58	18	0	18	76	0,896	68
122 600	Levure séchée	0	0	0	0	0	0,9	0
122 800	Schwimmgerste	0	0	0	0	0		0
122 900	Autres	0	0	0	0	0		0
123 000	Sous-produits de distillerie	64	0	0	0	64		46
123 100	Drèches de grain fraîches	0	0	0	0	0	0,205	0
123 200	Drèches de p. de terre fraîches	0	0	0	0	0	0,24	0
123 300	Marc, frais (pommes/poires)	0	0	0	0	0		0
123 400	Marc, sec (pommes/poires)	9	0	0	0	9	0,941	8
123 500	« Dist. Dry Solubles »	0	0	0	0	0		0
123 600	« Dist. Dark Grains »	0	0	0	0	0		0
123 900	Autres : vinasses	55	0	0	0	55	0,685	38

Source : Agreste, Bilans

Bilans des aliments fourragers

Bilan des aliments fourragers en France (suite)

Campagne 2005-2006 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

	Origine Intérieure	Importations			Disponibilité totale pour l'alimentation animale	Taux de matière sèche	Disponibilité totale pour l'alimentation animale	
		EUR 15	Pays tiers	Total				
1 000 tonnes de poids brut					%	1 000 t. de matière sèche		
124 000	Sous-produits d'amidonnerie	329	29	0	29	358		318
124 100	Gluten 60 de maïs	54	18	0	18	72	0,893	64
124 200	Gluten de maïs (corn gluten feed)	269	11	0	11	280	0,887	248
124 300	Pulpes de pommes de terre	3	0	0	0	3		3
124 310	Pulpes de p. de terre fraîches	0	0	0	0	0	0,184	0
124 320	Pulpes de p. de terre séchées	3	0	0	0	3	0,88	3
124 600	Protéine de pommes de terre	0	0	0	0	0	0,934	0
124 800	« Aardappel snippers »	0	0	0	0	0		0
124 900	« Aardappel diksap »	0	0	0	0	0		0
124 920	Autres : divers féculés et amidons	3	0	0	0	3	0,86	3
125 000	Sous-produits de sucrerie	2 269	29	301	330	2 599		1 349
125 100	Pulpe de betteraves	2 209	0	0	0	2 209		1 059
125 110	Fraîche	183	0	0	0	183	0,114	21
125 120	Séchée	903	0	0	0	903	0,818	739
125 130	Mélassée	0	0	0	0	0	0,889	0
125 140	Pressée	1 123	0	0	0	1 123	0,267	300
125 200	Mélasse	60	29	301	330	390		290
125 210	de betterave	60	0	0	0	60	0,761	46
125 220	de canne	0	29	301	330	330	0,74	244
125 500	Autres	0	0	0	0	0		0
126 000	Tourteaux (sous-produits d'huilerie)	1 653	1 396	4 045	5 441	7 094		6 293
126 100	Colza-navette	1 082	524	0	524	1 606	0,891	1 431
126 200	Tournesol	458	85	146	231	689	0,896	617
126 300	Soja	41	624	3 753	4 377	4 418	0,883	3 901
126 400	Lin	0	121	0	121	121	0,9	109
126 500	Germes de maïs	72	14	0	14	86	0,91	78
126 600	Sésame	0	0	0	0	0	0,92	0
126 700	Arachide	0	3	27	30	30	0,903	27
126 800	Copra	0	4	0	4	4	0,9	4
126 900	Palmiste	0	20	119	139	139	0,9	125
126 910	Coton	0	1	0	1	1	0,899	1
126 920	Autres tourteaux	0	0	0	0	0	0,9	0
126 930	Grignons d'olive	0	0	0	0	0	0,9	0
127 000	Autres sous-produits	0	24	24	48	48		43
127 100	Pulpes d'agrumes	0	24	24	48	48	0,902	43
127 300	Déchets de maïs	0	0	0	0	0	0,88	0
127 400	Résidus de l'industrie de pomme de terre	0	0	0	0	0		0
127 600	Résidus de l'industrie de jus de fruit	0	0	0	0	0		0
127 800	« Soyabean Milling »	0	0	0	0	0		0
127 900	Pulpes de tomates	0	0	0	0	0		0
127 920	Pulpes de tomates sèches	0	0	0	0	0	0,91	0
130 000	Aliments d'origine animale	1 455	57	33	90	1 545		583
131 000	Animaux marins transformés	6	17	31	48	54		50
131 100	Farine de poisson	6	14	31	45	51	0,918	47
131 500	Autres	0	3	0	3	3	0,93	3
132 000	Animaux terrestres transformés	0	0	0	0	0		0
132 100	Farine de viande	0	0	0	0	0	0,93	0
132 200	Farine d'os	0	0	0	0	0	0,93	0
132 300	Farine de sang	0	0	0	0	0	0,913	0
132 400	Farine d'équarrissage	0	0	0	0	0	0,93	0
132 500	Farine de plume	0	0	0	0	0	0,93	0
132 700	Farine de viande et d'os	0	0	0	0	0	0,932	0
132 900	Autres : cretons	0	0	0	0	0	0,93	0

Source : Agreste, Bilans

Bilans des aliments fourragers

Bilan des aliments fourragers en France (suite)

Campagne 2005-2006 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

	Origine Intérieure	Importations			Disponibilité totale pour l'alimentation animale	Taux de matière sèche	Disponibilité totale pour l'alimentation animale
		EUR 15	Pays tiers	Total			
1 000 tonnes de poids brut					%	1 000 t. de matière sèche	
133 000	Graisses et huiles animales	61	4	0	4	65	64
133 100	Animaux marins	10	0	0	0	10	10
133 200	Animaux terrestres	51	4	0	4	55	54
134 000	Lait et produits laitiers	1 388	36	2	38	1 426	469
134 100	Lait entier liquide	988	0	0	0	988	124
134 110	de vaches laitières	977	0	0	0	977	0,125
134 110	de vaches nourrices	0	0	0	0	0	0,125
134 120	de brebis	0	0	0	0	0	0,125
134 130	de chèvres	11	0	0	0	11	0,125
134 200	Lait écrémé et babeurre liquides	20	0	0	0	20	0,091
134 300	Lactosérum liquide	61	0	0	0	61	0,065
134 400	Lait entier en poudre	49	0	0	0	49	0,97
134 500	Lait écrémé et babeurre en poudre	57	36	2	38	95	0,95
134 600	Lactosérum en poudre	213	0	0	0	213	0,95
135 000	Autres	0	0	0	0	0	0
200 000	Aliments pour animaux, généralement non commercialisables (fourrages)	78 547	0	0	0	78 547	76 316
210 000	Fourrages annuels	19 530	0	0	0	19 530	17 594
211 000	Plantes sarclées	2 215	0	0	0	2 215	279
211 100	Betteraves sucrières (racines)	0	0	0	0	0	0,232
211 200	Betteraves fourragères (racines)	1 259	0	0	0	1 259	0,13
211 300	Rutabagas	0	0	0	0	0	0,115
211 400	Navets fourragers	40	0	0	0	40	0,095
211 500	Carottes fourragères	16	0	0	0	16	0,125
211 600	Choux fourragers	900	0	0	0	900	0,122
211 700	Autres	0	0	0	0	0	0,122
211 800	Patates douces	0	0	0	0	0	0,33
212 000	Maïs fourrager¹	16 102	0	0	0	16 102	1
213 000	Autres fourrages verts	1 213	0	0	0	1 213	1 213
	Ray-Grass ¹	696	0	0	0	696	1
	Colza fourrager ¹	104	0	0	0	104	1
	Sorgho fourrager ¹	67	0	0	0	67	1
	Trèfle incarnat ¹	8	0	0	0	8	1
	Autres fourrages annuels ¹	338	0	0	0	338	1
220 000	Fourrages pluriannuels (temporaires et permanents)	56 953	0	0	0	56 953	56 953
221 000	Fourrages et pâturages temporaires	18 935	0	0	0	18 935	18 935
221 100	Luzerne ¹	1 670	0	0	0	1 670	1
221 200	Trefles ¹	263	0	0	0	263	1
221 300	Autres légumineuses ¹	211	0	0	0	211	1
221 400	Prairies ¹	16 791	0	0	0	16 791	1
222 000	Fourrages et pâturages permanents	38 018	0	0	0	38 018	38 018
222 100	Prairies (foin) ¹	35 297	0	0	0	35 297	1
	Surfaces en herbe peu productives (alpages) ¹	2 721	0	0	0	2 721	1
	Jachères						

1. Quantités exprimées en poids de matière sèche

Source : Agreste, Bilans

Bilans des aliments fourragers

Bilan des aliments fourragers en France (suite)

Campagne 2005-2006 (année campagne : 1^{er} juillet au 30 juin)

	Origine Intérieure	Importations			Disponibilité totale pour l'alimentation animale	Taux de matière sèche	Disponibilité totale pour l'alimentation animale
		EUR 15	Pays tiers	Total			
1 000 tonnes de poids brut					%	1 000 t. de matière sèche	
230 000	Produits fatals des cultures	2 054	0	0	0	2 054	1 767
231 000	Paille et balles	2 000	0	0	0	2 000	0,88
232 000	Feuilles et collets	54	0	0	0	54	7
232 100	Betteraves sucrières	54	0	0	0	54	0,13
232 200	Betteraves fourragères	0	0	0	0	0	0,13
232 400	Autres	0	0	0	0	0	0,13
233 000	Autres produits fatals des cultures	0	0	0	0	0	0
233 100	« Cimature di mais »	0	0	0	0	0	0
233 200	« Forragio »	0	0	0	0	0	0
233 300	Racine witloof	0	0	0	0	0	0
240 000	Aliments fourragers non désignés ailleurs (NDA)	10	0	0	0	10	2
241 000	Légumes	0	0	0	0	0	0
242 000	Fruits	10	0	0	0	10	2
242 100	Pommes	8	0	0	0	8	0,22
242 200	Poires	2	0	0	0	2	0
242 300	Figues	0	0	0	0	0	0
242 400	Agrumes	0	0	0	0	0	0
242 500	Châtaignes	0	0	0	0	0	0
242 600	Autres	0	0	0	0	0	0
243 000	Déchets	0	0	0	0	0	0
244 000	Autres	0	0	0	0	0	0
244 100	Glands	0	0	0	0	0	0
244 200	Autres	0	0	0	0	0	0

Source : Agreste, Bilans

Annexe

Glossaire

Semences :

Les données concernant les semences produites à la ferme sont obtenues pour quelques cultures à partir de l'enquête sur les pratiques culturales du SSP.

Le Groupement National Interprofessionnel des Semences (GNIS) établit de son côté les statistiques sur les semences certifiées pour l'ensemble des productions végétales et fournit des données sur les semences non certifiées. Il réalise des bilans de marché pour les principales semences, et corrige si nécessaire les statistiques douanières lorsqu'il détecte des erreurs d'affectation de postes.

Pertes :

Il s'agit des pertes au niveau du stockage, du transport et du conditionnement. Elles sont le plus souvent estimées par les experts qui les mesurent généralement en pourcentage de la collecte, (l'Office National Interprofessionnel des Grandes Cultures ONIGC pour les céréales).

Alimentation animale :

L'alimentation animale à la ferme est obtenue par différence entre la production utilisable et la somme des ventes sur le marché et des semences non certifiées.

Le SSP réalise tous les trois ans une enquête sur l'utilisation de matières premières par les fabricants d'aliments pour animaux. Elle mesure les quantités de matières premières qui servent à fabriquer les aliments composés d'une part et les aliments d'alimentation d'autre part.

Les enquêtes de branches du SSP portant sur certains produits transformés utilisés pour la fabrication d'aliments pour animaux et les bilans de campagne établis par les Offices complètent le dispositif en matière de statistiques officielles. Ces seules données ne permettent toutefois pas de couvrir l'ensemble des utilisations des produits d'origine agricole par l'alimentation animale. Des informations complémentaires sont recueillies auprès des syndicats et des entreprises d'aliments pour animaux de compagnie.

Transformation :

Les données sur la transformation sont issues des enquêtes de branche du SSP, complétées le cas échéant des données de la profession.

Usages industriels :

Sont inscrites à ce poste les quantités de matières premières agricoles qui ne sont pas destinées à

l'alimentation humaine ou animale. Les enquêtes de branches du SSP donnent quelques informations sur les utilisations industrielles de matières premières agricoles, mais, en règle générale, les données sont souvent recueillies à partir d'informations fragmentaires collectées auprès des syndicats et des entreprises qui permettent de reconstituer la part du ou des produits de première transformation qui est destinée à un usage industriel.

Consommation humaine :

Ce poste sert à déterminer la consommation humaine par tête. D'une façon générale, la matière première agricole se consomme peu à l'état brut, à l'exception notable des fruits et légumes dont la consommation des ménages est suivie par le panel TNS Worldpanel. La consommation humaine est calculée en poids de matière brute, une sous-position mentionne la part consommée sous forme de produits transformés lorsque cela se justifie. La consommation humaine est parfois directement indiquée en poids de produit transformé dans les bilans de produits transformés (huiles, sucre).

Signes conventionnels utilisés

nd Résultat non disponible.

Pour en savoir plus

Les auteurs des différents bilans :

Pierre Carrelet

Céréales, Raisins frais

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Roger Sancho

Riz, Protéagineux et légumes secs

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Hervé Schoen

Pommes de terre

Bureau des Statistiques Végétales
et Forestières

*Catherine Beller¹,
Hélène Vigouroux¹*

**Tomates, Pommes, Oranges,
Matières grasses végétales et
animales hors lait**

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Joëlle Freyssignac

Choux-fleurs et brocolis

Bureau des Statistiques Végétales
et Forestières

Géraldine Labarthe

Pêches, Poires

Bureau des Statistiques Végétales
et Forestières

Jacqueline Paris

Sucre, Mélasse, Miel

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelles

Lionel Hébrard

Lait et Produits Laitiers

Bureau des Statistiques
de Production Industrielle

*Nadine Loirette,
Christian Pendaries*

Viandes - Volailles et œufs

Bureau des Statistiques Animales

André Viguier

Ressources fourragères

Bureau des Synthèses Statistiques
Conjoncturelle

1. Catherine Beller était responsable des bilans au Bureau des Synthèses Statistiques Conjoncturelles lors de la réalisation initiale des bilans et de la publication. Hélène Vigouroux lui a succédé en septembre 2008.

les sites Internet :

www.agreste.agriculture.gouv.fr

Agreste, la statistique agricole

**[www.epp.eurostat.ec.europa.eu/
portal](http://www.epp.eurostat.ec.europa.eu/portal)**

Thèmes agriculture et pêche/
Onglet Données/Répertoire
« Agriculture sylviculture et
pêche/Agriculture/Produits agri-
coles/Produits végétaux/
Production végétale :
bilans d'approvisionnement »,
*pour les bilans des différents
produits végétaux par exemple,
Les bilans d'approvisionnement
européens diffusés par Eurostat*

www.onigc.fr

ONIGC - Office national interpro-
fessionnel des grandes cultures

www.oniflhor.fr/

Viniflor – Office national inter-
professionnel des fruits, des légu-
mes, des vins et de l'horticulture

www.office-elevage.fr/

Office de l'élevage

Retrouvez toute l'actualité de la statistique agricole sur le site **Agreste**.

Les bilans 2006-2007 et la méthodologie détaillés, les bilans des campagnes antérieures et les séries historiques sont disponibles dans l'espace « **Données en ligne** » du site **Agreste** : **www.agreste.agriculture.gouv.fr**

Visualisation et téléchargement gratuit, réutilisation sans licence et sans versement de redevance, sous réserve de mention de la source.